

N° 360

SÉNAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1989 - 1990

Annexe au proces-verbal de la séance du 6 juin 1990.

RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

au nom de la commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées (1) en application de l'article 22, premier alinéa, du Règlement, sur les évolutions à l'Est et leurs conséquences,

Par MM. Jean LECANUET, Président,
Michel d'AILLIERES, Yvon BOURGES, François ABADIE,
Jean-Pierre BAYLE, Vice-Présidents,

Sénateurs.

(1) Cette commission est composée de : MM. Jean Lecanuet, *président*; Michel d'Aillières, Yvon Bourges, François Abadie, Jean-Pierre Bayle, *vice-présidents*; Jean Garcia, Guy Cabanel, Michel Alloncle, Jacques Genton, *secrétaires*; MM. Paul Alduy, Jean-Luc Bécart, Daniel Bernardet, André Bettencourt, Amédée Bouquerel, André Boyer, Michel Caldaguès, Jean-Paul Chambriard, Michel Chauty, Yvon Collin, Claude Cornac, Charles-Henri de Cossé-Brissac, Michel Crucis, André Delelis, Franz Duboscq, Claude Estier, Gérard Gaud, Jean-Claude Gaudin, Philippe de Gaulle, Jacques Golliet, Bernard Guyonard, Mme Nicole de Hauteclouque, MM. Marcel Henry, André Jarrot, Louis Jung, Christian de La Malène, Edouard Le Jeune, Max Lejeune, Louis Longequeue, Philippe Madrelle, Michel Maurice-Bokanowski, Jean-Luc Mélenchon, Claude Mont, Jean Natali, Lucien Neuwirth, Paul d'Ornano, Michel Poniatowski, Robert Pontillon, Roger Poudonson, André Rouvière, Robert-Paul Vigouroux, Xavier de Villepin, Albert Voilquin.

SOMMAIRE

	Pages
INTRODUCTION	5
PREMIERE PARTIE : BRÈVE SYNTHÈSE DE LA PROBLÉMATIQUE DES ÉVÈNEMENTS A L'EST ET DE LEURS CONSÉQUENCES	7
I - La cause première des évolutions à l'Est : la faillite économique du système communiste et son impuissance à se réformer	9
II - L'URSS en 1990 : une situation incertaine et grave	12
1. Une situation économique difficile	13
2. Le Président de l'URSS et son opinion publique	13
3. Le désarroi de l'opinion publique et son hostilité grandissante vis-à-vis du Parti ; les luttes internes au sein de ce dernier	15
4. Les possibilités d'un renouveau du nationalisme slave, xénophobe et traditionnaliste	16
5. Une inconnue : les aspirations de l'armée	17
6. Les risques d'"éclatement de l'Empire"	18
7. L'URSS demeure une puissance militaire redoutable ..	19
III - La situation incertaine, variée et difficile des anciennes démocraties populaires	24
1. L'échec de la tentative d'alignement gorbatchevienne ..	25
2. Une situation économique contrastée, mais grave	25
3. Les risques de désillusion et de résurgence des anciennes querelles	28

IV - Un paradoxe : l'échec économique et politique du communisme pourrait entraîner un émiettement de l'Europe et un affaiblissement de sa sécurité	31
1. L'échec politique et économique du communisme soviétique tel qu'il a été pratiqué depuis soixante-treize années	32
2. L'apparition d'une situation stratégique plus équilibrée et porteuse d'espoir	32
3. Les risques d'un désarmement rampant et unilatéral ainsi que d'un découplage progressif entre la défense de l'Europe de l'Ouest et celle de l'Amérique du Nord	34
4. Le risque de dilution de l'édifice communautaire dans une confédération sans ressort et aux contours indéfinis	35
V - Que faire ?	37
1. L'achèvement et l'intensification de la construction de l'Europe communautaire	38
2. La gestion de la réunification allemande	39
3. L'établissement d'un équilibre de sécurité entre l'Europe et l'URSS	40
4. Le développement de la coopération entre les deux Europe et de l'aide de l'Europe de l'Ouest à l'Europe de l'Est	44
DEUXIÈME PARTIE : COMPTE RENDU D'AUDITIONS	47
1. M. Roland Dumas , ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, le 1er février 1990 ; le débat qui a suivi en commission	50
2. M. Alexandre de Marenches , le 14 février 1990 ; le débat qui a suivi en commission	64
3. M. Gérard Wild , professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, directeur du département Pays de l'Est au Centre d'études prospectives et d'informations internationales, le 22 février 1990 ; le débat qui a suivi en commission	69
4. M. Michel Tatu du journal <i>Le Monde</i> , le 4 avril 1990 ; le débat qui a suivi en commission	80
5. M. Jean-Pierre Chevènement , ministre de la Défense, le 10 avril 1990 ; le débat qui a suivi en commission	87
6. M. Thierry de Montbrial , directeur de l'Institut français des relations internationales, le 11 avril 1990 ; le débat qui a suivi en commission	101

8 **7. M. Roland Dumas**, ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, le 12 avril 1990 ; le débat qui a suivi en commission 108



8. M. François Heisbourg, directeur de l'Institut international d'études stratégiques de Londres, le 18 avril 1990 ; le débat qui a suivi en commission 117

9. Une délégation de députés soviétiques membres du Comité des affaires étrangères du Soviet Suprême, le 19 avril 1990 125

10. M. André Giraud, ancien ministre de la Défense, le 16 mai 1990 ; le débat qui a suivi en commission 129

Mesdames, Messieurs,

A la suite de la mission qu'elle a effectuée en URSS au cours de l'été 1989, votre commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées a suivi avec une particulière attention l'enchaînement des événements qui ont marqué -et qui continuent de marquer- l'URSS et les pays d'Europe de l'Est. A cet effet, elle a -entre autres sources d'information- procédé à une série de réunions de travail avec des spécialistes -politiques, universitaires, journalistes, analystes internationaux- des questions de l'Europe de l'Est, complétant ainsi les auditions auxquelles elle avait procédé sur ces sujets dès le printemps 1989.

Après en avoir délibéré au cours de sa réunion du 6 juin 1990 -et compte tenu de l'intérêt qu'y ont porté ses membres- votre commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées a cru utile de rassembler dans le présent document -et à l'intention de l'ensemble des membres de notre Haute Assemblée- un résumé des principales interventions concernant les évolutions à l'Est ayant eu, depuis le début de l'année 1990, pour cadre votre commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées.

*

* *

Les interventions dont il sera rendu compte dans ce document sont celles de :

- **M. Roland Dumas, ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, le 1er février 1990 puis le 12 avril 1990**
- **M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la Défense, le 10 avril 1990**
- **M. Alexandre de Marenches, le 14 février 1990**
- **M. Gérard Wild, professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, Directeur du département pays de l'Est au Centre d'études prospectives et d'informations internationales, le 22 février 1990**
- **M. Michel Tatu, du journal Le Monde, le 4 avril 1990**
- **M. Thierry de Montbrial, Directeur de l'Institut français des relations internationales, le 11 avril 1990**
- **M. François Heisbourg, Directeur de l'Institut international d'études stratégiques de Londres, le 18 avril 1990**
- **M. André Giraud, ancien ministre de la Défense, le 16 mai 1990.**

PREMIERE PARTIE

**BRÈVE SYNTHÈSE DE LA PROBLÉMATIQUE DES
ÉVÉNEMENTS À L'EST ET DE LEURS CONSÉQUENCES**

*

* *

Le très bref résumé qui suit n'a pas la prétention d'être un document de recherche, ni même de référence.

Il se limite à rassembler de manière aussi analytique que possible les principales idées et les principaux problèmes évoqués par les orateurs qui se sont succédé devant votre commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées pour aborder les différents aspects des évolutions à l'Est au cours du premier semestre 1990.

*

* *

**I - LA CAUSE PREMIÈRE DES ÉVOLUTIONS À L'EST : LA
FAILLITE ÉCONOMIQUE DU SYSTÈME COMMUNISTE ET
SON IMPUISSANCE À SE RÉFORMER**

Le rôle des personnalités, notamment celles de MM. Andropov et Gorbatchev, dans les évolutions en cours -sans être méconnu- a généralement été quelque peu réduit par la majorité des personnalités entendues.

L'évolution de la situation en URSS et dans les pays de l'Est a été unanimement décrite comme la résultante -de moins en moins contrôlée- de la faillite économique du système communiste.

Les pays de l'Est subissent une crise économique dont la gravité est sans précédent, et dont les signes se sont manifestés au début des années 1980. Le taux de croissance de la production s'est effondré jusqu'à atteindre 1 à 1,5% (2% dans les meilleurs des cas). Les politiques d'austérité pratiquées par les autorités gouvernementales ont compromis la croissance de l'investissement et, de ce fait, les chances d'une reprise de la croissance. Quant aux populations, elles sont victimes des effets de la priorité longtemps accordée, pour des motifs idéologiques, à l'industrie lourde aux dépens des biens de consommation, et subissent une pénurie généralisée de biens courants. Le système planifié, fondé sur l'allocation administrative des moyens de production, est à l'origine de la tutelle dans laquelle sont maintenues les entreprises, de l'inadaptation de l'offre à la demande, et d'un gâchis tant de matière première que de force de travail.

Le coût, mais aussi les échecs, de la politique de puissance menée sous Leonide Brejnev (expansionnisme, surarmement) ; la dégradation de plus en plus patente de la situation économique tant en URSS que dans les démocraties populaires est-européennes ; l'échec des stratégies de développement successivement mises en oeuvre (modernisation par l'importation de biens d'équipement, resserrement de l'intégration économique entre les pays communistes du bloc de l'Est, recherche de réformes internes) ; la corruption de certaines élites et l'impopularité des gouvernants et du Parti sont les principaux éléments qui -dès le début des années quatre-vingt- ont généré une situation telle qu'elle compromettrait l'avenir du statut de grande puissance de l'URSS.

Des réformes importantes devenaient impératives. Elles ont été décidées et mises en oeuvre sous Andropov, en 1983, et semble-t-il, à la suite de débats internes au sein desquels les analyses du K.G.B. auraient joué un rôle important. Ces réformes n'ont cependant pas pu être synthétisées dans le cadre d'un plan d'ensemble cohérent. La résolution adoptée en 1983 par le Comité central a néanmoins permis l'élargissement des possibilités d'autofinancement des entreprises qui peuvent conserver une part de leurs profits dans un fonds spécial de développement servant à financer des investissements autonomes. Cette mesure, qui est devenue, en 1987, l'un des fondements de la politique de M. S. Gorbatchév, a permis aux entreprises l'ayant mise en oeuvre d'augmenter les primes accordées aux travailleurs les plus efficaces, et d'accumuler des roubles dans leurs fonds spéciaux. Mais la pénurie de biens d'équipement privait ces fonds de tout pouvoir d'achat réel...

*

* *

II - L'URSS EN 1990 : UNE SITUATION INCERTAINE ET GRAVE

La situation de l'URSS a été unanimement décrite comme particulièrement dégradée et virtuellement inquiétante.

1. Une situation économique difficile

La situation économique reste très mauvaise. Le taux de croissance stagne à des niveaux inférieurs à + 2%. La production par tête a baissé d'au moins un tiers depuis 1985. Les équipements industriels sont obsolètes et le taux d'investissement est trop faible pour engendrer un mouvement significatif de renouvellement de l'appareil industriel. Les excès de liquidités des ménages évalués en mars 1989 à 307 milliards de roubles et alimentés par les pénuries, créent une source permanente d'inflation (celle-ci croît à un rythme régulier : 6,2% en 1986, 7,3% en 1987 et 8,4% en 1988), tandis que le déficit budgétaire s'élève à 10% du PNB.

Les réformes radicales désormais nécessaires pour donner une signification économique tangible et, à terme, positive à la politique de perestroïka font apparaître un coût social (chômage, hausse des prix) que la population semble peu prête à accepter. Dans le même temps, les mesures d'austérité et de lutte contre l'inflation arrêtées en 1989, fondées notamment sur un strict contrôle des augmentations salariales et sur le gel -jusqu'à la fin de 1990- des pensions de retraite, s'ajoutent aux autres causes de mécontentement et de lassitude pour les Soviétiques. Les surprenantes manifestations du 1er mai 1990 constituent à cet égard un signal que l'on aurait tort de sous-estimer.

2. Le Président de l'URSS et son opinion publique

L'admiration généralement portée en Occident à M.S. Gorbatchev a fait l'objet de nuances de la part de plusieurs personnalités entendues. La pertinence de son action est notamment mise en cause en matière économique à partir de la constatation que l'ambition qui était la sienne de transformer l'économie soviétique en cinq années était irréaliste. L'enchaînement des réformes économiques est présenté comme insuffisamment cohérent et comme

manquant de détermination. L'échec économique de la politique de réforme est très vivement ressenti par l'opinion publique.

1
73
Considéré comme à l'origine des impasses qui, dans tous les domaines, caractérisent la société soviétique, M.S. Gorbatchev a été présenté comme faisant l'objet de contestation aussi bien de la part de la frange conservatrice de l'opinion, qui le rend responsable des désordres actuels, que de la part des "libéraux" qui lui reprochent un certain double jeu et des attermolements face aux réformes radicales annoncées et jugées nécessaires par une partie grandissante de l'opinion.

Les orateurs qui se sont exprimés devant la commission ont également insisté sur le remaniement des sources et des formes du pouvoir du chef du Gouvernement soviétique en décrivant les éléments successifs qui ont concouru à l'établissement d'une très forte concentration de pouvoirs entre les mains d'un seul homme. En effet, élu, le 25 mai 1989, président du Soviet Suprême, puis, le 14 mars 1990, Président de l'URSS, M. Gorbatchev cumule ainsi la plus haute fonction de l'Etat et le poste de Premier Secrétaire du Parti communiste.

Deux faits contribuent à une très forte concentration de pouvoirs entre les mains d'un seul homme. D'une part, le Parti communiste demeure, en dépit de la légalisation du multipartisme, en mars 1990, une force puissante, qui est représentée par quelque 45% de députés soviétiques. D'autre part, depuis la réforme constitutionnelle de mars 1990, le Président de l'URSS est investi, par le biais notamment de pouvoirs spéciaux, de prérogatives très importantes, dont il serait facile à M. Gorbatchev de tirer parti. L'existence de tendances autocratiques chez le Président de l'URSS a été soulignée par plusieurs des orateurs qui se sont exprimés devant votre commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées. Interrogé sur ce point par un membre de la commission, l'un des orateurs a même été amené à conclure qu'un renversement légal de M.S. Gorbatchev serait désormais quasi impossible et que seule sa disparition -éventuellement provoquée- pourrait permettre un changement à la tête de l'appareil dirigeant de l'URSS. Votre commission a également été frappée par le fait que les principaux adversaires de M.S. Gorbatchev au sein de l'appareil, M. Ligatchev, à sa "droite", et M. Boris Eltsine, à sa "gauche", ont le plus souvent été présentés comme des personnalités beaucoup plus riches et solides

que l'image qui en est généralement retenue par les médias occidentaux.

3. L'hostilité grandissante de l'opinion publique vis à vis du Parti ; les luttes internes au sein de ce dernier

Si la "glasnost" a été présentée comme une réalité qui étale sans complaisance aux yeux des Soviétiques les disfonctionnements de l'économie et de la société ainsi que la contestation soudaine de soixante treize années d'histoire officielle, de dogme figé et de silence obligé, la perestroïka a été décrite comme un échec. La restructuration a généralement été montrée comme velléitaire, sans souffle et en proie à de multiples inerties. L'économie soviétique est dans un état grave et les réformes nécessaires paraissent s'engluer dans les atermoiements, les hésitations, les demi-mesures et l'indifférence, voire l'hostilité populaire à toute sujétion nouvelle. Les multiples hésitations qui ont précédé les lois sur la propriété et sur la terre, votées par les députés soviétiques en février-mars 1990, illustrent ce point.

En dépit des nombreux mois de réflexion et de concertation qui ont été nécessaires à leur élaboration, ces textes seront loin de constituer des références décisives pour le progrès des réformes, car ils perpétuent des ambiguïtés juridiques susceptibles de décourager à l'avance les initiatives des acteurs de l'économie les plus importants, en particuliers les entrepreneurs et les paysans. La propriété n'est toujours pas considérée comme un droit. La propriété privée ne reçoit aucune consécration législative. La terre demeure un bien collectif inaliénable. L'appareil politique lui-même a été présenté comme restant esclave de sa rigidité et de ses privilèges, de plus en plus contestés. Les maux du système soviétique sont quotidiennement dénoncés, mais les réformes paraissent achopper les unes après les autres, lorsqu'elles ne sont pas purement et simplement ajournées. Le développement de la criminalité et de l'insécurité ainsi que l'apparition de fractures sociales nouvelles résultant de fortunes nouvellement et rapidement acquises à la faveur de l'ébauche de libéralisation économique, sont autant d'éléments qui suscitent des tensions et des doutes importants dans la société soviétique. Celle-ci est aujourd'hui partagée entre, d'une part, l'aspiration à des réformes radicales permettant l'amélioration du niveau de vie et, d'autre part, la méfiance suscitée par les "nouveaux accapareurs" que représentent les entrepreneurs et les coopérateurs enrichis. Cette réticence est renforcée par quelque soixante-dix

années d'une idéologie égalitariste et hostile à la réussite matérielle. La critique officielle de tant d'années de culture communiste contribue également à une certaine désorientation de l'opinion publique, qui paraît partagée entre une grande apathie, un sens critique de plus en plus aigu à l'encontre des gouvernants et un certain désespoir.

A l'hostilité de plus en plus vive d'une partie de l'opinion vis-à-vis du Parti, s'ajoute un certain écartèlement du Parti communiste d'URSS en tendances différentes. On recense actuellement pas moins de huit mouvances de plus en plus opposées au sein même de l'appareil du Parti. Ces dernières vont de l'évolution vers la social démocratie et des réformateurs au conservatisme communiste et au nationalisme russe. En outre un multipartisme de fait apparaît avec l'éclosion de multiples organisations qui, sans être structurées en véritables partis politiques, n'en constituent pas moins une opposition au Parti communiste : les Fronts populaires, l'Union démocratique, l'Union des chrétiens démocrates, les partis d'inspiration sociale démocrate etc.

4. Les possibilités d'un renouveau du nationalisme slave, xénophobe et traditionnaliste

La majorité des personnalités entendues par votre commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées a souligné les risques d'une réaction nationaliste et xénophobe en URSS.

L'érosion d'un pouvoir d'achat des ménages qui ne trouve pas à s'employer dans une situation de pénurie grandissante ; les inquiétudes économiques et sociales ; la résurgence d'un certain antisémitisme qui a toujours marqué la société russe ; une volonté d'ordre face aux dérapages et incertitudes qui caractérisent de plus en plus l'ordre économique, social et politique soviétique ; un besoin de sécurité devant les désordres qui se développent ; une volonté de moralisation face au développement de la drogue, de l'alcoolisme et de la prostitution et surtout de la corruption ; un nationalisme renaissant, à la suite notamment des échecs, voire des humiliations, subis en Afghanistan, dans le reste du monde, ainsi que des traumatismes qui résultent de la critique souvent quasi-officielle de l'approche marxiste-léniniste du rôle de la Russie ; un désarroi

offusqué devant les désordres qui s'étendent dans les provinces périphériques sont autant d'éléments -disparates mais très convergents -qui ont été cités comme les principaux ferments d'un mouvement d'opinion profond dont l'audience croissante du Pamiat (mouvement nationaliste slave) ne constitue qu'un signe parmi d'autres. L'organisation de ces diverses réactions sous une forme plus structurée, ainsi qu'en témoigne la constitution d'un Bloc des Mouvements Patriotiques Russes, est généralement considérée comme probable. Les résultats peu encourageants rencontrés lors des élections locales par les partisans de la perestroïka face aux succès obtenus par des éléments parmi les plus conservateurs, sont aussi considérés par certains comme un signal supplémentaire. Le rôle que pourrait jouer l'armée dans un tel mouvement de réaction a également été plusieurs fois évoqué.

5. Une inconnue inquiétante : les aspirations de l'armée

Le rôle de l'armée constitue bien évidemment une incertitude majeure. L'on verra plus loin que la modernisation de l'appareil militaire soviétique se poursuit à un rythme important. Il reste que les crédits militaires sont et seront réduits. Fortement déployée hors d'URSS, l'armée doit se replier sur le territoire national et son format sera sensiblement réduit, sans que son efficacité ne doive, semble-t-il, -bien au contraire- être affectée.

Un autre élément du malaise actuel de l'armée soviétique n'a au demeurant pas toujours été perçu en Occident. La conjonction de la démographie et du système de conscription font que désormais près d'un appelé sur deux n'est pas slave d'origine. Il en résulte des difficultés de commandement et des incidents de plus en plus fréquents qui pourraient être à l'origine de nouvelles réformes. Ces réformes pourraient être présentées à l'Occident comme résultant d'une volonté de réduction du poids de l'armée dans le pays (diminution de la durée du service, abandon de la conscription, etc.). Il s'agirait en réalité d'une reprise en main d'une armée réduite, mais voulue plus homogène, plus sûre et plus efficace.

L'impact des réductions d'effectifs et celui, jusqu'alors moins tangible, des dépenses militaires sur le statut social ainsi que sur le moral des cadres de carrière, ne peuvent être négligés. Les séquelles du traumatisme afghan, la réduction du dispositif

militaire soviétique en Europe et hors d'Europe, ainsi que l'agitation dans certaines provinces constituent des humiliations pour nombre de militaires de carrière.

En outre, le statut social des militaires de carrière semble touché. Les réductions d'effectifs et le rapatriement de nombreux militaires d'active en URSS entraîneront des situations sociales mal vécues (reconversion vers le secteur productif moins prestigieux, retraite anticipée, problèmes de logement, etc). L'ensemble de ces considérations et celles qui précèdent ont conduit un certain nombre de personnalités auditionnées à ne pas exclure que l'armée puisse jouer un rôle dans un changement brutal à la tête de l'URSS et dans l'avènement d'un régime plus dur, xénophobe et nationaliste, et fortement marqué par les références traditionnelles de l'histoire du peuple slave.

6. Les risques d'"éclatement de l'empire"

Ce point est connu. On rappelle les mouvements irrédentistes ou sécessionnistes qui affectent de nombreuses provinces soviétiques : les pays baltes, le Kazakhstan, qui a connu les premiers mouvements graves dès 1986, l'Ouzbékistan, la Transcaucasie marquée par l'affrontement entre les Azéris et les Arméniens, la Moldavie, l'Ukraine. C'est dans les mouvements nationalistes et, notamment, dans la formule des "Fronts populaires" (Roukh ukrainien, Sajudis lithuanien) que pourraient se trouver les prémisses de la formation de futurs partis politiques structurés, susceptibles de concurrencer efficacement le Parti communiste.

Trois observations semblent cependant s'imposer à la suite des auditions auxquelles votre commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées a procédé.

a) Un mouvement de repli orgueilleux sur la Russie slave pourrait se dessiner sous la forme d'un "cartiérisme à la russe", critique à l'égard de dépenses jugées excessives au profit de provinces mal assimilées et non russes

b) La situation est fort différente d'une province à l'autre. Les mouvements les plus violents -qui affectent surtout les républiques d'Asie- peuvent paraître les moins dangereux pour l'unité de l'URSS dans la mesure où leur violence même peut paraître justifier, tant aux yeux de l'opinion soviétique que de l'opinion mondiale, une politique vigoureuse d'ordre. Le caractère jusqu'alors pacifique de l'aspiration des pays baltes à l'indépendance paraît à cet égard beaucoup plus gênant pour les dirigeants soviétiques.

c) Il convient de bien prendre conscience que la puissance physique de l'URSS (minères, pétrole, matières premières) se situe à l'est de l'Oural, alors que la puissance humaine de la Russie slave est surtout à l'ouest de ce fleuve.

7. L'URSS demeure une puissance militaire redoutable

Le Pacte de Varsovie paraît durablement touché dans sa cohésion et les mutations actuelles de la société soviétique affectent le potentiel militaire soviétique ainsi que le moral de l'Armée Rouge. Il reste que l'ensemble des orateurs ont insisté sur le fait que la force militaire soviétique demeure impressionnante et que sa modernisation se poursuit.

Les mesures négociées et unilatérales de réduction d'effectifs et de matériels militaires ont en effet été présentées comme devant être replacées dans leur contexte, qui est celui d'une modernisation et d'une rationalisation d'une armée qui reste la plus volumineuse et la plus puissante jamais mise en place par aucune nation en temps de paix.

Il apparaît également que les activités du renseignement soviétique demeurent actives, notamment en ce qui concerne le GRU, récemment réorganisé. Or ces activités seraient, selon les secteurs, à l'origine de 20 à 70% des réalisations soviétiques nouvelles en matière d'armement au cours des dix dernières années.

- **La réduction du budget de la défense en 1990 a été significative (moins 14,2%) ; mais elle affecte un budget de 150 milliards de roubles, qui a crû de 3% par an depuis 1985 et qui représente encore 16% du budget de l'Etat soviétique et 9,5% du P.N.B.**

- **Les réductions d'effectifs sont importantes, significatives et dissymétriques au détriment de l'URSS ; mais la suppression annoncée de 500.000 postes de militaire pour 1991 n'affecterait que marginalement des postes d'officiers et de sous-officiers, et concernerait donc principalement des soldats non spécialisés ou des appelés. Ces réductions d'effectifs constituent un élément très positif pour la sécurité en Europe et pour l'image de l'URSS en Europe de l'Ouest, mais il faut bien voir qu'elles permettent aussi une professionnalisation plus grande de l'armée, une diminution de ses coûts de fonctionnement, une amélioration de son efficacité, et une réduction de certaines tensions ethniques qui pourraient se faire jour.**

- **Quant aux matériels conventionnels, les rythmes de production restent importants et les taux de modernisation des matériels impressionnants. Il est clair que la production de chars diminue ; un nombre très significatif de blindés et de matériels offensifs divers est en voie d'être retiré, voire détruit. Mais les blindés retirés ou détruits sont anciens (T.62, T.55) et les blindés qui apparaissent dans les unités (T.80) ont des performances tout à fait exceptionnelles. Ces blindés ultramodernes continuent en outre d'être produits à des rythmes sans égal en Occident puisque la production annuelle de chars en URSS -en diminution- est passé de 3.400 par an à 2.700. On pourrait multiplier les exemples : 200.000 tonnes de navires aux équipements des plus sophistiqués (croiseurs lance-missiles de la classe Kirov, SNLE de la classe Delta IV, sous-marins d'attaque Sierra équipés de missiles de croisière, etc.) sont entrés en service entre 1988 et 1989. Si le nombre d'avions de combat a diminué de 10% au cours des deux dernières années, le pourcentage d'avions très modernes dits de la "quatrième génération" (Mig 29 Fulcrum, SU 27 Flanker, etc) est passé de 35% à 60% de l'ensemble du parc et la production d'avions de combat reste très élevée avec 45 bombardiers lourds et 700 chasseurs par an. Au cours des quatre dernières années, la puissance de feu des forces du Pacte de Varsovie -et notamment de leur composante soviétique, de loin la mieux équipée,- a augmenté de 25% passant de 1,8 contre 1 à 2,2 contre 1 au détriment de l'Alliance atlantique. Il apparaît également que les activités du renseignement soviétique demeurent actives, notamment en ce qui concerne le GRU, récemment organisé. Or ces interventions seraient, selon les secteurs, à l'origine de 20 à 70% des**

réalisations soviétiques nouvelles en matière d'armement au cours des dix dernières années.

- Dans le domaine du nucléaire, même après la mise en oeuvre effective des démantèlements prévues par le traité TNF et compte tenu des réductions qui pourraient résulter des accords START (-50%) et SNF (très courte portée), l'URSS continuera de disposer d'un potentiel diversifié, moderne, très protégé, peu vulnérable (missiles mobiles) qui excèdera très largement les exigences de stricte suffisance. Sont en effet actuellement déployés par la seule URSS quelque 1.400 missiles stratégiques sol-sol dont un nombre grandissant de missiles mobiles, susceptibles de délivrer un total de plus de 6.500 têtes nucléaires ; 940 missiles mer-sol susceptibles de délivrer quelque 3.500 têtes nucléaires ; 200 bombardiers stratégiques portant quelque 900 têtes nucléaires ; un nombre grandissant de missiles de croisière ; quelque 380 SS20 et S4 en cours de démantèlement pour ceux qui sont déployés en Europe ; plus de 2.000 missiles sol-sol, la plupart modernes et très mobiles à courte portée ; 9.000 pièces d'artillerie à capacité nucléaire, plus de 3.000 avions d'assaut à capacité nucléaire, etc.

Ces chiffres -à comparer aux quelques centaines de têtes nucléaires françaises- montrent qu'à l'issue de la mise en oeuvre effective des négociations en cours ou à prévoir- (TNF, START, SNF), l'URSS restera une puissance nucléaire considérable dont les moyens continueront d'excéder ceux de la stricte suffisance.

*

* *

Aucun des orateurs qui se sont succédé devant votre commission des Affaires étrangères, de la défense et des Forces armées, n'a mésestimé l'ampleur des concessions et des évolutions faites par l'URSS dans le domaine militaire. Mais ceux qui ont évoqué la question ont rappelé que l'Armée soviétique restait et resterait puissante et qu'elle continuerait de se moderniser à un rythme soutenu. En fait, les experts s'accordent pour penser que L'Armée soviétique paraît se débarrasser d'effectifs excédentaires, coûteux, peu spécialisés et parfois politiquement peu sûrs ainsi que de matériels également trop nombreux, obsolètes, peu performants et

d'entretien coûteux. Réduisant son format, l'armée soviétique paraît rechercher une meilleure efficacité, et un meilleur rapport qualité-disponibilité-efficacité-coût.

L'évolution de la doctrine militaire soviétique est révélatrice à cet égard. Si cette évolution exprime une conception moins agressive et plus diplomatique de la sécurité de l'URSS et des relations internationales, elles n'en révèle pas moins une volonté d'efficacité et de rationalité qui traduit parfaitement les réductions d'effectifs et de matériels actuellement en cours. Cette évolution doctrinale mérite qu'on s'y arrête car elle constitue l'une des rares réalisations effectives et réussies de la perestroïka. Elle éclaire en outre certaines des motivations de la politique soviétique de contrôle des armements, en faisant apparaître que cette politique reste au service des intérêts bien compris, et notamment des intérêts de puissance de l'URSS.

La nouvelle doctrine militaire soviétique, définie depuis mai 1987, est en effet révélatrice. Plus apaisante que la doctrine antérieure qui privilégiait la priorité à l'offensive surprise par tous les moyens, y compris nucléaires, elle témoigne d'une volonté affirmée de valoriser les moyens politiques et diplomatiques sur les moyens militaires. Elle sous-tend donc tout à la fois la réduction des armements pléthoriques et peu efficaces et leur modernisation. Elle prend également acte du développement des nouvelles technologies occidentales, en privilégiant les unités très mobiles, à forte allonge et dotées d'une grande puissance de feu sol-sol et air-sol.

Une telle évolution permet tout à la fois de réduire substantiellement les effectifs et les chars et, partant, le coût de l'armée soviétique tout en améliorant son efficacité en concentrant ses forces sur un nombre plus réduit de matériels très modernes.

L'objectif majeur de l'URSS est de rétablir l'économie soviétique. Un tel objectif implique une diminution des dépenses militaires et un accès généralisé à certaines technologies occidentales de pointe. Ces deux finalités ne peuvent être atteintes que dans une phase de détente. En outre, la pensée militaire soviétique, qui a toujours été extrêmement prospective, accorde une importance déterminante aux nouvelles technologies, dont elle estime

notamment qu'elles contribuent à diminuer le rôle du nucléaire. Or une course aux armements portant sur les nouvelles technologies ne semble guère compatible avec l'objectif de réorganisation de l'économie soviétique. Le risque de l'apparition d'un fossé entre les possibilités occidentales et les possibilités soviétiques dans le domaine de la haute technicité constitue également une crainte pour certains experts soviétiques. Ce risque est d'autant pris au sérieux qu'il existe des interactions plus importantes entre le secteur civil et le secteur militaire dans les économies occidentales et que les possibilités occidentales dans le domaine des technologies nouvelles sont accrues par l'importance de la coopération notamment entre le Japon, l'Europe et les Etats-Unis et sont de nature à drainer des ressources et des capacités de recherche sans commune mesure avec celles dont l'URSS peut disposer même avec le concours de ses alliés.

Au total, l'évolution de l'approche soviétique des questions de sécurité semble répondre à quatre objectifs majeurs entre lesquels existe une parfaite cohérence.

- Une volonté de renforcer la sécurité de l'URSS en privilégiant les moyens politiques et diplomatiques sur les moyens militaires.
- Un souci de diminuer la perception par les opinions publiques occidentales de l'URSS comme une puissance avant tout militaire et menaçante et de tirer tout le parti économique, politique et stratégique que provoquerait une évolution de l'attitude de l'opinion publique occidentale à l'égard de la menace militaire soviétique.
- La volonté de déplacer la compétition Est-Ouest du domaine militaire vers le domaine politique.
- La préoccupation d'éviter une exploitation par l'Occident de ses possibilités propres dans le domaine de l'application des nouvelles technologies à l'industrie militaire et d'éviter ainsi un rééquilibrage des forces en faveur des puissances occidentales. Ce souci n'est au demeurant en rien exclusif de l'intégration des nouvelles technologies dans l'organisation des forces militaires soviétiques.

**III - LA SITUATION INCERTAINE, VARIÉE ET DIFFICILE
DES ANCIENNES DÉMOCRATIES POPULAIRES**

1. L'échec de la tentative d'alignement gorbatchevienne

La plupart des orateurs qui se sont succédé à la commission ont souligné que la fantastique évolution des pays de l'Est aurait très largement échappé au gouvernement soviétique. L'objectif initial de l'URSS était de mettre en place des régimes favorables à la perestroïka et supposés aptes à recueillir un certain soutien populaire qui faisait défaut aux équipes en place, discrédités notamment par un échec économique de plus en plus patent. L'amorce de libéralisation ainsi entamée à l'initiative de Moscou a très vite emporté en même temps que les régimes en place, les partis communistes rénovés, réformés ou déguisés supposés les remplacer. Deux exceptions cependant : celle de la Bulgarie et celle de la Roumanie. Ce puissant mouvement libéral témoignant de l'ampleur insoupçonnée de l'opposition aux régimes mis en place au lendemain de la guerre et aux partis communistes locaux a entraîné la situation actuelle, certainement non prévue ni voulue à l'origine par les gouvernants soviétiques.

2. Une situation économique contrastée mais grave

Taux de croissance généralement inférieur à 2% sur une longue période ; obsolescence des équipements ; pénurie ; insuffisance des investissements ; échec des politiques d'intégration socialiste transnationale : la situation économique des pays de l'Est -quoique variable d'un pays à l'autre- est très grave. Ainsi, la Pologne est confrontée aux conséquences de la poussée inflationniste de 1988 (+ 60%) qui, dans une situation de pénurie de biens de consommation, aggravent la pression revendicative exercée par une population impatiente de profiter rapidement des fruits du changement politique. Les frustrations du consommateur polonais, pérennisées par la spirale inflationniste, sont également alimentées par le problème de l'endettement extérieur (l'encours de la dette à l'égard des pays occidentaux s'élève à 39 milliards de dollars environ), qui a poussé les dirigeants, pendant l'année 1988, à rechercher une amélioration de la situation par une augmentation systématique des exportations, au détriment des activités productives orientées vers le marché intérieur.

La reprise de l'économie hongroise semble compromise par la contrainte que constitue la dette extérieure (19 milliards de dollars environ), dans un contexte de stagnation de la production industrielle, de fléchissement des investissements (les investissements des entreprises et des communes ont diminué de 8% en prix constants ; dans le secteur technologique, la baisse est de 9,1%), et de dégradation du niveau de vie (alors que la hausse des prix est de 18%, les salaires et la consommation ont diminué de 6-7% et 4%). Cependant, la prospérité de l'agriculture et du secteur privé, ainsi que les options libérales de la Hongrie, pourraient laisser quelques chances à ce pays, où existe déjà une classe d'entrepreneurs dynamiques.

En dépit d'un taux de croissance régulier (2,7% en 1987 ; 3% en 1988), d'un endettement extérieur peu élevé (5 milliards de dollars), et d'un niveau de vie enviable par rapport à ceux des pays voisins, la Tchécoslovaquie devra faire face à brève échéance aux problèmes que ne manqueront pas de susciter la restructuration de l'appareil productif (l'industrie lourde est surdimensionnée par rapport aux secteurs à forte valeur ajoutée), et l'adaptation des entreprises aux nouvelles conditions de l'activité économique.

Au moment de la chute du mur de Berlin, les performances de l'économie est-allemande étaient plus que modestes. Ralentissement de la croissance de la production nationale (évaluée, selon les sources, à 2,7% ou 1,7%), stagnation du commerce extérieur (en raison de l'absence de compétitivité des produits est-allemands), résultats agricoles et industriels décevants, obsolescence plus que préoccupante des infrastructures. Les manifestations de la crise économique de la RDA sont aggravées par la pénurie de biens de consommation. Ainsi, sur le plan anecdotique, la pénurie d'alliances aurait, dans le district de Neubrandenbourg, obligé certains couples à retarder la date de leur mariage (Der Morgen, 4 avril 1989)...

Toutefois, les perspectives de la réunification permettent d'envisager un redressement, certes coûteux mais relativement rapide, de la RDA. Il est cependant probable que ce redressement aura de lourdes conséquences sur les autres pays de l'Est, avec lesquels la RDA réalisait une grande partie de ses échanges extérieurs.

En Bulgarie, une croissance relativement dynamique (+ 6,2% en 1988), peut-être imputable à un "mirage statistique", n'occulte pas les signes d'un malaise économique que constituent la baisse de la production agricole, les pénuries de biens de consommation et la stagnation du niveau de vie, et le niveau de l'endettement extérieur qui, avec 7 milliards de dollars, a atteint un seuil critique pour ce pays : le service de la dette absorbe désormais une part non négligeable des gains commerciaux en devises.

Avec une croissance négative du produit national, une inflation très élevée (+ 300% au 1er février 1989), et un taux de chômage de 20%, la Yougoslavie connaît une situation sociale d'autant plus explosive qu'un tiers de la population est en-dessous du minimum vital.

C'est néanmoins la Roumanie qui offre l'exemple de l'économie est-européenne la plus délabrée. Sacrifiée à une politique dénuée de rationalité économique et financière, la population roumaine connaît le sort le plus précaire de tous les pays de l'Est. La faiblesse du niveau de vie roumain, inférieur à celui de la fin des années 1970, est notamment illustrée par l'augmentation alarmante de la mortalité infantile, situation que les incertitudes liées à la période actuelle semblent peu susceptibles d'améliorer.

Au delà d'une situation économique généralement critique, les difficultés de la transition vers des structures intégrant les mécanismes de marché paraissent redoutables : convertibilité des monnaies, mise en place d'un système réaliste de prix, réorganisation du régime de la propriété, etc. Le coût économique et social (chômage, inflation, inégalités) de ces transformations a été mis en lumière par la plupart des orateurs en même temps que les risques de tensions et de désillusion qu'il comporterait. Les conséquences de mouvements d'émigration massive vers l'Allemagne et l'Europe de l'Ouest ont également été soulignés. Ainsi, les difficultés liées à l'intégration économique des Allemands de l'Est (aux 344 000 d'entre eux qui avaient rejoint la RFA en 1989 se sont ajoutés les quelque 2 000 Allemands de l'Est qui affluaient encore quotidiennement en Allemagne Fédérale en mars 1990) ont altéré l'enthousiasme initial des Allemands de l'Ouest en

réticence. Dans le Nord de la Rhénanie-Westphalie, 64 villes ou communes auraient gelé pour deux mois l'acceptation d'immigrés.

Il est en outre patent que cette véritable hémorragie prive la RDA de ses travailleurs qualifiés et de ses cadres, contrariant ainsi plus sûrement encore les chances de la transition économique.

3. Les risques de désillusion et de résurgence des anciennes querelles

Plusieurs orateurs se sont inquiétés du fait que ce rejet du passé communiste se traduit par une réaction et une sublimation souvent excessive des valeurs occidentales. Cette réaction comporte un risque réel de déception compte tenu notamment de l'ampleur du coût économique et social qu'induirait la transition -de surcroît lente et partielle- vers l'économie de marché. Cette réaction doit d'autant moins être sous-estimée qu'elle concernera des sociétés habituées à une assistance étatique généralisée, peu familiarisée avec les concepts de concurrence et de sélectivité ou avec la réalité du chômage, et pour qui l'accès à la démocratie libérale risque de coïncider avec une dégradation des conditions de vie. Les institutions politiques chargées de gérer la transition pourraient se trouver fragilisées par une pression économique et sociale insurmontable.

La situation politique est au demeurant fort différente d'un Etat à l'autre. Le communisme, même réformé, a été massivement rejeté en R.D.A., en Hongrie et en Tchécoslovaquie. Il demeure une force avec laquelle il faudra continuer de compter en Pologne, en Yougoslavie et en Bulgarie. Il s'est maintenu au pouvoir au prix d'une contestation de plus en plus généralisée en Roumanie jusqu'en juin 1990.

Plusieurs personnalités ont émis la crainte d'un renouveau d'une extrême-droite nationaliste dans plusieurs Etats. Ils ont cru déceler les germes d'une telle évolution dans la résurgence de références aux racines et aux traditions nationales, dans les mouvements antisémites, voire dans une éventuelle

reconnaissance des traditions autoritaires de nombreux Etats d'Europe centrale, qui ne doivent pas être sous-estimées.

C'est néanmoins dans les contestations frontalières (Hongrie, Pologne/RDA) et dans les conflits dus aux minorités (Allemands et Ukrainiens de Pologne, Turcs de Bulgarie, Albanais du Kosovo, Hongrois de Roumanie et de Tchécoslovaquie) que se manifeste le plus clairement aujourd'hui le renouveau nationaliste que connaît l'Europe de l'Est depuis la "déssoviétisation". Celle-ci a fait resurgir des conflits occultés par quelque quarante-cinq années d'autorité soviétique, et réactivés par l'"Automne des peuples" de la fin de l'année 1989. C'est pourquoi les germes de conflits intraétatiques sont réels entre la Hongrie et la Roumanie, la Pologne et l'Allemagne, et comportent un risque de désagrégation de l'Europe centrale et orientale.

*

* *

Le retour légal de gouvernement de type léniniste inspiré par Moscou paraît d'ores et déjà exclu dans certains pays de l'Est, compte tenu de l'ampleur de la réaction de rejet des partis communistes et de l'influence soviétique qui se sont manifestés au cours des douze derniers mois.

Il paraît cependant possible que l'URSS puisse garder -avec l'assentiment des gouvernements en place- une influence non négligeable, y compris dans le domaine militaire, en Pologne et surtout en Bulgarie et en Roumanie.

Cependant l'avenir de l'Europe de l'Est reste incertain en raison de la résurgence précitée de vieilles querelles et de vieux démons, mais surtout de l'impossibilité qu'il y a actuellement à apprécier la capacité de ces pays (à l'exception de la RDA qui bénéficiera de l'aide massive de la RFA) à réussir les très radicales

réformes politiques et économiques dans lesquelles ils se sont engagés.

*

* *

④

12

0

IV - UN PARADOXE :

**L'ÉCHEC ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE DU COMMUNISME
POURRAIT ENTRAÎNER UN ÉMIETTEMENT DE L'EUROPE
ET UN AFFAIBLISSEMENT DE SA SÉCURITÉ**

Les orateurs qui se sont succédé devant votre commission se sont accordés pour nuancer l'optimisme que leur inspire la situation actuelle par une exigence de vigilance et d'action notamment dans les domaines de la sécurité et de la défense.

1. L'échec politique et économique du communisme soviétique tel qu'il a été pratiqué depuis soixante quatorze ans

La rapidité et l'ampleur des évolutions à l'Est ont suscité une situation paradoxale. L'échec économique et idéologique du communisme tel qu'il y est pratiqué est patent. La libéralisation des peuples asservis de l'Est de l'Europe s'est réalisée à un rythme impensable il y a ne serait-ce que deux années et le mouvement semble largement irréversible. Le Pacte de Varsovie est, d'un coup, vidé de son contenu. Le triomphe des valeurs politiques, philosophiques et économiques des démocraties de liberté paraît total. Les pays de l'Est sont en voie de réfuter le communisme autoritaire d'une manière qui semble, dans la plupart des cas, irréversible. En URSS même, l'échec des réformes dans le cadre du communisme favorise les progrès des idées libérales, en même temps, il est vrai, qu'un conservatisme xénophobe qui semble cependant une issue bien dangereuse et aléatoire pour l'URSS.

La guerre froide paraît soudainement et spectaculairement gagnée par les démocraties occidentales. Et cela dans la paix et dans le respect des tentatives de réformes internes du système soviétique.

2. L'apparition d'une situation stratégique plus équilibrée et porteuse d'espoir

On verra plus loin que la situation en gestation pourrait susciter un vide militaire qui profiterait à l'URSS et saperait les bases d'un équilibre de paix durable en Europe.

Il n'en reste pas moins qu'en dépit de lourdes incertitudes, les évolutions récentes ont fortement réduit les menaces qui pesaient

sur l'Europe de l'Ouest. Il n'existe plus en effet de politique de sécurité coordonnée entre les pays de l'Est et l'Union soviétique, et l'URSS ne semble plus en mesure de pouvoir compter sur un passage sans réaction de ses troupes sur les territoires de la plupart de ses anciens alliés. La dislocation de fait du Pacte de Varsovie donne à l'Europe occidentale une profondeur stratégique accrue en éloignant la menace militaire qui continue de peser sur l'Europe occidentale d'environ un millier de kilomètres. Ce point a été présenté comme fondamental.

Dans le même temps, et pour la première fois, une situation d'équilibre stratégique devient possible en Europe avec la remarquable acceptation par l'URSS du principe de réductions asymétriques complétées par des mesures de désengagement unilatéral. La réduction du dispositif militaire soviétique en Europe, si elle est réalisée (ce qui prendra du temps), rendra beaucoup moins menaçante la possibilité d'une action surprise. D'ores et déjà, les délais de mise en route d'une action surprise seraient passés, selon un expert entendu par la commission, de moins d'une semaine à environ un mois.

Pour la première fois, le système de défense occidentale est en passe d'acquiescer deux éléments fondamentaux d'équilibre stratégique qui lui faisaient jusqu'alors défaut : le temps de réaction et l'espace de manoeuvre.

Les orateurs qui se sont succédé devant votre commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées ont cependant tous insisté sur la nécessité d'établir un nouvel ordre de sécurité en Europe. Ils ont mis en lumière le fait que les mesures indispensables de désarmement et de sécurité collective en gestation devraient être complétées par l'existence, en Europe occidentale, d'un système de défense adapté aux évolutions en cours - donc strictement suffisant, mais réellement dissuasif - afin d'équilibrer la puissance militaire soviétique qui - on l'a vu - reste une réalité forte. Ils ont insisté sur les difficultés qu'il y aurait à promouvoir un tel système, jugé par eux indispensable, afin d'éviter l'émergence d'un dangereux vide stratégique et militaire en Europe occidentale.

3. Les risques d'un désarmement rampant et unilatéral ainsi que d'un découplage progressif entre la défense de l'Europe de l'Ouest et celle de l'Amérique du Nord

La perception de la menace s'estompe dans les opinions publiques occidentales.

Le nucléaire est plus que jamais perçu par l'Allemagne comme un risque spécifique pesant sur la nation vaincue de 1945, et elle seule. Arme des vainqueurs de 1945, le nucléaire est ressenti en Allemagne comme un tribut, dépassé et injuste, à payer à la défense occidentale, sans contrepartie politique de puissance ou d'indépendance.

La priorité pour l'Allemagne est désormais la réunification. Son coût risque de peser de plus en plus sur une politique de défense dont l'utilité, face à une menace de moins en moins ressentie, paraît de plus en plus contestée par l'opinion allemande.

Dans les autres pays européens également, les priorités économiques et sociales paraîtront plus pressantes que les exigences -pourtant minimales- d'une défense, parfois perçue comme inutile et dispendieuse.

Les signes d'un désarmement rampant de l'Europe de l'Ouest apparaissent alors même que les Etats-Unis exigent le partage du fardeau du coût de la défense occidentale. Ce partage peut paraître justifié par le poids économique respectif des Etats-Unis, d'une part, et de l'Europe occidentale, d'autre part.

Les prémisses d'un découplage entre la défense de l'Europe -de plus en plus dénucléarisée et progressivement désertée par les forces conventionnelles et nucléaires américaines- et la défense des Etats-Unis, se précisent. Or, le découplage a été

l'objectif majeur et jamais abandonné de la diplomatie et de la politique de puissance soviétique depuis 1947. Les raisons en sont simples, 6 000 kilomètres d'océan séparent l'Europe occidentale des Etats-Unis. Moins de 1 000 kilomètres de terres aisément franchissables et sans défense séparent la Russie des démocraties occidentales les plus à l'Est. On rappelle ensuite que, même en proie à ses difficultés actuelles et même affectée de substantielles réductions d'effectifs et de matériels militaires, l'U.R.S.S. demeure une puissance militaire de premier plan face à une Europe qui semble vouée à négliger de plus en plus une défense pourtant déjà planifiée -et cela depuis des années- comme strictement dissuasive et minimale.

4. Le risque de dilution de l'édifice communautaire dans une confédération sans ressort et àux contours indéfinis

Une seconde inquiétude se superpose à celle d'une dilution de l'Alliance Atlantique, de l'effort de défense et de couplage qui soutiennent ce qui a jusqu'alors été le pilier de la sécurité ouest européenne.

Cette inquiétude concerne la pérennité de l'édification européenne.

La construction communautaire a constitué un remarquable pôle de développement économique et un modèle dont l'URSS a tenté de s'inspirer pour édifier un espace économique est-européen cohérent. Mais l'achèvement politique, monétaire, social de la construction communautaire piétine. L'Europe communautaire saura-t-elle s'adapter à l'irruption, à ses portes, de nations qui s'ouvrent à la démocratie et à l'économie de marché ?

La résurgence de la vieille opposition entre fédéralistes et confédéralistes ne risque-t-elle pas d'emporter la fragile et inachevée construction communautaire dans un vaste ensemble aux contours incertains, aux composants hétéroclites et aux finalités improbables compte tenu de la disparité et du nombre des Etats qui y appartiendraient ? Quelles seraient les possibilités

d'actions communes de cette Europe confédérale des 23 que certains essaient déjà de superposer à l'Europe des 12 ?

Enfin, quel serait le coût économique, pour l'Europe des Douze, de son intégration au sein d'un ensemble dont onze membres auraient besoin de transferts financiers massifs ?

*

* *

V - QUE FAIRE ?

3

2

1

La concrétisation des espoirs que porte la situation actuelle paraît impliquer trois axes d'action qui ont été présentés comme devant être prioritaires par tous les orateurs qui se sont succédé devant votre commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées.

1. L'achèvement et l'intensification de la construction de l'Europe communautaire

- L'Europe des 12 comprend d'ores et déjà -et en l'état actuel du développement communautaire- un nombre maximal d'Etats compte tenu, d'une part, des règles institutionnelles (principe de la majorité) qui devraient présider à son action et, d'autre part, de la persistance de fortes disparités économiques nationales et locales, qui compliquent singulièrement le processus d'unification. Un nouvel élargissement d'une Europe communautaire encore inachevée ne pourrait qu'ébranler les bases de l'édifice communautaire.

- S'agissant de l'Europe communautaire elle-même, le risque généralement souligné est d'éviter le glissement vers le confédéralisme qui apparaît, dans certaines prises de positions, favorable à l'édification d'une "Europe élargie" à vingt-trois, de "l'Atlantique jusqu'à l'Oural". Les priorités de la construction communautaire sont connues : édification d'une zone de stabilité monétaire par la réalisation de l'union monétaire que les deux Allemagnes auront pour leur part pratiquement réalisées en une année ; suppression des frontières fiscales et mise en place des conditions concrètes de la liberté de circulation et d'établissement des personnes ; renforcement de la présidence du Conseil européen ; établissement d'un pouvoir parlementaire européen -peut-être bicaméral- de nature à combler le déficit démocratique qui caractérise le jeu des institutions communautaires. Ces objectifs doivent désormais apparaître comme des impératifs. Il reste -car ils sont très concrets- que leur réalisation sera loin d'être aisée.

La plupart des orateurs qui se sont succédé devant votre commission ont fait valoir que l'Europe occidentale ne pourrait, sous le couvert d'une mythique sécurité collective retrouvée, continuer d'éluder les questions de défense. Elle a pu le faire jusqu'ici dans la mesure où les problèmes de sécurité étaient réglés dans le cadre de l'OTAN et dans l'acceptation -réticente par nos partenaires

européens- de la position spécifique de la France en matière de sécurité. Face au vide qui se dessine en matière de sécurité en Europe, la communauté européenne a été présentée comme devant être à l'origine de la constitution d'un pôle européen de défense, complémentaire de l'Alliance, au sein duquel la France devra jouer un rôle accru, y compris dans le domaine de la dissuasion nucléaire. Ce point constitue sans doute la difficulté principale à résoudre dans le proche avenir pour l'Europe communautaire.

Le contexte actuel de libertés retrouvées, de menaces diminuées et de progrès inespérés dans le domaine du désarmement ne prédispose guère à l'évocation des questions de défense. Cela d'autant plus qu'il a été observé que les opinions publiques semblaient s'orienter, en matière de sécurité vers un angélisme qui pourrait s'avérer dangereux à terme. Appelé à être déterminant, le rôle de l'Allemagne dans l'édification d'un pôle européen de défense ne sera pas aisé à définir, ne serait-ce qu'en raison de l'hostilité allemande au nucléaire. Il est probable que l'un des prix à payer pour que l'Europe occidentale comble le vide qui risque de se créer en matière de défense soit un "aggiornamento" de la politique française de défense, notamment en matière nucléaire.

2. La gestion de la réunification allemande

La réunification de l'Allemagne est moins désormais une problématique qu'un fait. Son coût et sa réalisation impliqueront une inversion -déjà tangible- des priorités de la R.F.A. La participation de l'Allemagne à la construction communautaire et à la défense occidentale risque d'être moins active ainsi qu'on le voit d'ores et déjà pour ce qui est du processus d'union monétaire.

En matière militaire, l'effet combiné de la perception allemande, de la sécurité européenne et du fait nucléaire ainsi que le coût de l'unification rendent nécessaires -si l'on veut éviter un désarmement rampant de cette pièce essentielle du dispositif de défense occidentale- une révision du partage des tâches et du fardeau en matière de défense de l'Europe, ainsi qu'une redéfinition des concepts d'emploi des armes nucléaires. Un tel aggiornamento des postulats de la défense occidentale sera sans doute la condition du maintien d'un système collectif de sécurité crédible entre l'ouest de l'Europe et l'Amérique. Il paraît d'ores et déjà qu'au-delà des ambiguïtés calculées du discours soviétique à l'égard de l'Allemagne, l'appartenance de ce pays à l'Alliance ne devrait pas faire problème et

que le maintien de troupes soviétiques dans la partie orientale de la future Allemagne servira avant tout d'instrument d'influence pour les négociations à venir.

Quant au processus d'unification allemande, il apparaît en synthèse de ce qui a été exposé devant votre commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées qu'outre les **considérables difficultés internes purement allemandes** (union monétaire, inflation, restauration de l'économie allemande sur des bases libérales, rattrapage sociale en RDA, problème d'unification juridique, etc ...) les trois problèmes majeurs générés par l'unité allemande seront :

- 1) le problème précité du rôle de l'Allemagne en matière de sécurité ;
- 2) le poids économique de l'Allemagne réunifiée, l'importance de l'Allemagne dans le fonctionnement des institutions communautaires et des déséquilibres nouveaux qui pourraient en résulter ;
- 3) l'émergence de préoccupations économiques, politiques, stratégiques spécifiquement allemandes, cela alors que la politique étrangère allemande était jusqu'alors principalement subordonnée aux objectifs atlantiques et européens.

3. L'établissement d'un équilibre de sécurité entre l'Europe et l'URSS

Le risque majeur -face à une URSS qui reste et restera une présence militaire forte, et de ce fait potentiellement menaçante à l'échelle de l'Europe- est celui d'un désarmement rampant et un découplage entre la défense de l'Europe et celle des Etats-Unis.

L'état des opinions à l'égard d'une menace de plus en plus mai perçue, l'hostilité de l'opinion allemande à l'égard du nucléaire, la pression américaine en faveur du partage du fardeau de la défense et d'une réorientation des priorités dans la région du Pacifique, l'émergence d'autres priorités économiques et sociales notamment en Allemagne vont fortement ébranler les bases de la sécurité ouest européenne. Les fausses symétries entre un Pacte de Varsovie qui

va se dissoudre dans les faits et une Alliance Atlantique que certains présenteront comme une séquelle de la guerre froide et que d'autres tenteront de diluer dans un organisme plus politique aux fonctions indéterminées constitueront un risque supplémentaire.

L'URSS semble destinée à prôner un système pan-européen de sécurité collective à partir de l'institutionnalisation de la CSCE et la dilution, la fusion ou la disparition des alliances. Cet objectif rencontre déjà des échos chez les nouveaux responsables de l'Europe de l'Est, certains gouvernements européens et le SPD allemand.

En dépit de ses fluctuations actuelles, la diplomatie soviétique conserve incontestablement le même objectif : la dilution des éléments les plus fédérateurs de l'ensemble ouest européen, d'une part, et le découplage militaire entre l'Europe de l'ouest et l'Amérique du Nord, d'autre part. C'est la raison pour laquelle il y a fort à penser que dans les mois à venir la diplomatie soviétique s'organisera autour de quatre axes prioritaires.

a) Sans s'opposer à l'unification allemande, elle utilisera son acceptation de processus d'unification pour privilégier les concepts unanimistes et flous tournant autour d'une Europe élargie "de l'Atlantique à l'Oural", qui recoupe le thème de la "Maison Commune".

b) S'agissant de l'Alliance Atlantique, sans pouvoir s'y opposer de front dans le contexte actuel, l'URSS prônera sa disparition par abusive symétrie avec l'éclatement du Pacte de Varsovie et, à défaut, elle agira en faveur de sa dilution dans un ensemble aussi vaste et hétéroclite que possible.

c) Enfin l'URSS continuera d'essayer de favoriser la constitution de zones démilitarisées en centre Europe qui préfigurerait un désarmement aussi généralisé que possible de l'Europe occidentale et orientale, mais qui continuerait d'en exclure une bonne partie de l'URSS.

d) Il est probable que l'U.R.S.S. essaie de conserver à ses frontières une zone de sécurité et d'influence comprenant les États Baltes, la Bulgarie, la Roumanie et peut-être la Pologne.

Face à une telle situation, il apparaît que la voie la plus sûre consisterait à ce que l'Europe prenne des responsabilités accrues en matière de défense commune.

Le lien entre la défense de l'Europe et celle des États-Unis doit par ailleurs être maintenu. Les États-Unis s'impliqueront de moins en moins dans la défense de l'Europe et le coût politique de leur participation plus distante à cette défense risque d'être de plus en plus contesté par les Européens qui, à l'instar du gouvernement français, paraissent réticents à l'égard d'une refonte de l'Alliance Atlantique qui deviendrait moins militaire et plus politique.

Seule susceptible de dissuader l'U.R.S.S. et d'assurer le couplage entre la sécurité de l'Europe occidentale et celle de l'Amérique du Nord, l'arme nucléaire a généralement été présentée comme devant être maintenue en tant qu'instrument de dissuasion. La doctrine d'emploi de l'arme nucléaire pourrait être redéfinie afin que sa valeur dissuasive soit renforcée. Il semble tout d'abord que la dissuasion ne doive pas protéger les seuls détenteurs de l'arme nucléaire mais étendre sa protection au maximum d'États ouest-européens afin d'éviter les risques d'isolement politique et diplomatique ainsi que les vulnérabilités aux pressions. Il semblerait également opportun que les armes nucléaires soient simultanément réduites et modernisées afin de ne pas risquer d'être présentées comme des armes de bataille mais d'apparaître clairement comme des instruments quantitativement limités de stricte dissuasion visant la menace là où elle se trouve c'est-à-dire à l'est de l'Oural. A cet égard, l'on pressent que la France ne pourra, sans risque pour elle-même et pour la pérennité de la solidarité européenne, continuer à évoquer les motifs qui, sans l'exclure, la marginalisait dans la défense de l'Europe. Le danger se profilerait alors que l'Allemagne évoque le précédent français de 1966 pour se défaire d'engagements répondant à des exigences de sécurité qui sont désormais moins clairement perçues par l'opinion allemande.

Une réflexion sur le concept d'emploi de toutes les armes nucléaires à courte et moyenne portée en Europe a été jugée devoir

s'imposer. Le maintien de la crédibilité politique de la dissuasion suppose une adaptation de cette dernière. Si la France et la Grande-Bretagne doivent conserver un seuil minimal national et diversifié de forces de dissuasion stratégique face à l'arsenal soviétique qui - même s'il est réduit de moitié dans le cadre des accords START - restera considérable, une réflexion sur une défense préstratégique coordonnée doit être engagée. Le problème est simple : une capacité limitée mais peu vulnérable à des actions préemptives de frappe anti-force d'avertissement doit dissuader la menace là où elle se trouve c'est-à-dire en URSS.

Les conversations de Vienne peuvent aboutir à une situation de sécurité très accrue dans le domaine des armements conventionnels. Mais il faut bien voir que les importantes réductions à espérer seront d'autant plus longues à réaliser dans les faits qu'elles seront à l'origine de difficultés industrielles, économiques et psychologiques considérables, notamment en URSS. La profondeur du territoire soviétique confèrera en outre à l'URSS des capacités de redéploiement dans la partie orientale du pays dont il faudra tenir compte dans l'appréciation de la menace.

En Europe occidentale elle-même, les réductions à prévoir concerneront les armements conventionnels mais aussi le niveau du déploiement américain ainsi que les armes nucléaires à courte portée. Ces évolutions importantes rendront nécessaires une révision en profondeur du dispositif de l'OTAN. La notion de bataille de l'avant sous la protection de l'artillerie nucléaire devra se substituer à un concept de dissuasion, orientée vers une menace qui aura glissée à l'est de près d'un millier de kilomètres. Des restructurations, des coordinations accrues entre les armées nationales, une optimisation inter-étatique de dispositifs nationaux réduits seront le corollaire obligé de la situation nouvelle. Si de tels mouvements n'étaient pas entrepris, la défense de l'Europe perdrait toute efficacité.

La réduction des armements et la sécurité collective ne contribueront à la paix et à la stabilité en Europe que si, à l'ouest comme à l'est, subsiste une capacité militaire réduite mais significative et peu vulnérable, peu adapté à mener des actions offensives surprises mais de nature à dissuader tout adversaire.

L'histoire a montré que rien n'est plus dangereux que le vide en matière stratégique. La sécurité, et donc l'avenir de la paix et de la liberté en Europe, reposent autant sur l'avenir des négociations sur le désarmement et l'établissement d'un système continental de sécurité collective que sur la restructuration d'un potentiel de défense strictement suffisant, équilibré et mutuellement dissuasif entre l'Est et l'Ouest en Europe.

4. La coopération entre les deux Europe et l'aide de l'Europe de l'Ouest à l'Europe de l'Est

Si la dilution de l'Europe communautaire dans un vaste ensemble allant de l'Atlantique à l'Oural apparaît comme un risque à éviter prioritairement, l'établissement de relations organisées avec l'Europe de l'Est apparaît comme une nécessité.

Le Conseil de l'Europe semble la structure la plus adaptée pour mener à bien les actions préalables de nature à accélérer le rapprochement du socle juridique des Etats de l'Ouest et de l'Est européen, en matière notamment de libertés publiques et d'harmonisation de l'approche des problèmes de préservation de l'environnement ainsi que de nombreuses questions de société.

La formule d'association à la Communauté européenne pourrait constituer une étape ultérieure pour les Etats qui se seraient engagés avec succès dans un processus de réformes économiques de nature à les rapprocher effectivement des règles de fonctionnement économique des démocraties occidentales ainsi que de leur niveau économique et social. Une telle formule peut elle-même constituer le préalable à une future adhésion.

L'organisation de la coopération entre les pays de l'Est eux-mêmes semble également une voie à explorer sans tarder. Une telle coopération a longtemps été gênée par l'URSS qui, au moyen du COMECON, favorise les transferts bilatéraux de richesses de chaque pays de l'Est, pris individuellement, vers l'URSS.

Fondé dès l'origine sur des relations bilatérales, et pratiquement dénué de toute composante multilatérale, le COMECON pourrait peut-être évoluer vers une réorganisation de ses structures, privilégiant la cohésion entre ses membres.

Rendre systématique la création de zones de coopération interétatiques à l'Est pourrait atténuer les risques de conflits nationalistes et conjurer les tendances centrifuges qui se manifestent en Europe du Centre-Est. Une telle évolution présenterait en outre le mérite de simplifier les contacts entre la CEE et l'institution qui deviendrait véritablement son homologue est-européen, et de faciliter une coopération équilibrée entre les deux Europe.

Ce scénario suscite toutefois quelques réticences de la part des intéressés, inquiets de voir dans un éventuel arrangement régional à l'Est le prétexte, pour les Européens de l'Ouest, à interrompre les relations de ces pays avec la CEE.

Il existe toutefois des solidarités et des complémentarités qui seraient capables de favoriser la constitution de pôles de coopération régionale.

Ainsi, le projet d'une coopération triangulaire entre la Pologne, la Tchécoslovaquie et la Hongrie, s'appuie sur un marché de quelque 65 millions d'habitants. D'autre part, l'institutionnalisation, au début de l'année 1990, de la concertation polono-tchécoslovaque sur le plan de la mise en oeuvre des réformes économiques, est un signe de l'existence de solidarités régionales réelles qui pourraient être le point de départ d'une intégration économique des pays est-européens.

L'aide à l'Europe de l'Est apparaît en complément et par ailleurs d'ores et déjà comme une nécessité et un devoir pour les occidentaux. L'ampleur des besoins impliquera une organisation de cette aide. Le projet de la BERD constitue un premier pas d'organisation et de rationalisation internationale de cette aide. Mais pour que l'aide ne soit pas fournie à fonds perdu, il sera vraisemblablement nécessaire d'en subordonner les flux à des conditions d'objectifs et de résultats. L'aide devra en particulier

être concentrée vers le soutien au secteur privé et à l'économie de marché. L'aide à la formation et à la définition d'un appareil statistique indispensable à la mise en oeuvre des réformes économiques devra constituer une priorité. Aux grands projets coûteux et aléatoires devra sans doute être préférée l'aide aux PME ainsi que la coopération interentreprise et les sociétés à capitaux mixtes. A cet égard, les chambres de commerce et de l'industrie sont susceptibles de jouer un rôle des plus opportuns. L'aide à l'amortissement du coût social des réformes devra également être prioritairement pris en compte. Les procédures de jumelages entre les villes, les régions et les entreprises privées des deux côtés de l'Europe pourront également opportunément être généralisées afin de permettre un rapprochement concret et en profondeur entre les deux Europe.

DEUXIÈME PARTIE

COMPTE RENDU D'AUDITIONS

*

* *

L'on trouvera dans cette partie les **comptes rendus résumés des interventions** (1) des personnalités entendues par votre commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées, suivis dans chaque cas d'un résumé du dialogue poursuivi entre ces personnalités et les membres de votre commission.

*

* *

(1) Il ne s'agit pas d'un procès-verbal intégral de ces interventions, mais d'un texte résumé comportant de ce fait des raccourcis et des simplifications au regard des propos, plus riches et plus nuancés, effectivement tenus par les orateurs.

1. M. Roland Dumas, ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, le 1er février 1990 ; le débat qui a suivi en commission.

2. M. Alexandre de Marenches, le 14 février 1990 ; le débat qui a suivi en commission.

3. M. Gérard Wild, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, directeur du département Pays de l'Est au Centre d'études prospectives et d'informations internationales, le 22 février 1990 ; le débat qui a suivi en commission.

4. M. Michel Tatu du journal Le Monde, le 4 avril 1990 ; le débat qui a suivi en commission.

5. M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la Défense, le 10 avril 1990 ; le débat qui a suivi en commission.

6. M. Thierry de Montbrial, directeur de l'Institut français des relations internationales, le 11 avril 1990 ; le débat qui a suivi en commission.

7. M. Roland Dumas, ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, le 12 avril 1990 ; le débat qui a suivi en commission.

8. M. François Heisbourg, directeur de l'Institut international d'études stratégiques de Londres, le 18 avril 1990 ; le débat qui a suivi en commission.

9. Une délégation de députés soviétiques membres du Comité des affaires étrangères du Soviet Suprême, le 19 avril 1990.

10. M. André Giraud, ancien ministre de la Défense, le 16 mai 1990 ; le débat qui a suivi en commission.

1. M. Roland Dumas, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires étrangères, le 1er février 1990

Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir déterminé le champ de notre discussion de ce matin. Il est évident que bien des sujets viennent à l'esprit. Vous en avez cité quelques-uns, notamment le Liban. Toutefois, nous limiterons cette première rencontre aux pays de l'Est de l'Europe. Quand je dis "nous limiterons", il s'agit d'une formule audacieuse. En effet, il suffisait de vous entendre, Monsieur le Président, voilà quelques minutes, pour se rendre compte que les questions sont nombreuses et variées.

Dans un premier temps, il me paraît utile d'essayer de rassembler nos idées sur le problème et de tenter de le comprendre, avant d'imaginer quelle peut être notre action.

Que constatons-nous à propos de l'Europe de l'Est ? Tout d'abord, j'indiquerai brièvement que nous assistons à une accélération des événements, pour ne pas dire à un embellissement. Reprenons quelques dates : 12 septembre, événements de Pologne et constitutions d'un Gouvernement dans les conditions que vous connaissez ; novembre, destruction du Mur de Berlin ; décembre, événements de Roumanie, et nous sommes à la fin du mois de janvier 1990.

En même temps que les événements s'accélèrent, les situations évoluent et changent de nature. Si je voulais porter un jugement global sur ce qui vient de se passer au cours des derniers mois, je dirais que nous sommes entrés dans la seconde phase de l'évolution dans les pays de l'Est.

La première phase a concerné la mise à bas des structures héritées de la guerre, la fin du parti Etat et des régimes communistes dans ces pays.

La seconde phase est celle de la contestation des régimes de transition. Elle prend des formes diverses selon les pays, mais on observe une particularité commune : c'est la pression populaire qui y conduit. Face à cette contestation, les responsables du moment réagissent de façon différente en Roumanie, en Tchécoslovaquie, en Bulgarie, en Pologne, ou en R.D.A.

L'accélération des événements et le changement de nature de la contestation constituent la première caractéristique de cette évolution. La deuxième caractéristique est, me semble-t-il, l'apparition de facteurs nouveaux en ce qui concerne les problèmes de l'Allemagne de l'Est et, par voie de conséquence, de l'Allemagne de l'Ouest avec, là aussi, un mouvement d'accélération vers la réunification. La troisième caractéristique, ce sont les bouleversements intervenus en U.R.S.S., notamment à Moscou.

Il existe donc là un ensemble de facteurs qui se conjuguent, se multiplient et se traduisent par le phénomène global auquel j'ai fait allusion.

J'aborderai successivement l'évolution qui a eu lieu dans les différents pays anciennement satellites de l'U.R.S.S., l'évolution du problème allemand à travers ce qui se passe en R.D.A. et l'évolution à l'intérieur de l'U.R.S.S.

J'ai déjà amorcé un début d'analyse en ce qui concerne les pays dits de l'Est de l'Europe. J'ai déjà dit que les réactions étaient diverses et que l'on avait pu assister à des mouvements de foule qui avaient été porteurs de cette contestation. Quelle est, à mes yeux, la particularité de ces mouvements ?

Tout d'abord, on constate un rejet, sous des formes diverses, totalement ou partiellement, de ce qu'a été et de ce qu'est encore l'appareil communiste.

Le rejet est profond, global, dans des pays comme la Roumanie, où l'on a identifié la dictature de Ceausescu au système

qui a été porteur de cette dictature. On sent bien, au travers des manifestations, que ceux qui, de près ou de loin -même quelquefois de très loin- se sont trouvés dans le système à un moment donné -et même s'ils en ont été victimes- ne peuvent échapper à cette opprobre. C'est l'exemple à l'état pur, le plus clair et le plus simple.

D'autres exemples sont plus nuancés. En Bulgarie, par exemple, une équipe au pouvoir conduite par M. Maldenov, ancien ministre des affaires étrangères, mais membre du parti communiste bulgare et de l'ancienne équipe, aujourd'hui président du Conseil d'Etat, s'efforce de contenir ce mouvement en le canalisant et en l'accompagnant. Je ne parierai pas sur l'avenir immédiat.

D'une façon générale, on constate une volonté de transformer le parti communiste tel qu'il existait dans ces pays, souvent en le débaptisant et en lui donnant une coloration plus sociale-démocrate, en changeant ses dirigeants et en rajeunissant les cadres -c'est le cas de la Pologne, où un jeune homme responsable, d'une quarantaine d'années, a pris les rênes du pouvoir du nouveau parti. Toutefois, malgré cela, on note une désaffection profonde à l'égard du parti communiste. L'exemple le plus caractéristique est sans doute celui de la R.D.A.

Par ailleurs, les dirigeants souhaitent se dissocier de l'ancienne organisation. C'est par exemple le cas de M. Jaruzelski, qui refuse de reprendre sa carte du parti ou de M. Nemeth, en Hongrie, qui annonce qu'il sera candidat aux élections, mais en tant que candidat libre, c'est-à-dire qu'il ne sera pas investi par le parti.

Du reste, il peut être intéressant de noter au passage que cette particularité, qui apparaît dans tous les pays, a pu avoir quelques échos à Moscou, ce qui expliquerait les rumeurs et démentis de ces heures dernières concernant la volonté de M. Gorbatchev de s'éloigner du parti communiste.

Par conséquent, à l'intérieur de chacun de ces pays, anciennement satellites de l'U.R.S.S., on observe une volonté de prendre ses distances par rapport au régime avec, ici et là, je le répète,

une volonté clairement exprimée et, ailleurs, un désir d'accompagner le mouvement.

S'agissant maintenant de la R.D.A., c'est probablement dans ce pays que le mouvement a été le plus fort. Aujourd'hui, la R.D.A. se trouve dans une situation que je n'hésite pas à qualifier de dramatique. Il n'y a plus d'Etat -l'Etat se désagrège-, les commandes ne répondent plus. Les visites successives de M. Fischer, ministre des affaires étrangères de R.D.A. et, plus récemment, de M. Modrow à Moscou, ont sans doute pour objet d'expliquer cela au "grand frère" soviétique, ce qui traduit, dans une certaine mesure, le fléchissement de la position de Moscou sur l'affaire allemande.

Aujourd'hui, le pouvoir est désemparé. Le parti communiste ne tient plus les choses en main et la campagne électorale qui s'amorce donne une certaine prééminence à un parti qui avait traditionnellement ses assises en Allemagne de l'ouest -je veux parler du S.P.D.-. Aujourd'hui, en R.D.A., la seule perspective raisonnable est celle qui pourrait se dégager des élections avec -on peut le dire aujourd'hui, au début du mois de février, mais la situation peut évoluer d'ici au mois de mars et avril- une vraisemblance de succès du S.P.D., qui apparaîtra comme le premier parti fort de l'Allemagne de l'Est.

La campagne conduite par M. Willy Brandt rencontre un certain succès. La manifestation de Gotha en est le témoignage. Ce n'est pas par hasard que cette ville a été choisie ; chacun a présents à l'esprit les événements qui ont eu lieu voilà une centaine d'années : le parti communiste allemand a précisément été créé à Gotha. Environ 120 000 personnes ont participé à cette grande manifestation populaire présidée par M. Willy Brandt, ce qui donne la mesure du mouvement.

Par conséquent, le S.P.D. apparaît aujourd'hui comme l'une des forces possibles de la reconstruction de l'Allemagne de l'Est. Toutefois, les thèmes de la campagne électorale en Allemagne de l'Est sont de deux ordres : volonté de construire un Etat démocratique et désir de réunification.

Vous aurez sans doute observé comme moi que M. Willy Brandt, qui était très prudent sur l'affaire de la réunification lorsqu'on a commencé à y faire allusion a été, dans une certaine mesure, obligé d'emboîter le pas. D'ailleurs, indépendamment de son succès personnel et de celui de son parti, il apparaît comme l'un des hommes -du reste, il sera vraisemblablement nommé président d'honneur du parti S.P.D. est-allemand- de la réunification de l'Allemagne.

Face à cette déliquescence de l'Etat, l'Etat est-allemand apparaît comme une force politique qui ne gagnera pas, à elle seule, les élections. Des contacts ont donc été pris afin de voir comment pourrait se constituer une majorité autour de cette force politique sur le thème fondamental de la réunification.

Tout cela a été expliqué, me semble-t-il, ces jours derniers, par M. Modrow à M. Gorbatchev. Les élections en R.D.A. ne manqueront évidemment pas d'avoir des conséquences en R.F.A., où le thème de la réunification est également présent dans les débats politiques et où, de la même façon -les résultats de l'élection en Sarre peuvent en porter témoignage- un succès du S.P.D. apparaît possible.

M. Lafontaine sera investi comme candidat chancelier aux élections de décembre. Il s'agit d'un homme jeune qui a une bonne écoute personnelle et qui a su faire une campagne intelligente et raisonnable abordant, lui aussi, le thème de la réunification. Il a tenu des propos extrêmement sensés : il n'y a pas seulement le rêve de la réunification, il existe aussi des problèmes concrets, telle l'apparition des transfuges d'une Allemagne vers l'autre. Ce mois-ci, 50 000 personnes sont encore passées de l'Est à l'Ouest avec tous les problèmes que cela pose : l'Allemagne de l'Est se vide de ses cadres, de ses entrepreneurs et l'Allemagne de l'Ouest qui les reçoit ne voit pas nécessairement d'un très bon oeil cette arrivée de demandeurs des avantages sociaux de l'Allemagne de l'Ouest.

M. Lafontaine a eu l'honnêteté, me semble-t-il, de poser ce problème en termes clairs aux Allemands, d'où son succès -un beau succès puisqu'il a obtenu plus de 50 % des voix- qui fait de lui l'un des "clients" potentiels sérieux pour la chancellerie l'année prochaine.

Le chancelier Kolh et la coalition remontent, c'est exact, dans les sondages ; il ne faut donc rien en déduire pour le moment. Il est également vrai que des tests concrets auront lieu avec les six élections régionales ou locales, qui se dérouleront en Allemagne de l'Est avant la grande consultation nationale du mois de décembre.

Il n'en demeure pas moins que la situation des deux Allemagne est telle que la réunification allemande est à nos portes et que cela pose un certain nombre de problèmes dont nous pourrions débattre si vous le souhaitez.

En ce qui concerne l'U.R.S.S., la situation économique ne s'améliore pas. Vous y avez fait allusion, Monsieur le Président ; je n'y reviens pas. Nous pourrions entrer dans le détail : à Moscou, le ravitaillement n'est pas mieux assuré ; la situation financière ne s'est pas améliorée ; le passage de l'économie d'Etat à l'économie du marché ne se fait pas - du reste, on ne sait pas comment y parvenir - ; il est facile de poser le problème, mais plus difficile de trouver des solutions ; il n'existe pas d'exemple. Pour l'instant, le mouvement, prévisible, des nationalités est contenu.

Face à ces situations, M. Gorbatchev réagit avec courage et habileté. Il se trouve un peu dans la situation du pompier qui court partout, là où naissent des incendies : hier, les Républiques Baltes, aujourd'hui l'Azerbaïdjan. S'agissant des Républiques Baltes, il a mis une digue ; il n'est pas certain qu'elle résiste longtemps à la poussée. En Azerbaïdjan, c'est l'armée qui a été mobilisée. L'ordre public est plus ou moins bien rétabli. On s'oriente vers ce que l'on a appelé, de triste mémoire, une "normalisation des choses". A Bakou, tout n'est pas rentré dans l'ordre. Aujourd'hui, c'est l'Azerbaïdjan. Demain, ce sera peut-être l'Ouzbekistan ou d'autres Républiques.

Dès lors que M. Gorbatchev avait "levé le couvercle" de cet empire, il était prévisible que le droit à l'autodétermination des peuples jouerait, là comme ailleurs.

Dans quelques jours, à l'occasion du plénum du mois de février, nous connaissons la réalité du pouvoir politique de Gorbatchev et de sa maîtrise des événements. L'évolution va se poursuivre dans ce domaine. Les dirigeants, à commencer par M. Gorbatchev, devront faire preuve de beaucoup d'imagination pour répondre à ce mouvement irrésistible, qui s'apparente à un mouvement de décolonisation. Chacun sait que deux solutions seulement, échelonnées dans le temps, peuvent répondre à un tel mouvement. En réalité, il n'en existe qu'une.

Face à cette aggravation et à cette accélération, l'Occident se devrait d'accélérer lui-même sa réflexion. En effet, sa démarche est un peu lente par rapport aux événements. J'en ai eu la preuve, ces jours derniers, à Vienne, où je me suis rendu pour la conférence sur le désarmement en Europe. J'ai tenté de lui donner l'impulsion politique dont elle avait besoin.

J'ai constaté avec un certain étonnement que cette négociation était en retard par rapport aux événements. Nous discutons pour savoir combien d'hélicoptères, d'avions iraient dans la "corbeille" du désarmement. Or, dans le même temps, nous attendions l'annonce de M. Bush. Il allait proposer à ses alliés, notamment au Président de la République française, une réduction des effectifs en Europe centrale : passer tout de suite de 275 000 hommes à 190 000.

Dans le même temps, du côté du Pacte de Varsovie, la Hongrie demande le retrait des troupes soviétiques : 60 000 hommes. La Tchécoslovaquie engage des discussions. Bientôt, ce sera la Pologne, et probablement la R.D.A., car les élections libres amèneront une autre majorité que celle du parti communiste. Cette nouvelle majorité, portée par ce double mouvement de souveraineté nationale et de réunification nationale, conduira inévitablement à poser la question, comme la posent aujourd'hui la Tchécoslovaquie et la Hongrie.

Des alliances vont petit à petit, sous nos yeux, changer de nature.

Le travail des négociateurs et des diplomates se révélera un peu lent. Ce phénomène marque sans aucun doute la fin de la période de l'après-guerre. Un ordre nouveau s'installe : tout est changé, tout est bouleversé. Nous allons retrouver une Europe -que certains ont connue- avec cependant un seul événement nouveau par rapport à 1945 : l'existence de la Communauté économique européenne. C'est la seule force nouvelle qui reste de cette après-guerre. Tout le reste va changer. C'est à partir de l'existence de cette réalité qu'il faut réfléchir à l'Europe de demain. Il convient donc de renforcer ce pôle pour organiser l'Europe.

Nous devons aussi réfléchir à ce que peut être la sécurité de l'Europe dans les conditions nouvelles que je viens de décrire : un ensemble de pays, soumis depuis 44 ans à un régime qui, petit à petit, a été rejeté par les populations, qui aspirent maintenant à la liberté, à la démocratie, que nous connaissons. Il faut donner une espérance à ces pays.

La Hongrie a déjà pris de l'avance par rapport à d'autres pays. Elle a déjà opté pour l'économie de marché, pour le multipartisme. Aux prochaines élections, 45 partis politiques se présenteront. La Hongrie a demandé à l'Union soviétique de retirer ses troupes. Elle sort donc du Pacte de Varsovie. La Hongrie a posé, à Sofia, en termes très vifs, le problème du Comecon.

Ce pays remplit tous les paramètres de la démocratie que nous avons directement ou indirectement proposés comme critères de référence. Or, les Hongrois s'interrogent. Ils trouvent regrettable que le fonds monétaire ne les aide pas, que leur entrée dans le Conseil de l'Europe ne soit pas aussi rapide qu'ils l'imaginaient. Ils savent bien qu'ils ne peuvent pas entrer dans la Communauté économique européenne : nous devons terminer 1993 et nous organiser.

Ces propos seront vrais demain pour la Tchécoslovaquie et pour la Pologne. Nous devons répondre aux interrogations de ces pays que nous avons aidés à sortir de cet empire dans lequel ils se trouvaient mal.

Je remarque que l'idée de la confédération européenne rencontre un certain succès. Elle pose beaucoup d'interrogations, de demandes de la part des pays de l'Est. Elle constitue une réponse à la question qui se posera.

Une autre question se pose à nous : quid de la sécurité en Europe ? Nulle part nous n'avons donné un embryon de réponse. La seule réponse était celle des pactes et de l'équilibre des forces : Pacte de Varsovie - OTAN. Or, comme ces pactes se vident de leur contenu, l'imagination se donne libre cours. On voit déjà l'Allemagne de l'Est dans l'Alliance Atlantique !

Seuls deux problèmes de sécurité se posent en Europe. Le premier concerne la sécurité de l'Union des républiques socialistes soviétiques, la Russie, car il faudra parler de plus en plus de la Russie. Historiquement, ce problème s'est posé en 1939, en 1913, au XIXe siècle. Il se pose par rapport au problème allemand.

Malgré les propos tenus aujourd'hui par M. Gorbatchev, il restera toujours, en arrière-plan, une sorte de préoccupation de l'U.R.S.S. par rapport à l'Allemagne.

L'Allemagne d'aujourd'hui n'est pas celle de 1933-1945, mais elle reste quand même cette puissance allemande.

Le deuxième problème concerne la sécurité en Europe. Je ne suis pas sûr que l'idée de faire entrer la R.D.A. dans le Pacte Atlantique soit une bonne réponse. Le problème est de savoir si les troupes qui sont stationnées dans les pays occidentaux avanceront de 300 km en direction de l'U.R.S.S. Cette vraie question se pose à nous, pays occidentaux.

Les petits pays de l'Europe se posent le problème de la sécurité en Europe par rapport à la question allemande. Des pays comme la Pologne, la Belgique, la Hollande, le Danemark, l'Italie, la France, ont eu d'abord des réactions d'étonnement, puis d'inquiétude. Que se passera-t-il en cas de réunification allemande ?

Il faudra donner cette réponse, car les événements se précipitent. J'ai reçu avant-hier, à Paris, M. Genscher, qui voit aujourd'hui triompher ses idées de rapprochement avec les pays de l'Est.

Je lui ai tenu les propos suivants : si nous constatons que la réunification allemande est inscrite dans les faits -tout le monde en convient aujourd'hui, même Mme Thatcher- si nous constatons l'accélération des choses, notamment la réunification allemande, si nous constatons des problèmes et des interrogations, ne mélangeons pas les questions, ne disons pas que vous allez faire la réunification allemande et que nous étudierons les problèmes après. Examinons les problèmes avant. Raison supplémentaire pour que les Européens se mettent autour d'une table pour en parler.

Mais la Communauté économique européenne ne dispose pas encore d'enceinte à cette fin. Elle n'a aucune capacité à parler de la défense. C'est dommage.

La C.S.C.E. paraît le forum le plus approprié. Cependant elle doit se réunir en 1992. Nous n'avons pas encore obtenu l'accord des Américains pour la réunir en 1990. Nous sommes donc un peu dans l'interrogative en face d'événements qui galopent.

J'ai continué à l'adresse de M. Genscher : les Allemands, qui ont un droit incontestable à la réunification, doivent comprendre aussi qu'ils ont un devoir, celui de rassurer les autres peuples de l'Europe.

Il faut répondre à des questions : quid des traités, notamment celui d'Helsinki ? Quid des frontières ? Quid des minorités ? Nous connaissons le rôle joué par la question des minorités ethniques dans l'entre-deux guerres et même avant. Nous ne nous posons plus la question de l'Alsace, mais les pays de l'Europe centrale se posent cette question.

En Pologne, en Hongrie, en Roumanie, en Tchecoslovaquie, les problèmes des frontières, des minorités, de la sécurité en général, doivent être traités.

Devant ce bilan, nous ne devons être ni pessimistes, ni optimistes. Devant votre commission, j'ai parlé avec beaucoup de liberté. A l'extérieur, je dois prendre la juste mesure due aux obligations diplomatiques.

Une série d'élections auront lieu dans certains de ces pays : de mars à juin pour la R.F.A. Le paysage sera tout à fait différent dans le deuxième semestre de cette année. Des forces politiques vraies vont apparaître - nous serons surpris - et nous aurons en face de nous des interlocuteurs. Ils poseront les problèmes réels auxquels nous devons répondre.

*

* *

La présente intervention a été suivie d'un débat, résumé ci-dessous, avec les membres de votre commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées.

Après avoir remercié le ministre d'Etat pour son analyse, le président Jean Lecanuet a fait observer que si, pour sa part, il se réjouissait de l'effondrement accéléré des régimes autoritaires à l'Est, le bouleversement en gestation de la carte géostratégique de l'Europe impliquait une concertation plus active que jamais, notamment entre les Douze, d'une part, et les Etats membres de l'alliance atlantique, d'autre part.

Interrogé par M. André Bettencourt sur l'opinion dominante en R.F.A. à l'égard du problème de la réduction des troupes américaines en Allemagne fédérale, le ministre d'Etat a noté qu'il lui apparaissait que, dans l'immédiat, le non découplage et la présence de troupes américaines sur le sol allemand lui semblaient

être des références maintenues d'une politique allemande, attachée aux pôles d'ancrage que sont la communauté économique européenne et l'alliance atlantique. Il n'a cependant pas exclu que le problème des armements nucléaires à courte portée, y compris français, soit rapidement posé par certains interlocuteurs allemands.

Avec M. Marc Lauriol, M. Roland Dumas a évoqué l'émergence du problème des nationalités, résultant de l'émancipation des peuples de l'Europe de l'Est. Convenant avec M. Marc Lauriol de l'acuité de cette question, il a émis l'idée que puisse s'élaborer rapidement en Europe un droit protecteur des nationalités et des minorités dans le cadre de l'intangibilité des frontières des Etats, dont le principe demeure fondamental.

Egalement interrogé par M. Marc Lauriol sur les déclarations du secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, à Berlin, en décembre 1989, concernant la transformation et l'extension de l'alliance atlantique, M. Roland Dumas a mis en parallèle l'audace de ces propositions et la réserve manifestée par la diplomatie américaine à l'égard des initiatives européennes plus immédiates et concrètes concernant les relations économiques avec l'Europe de l'Est, comme le projet de Banque européenne pour la reconstruction et le développement.

M. Michel d'Aillières a cité trois sujets d'inquiétude. D'une part, le caractère, selon lui prématuré, des élections dans certains pays de l'Est, compte tenu de l'impréparation des forces politiques nouvellement libérées. D'autre part, la démobilitation des opinions publiques occidentales et notamment américaine à l'égard des questions de sécurité qui demeurent aiguës compte tenu de la poursuite de la modernisation de l'appareil militaire soviétique. Enfin, les incidences de la réunification allemande sur l'équilibre de la Communauté européenne. S'agissant de la date des élections en Europe de l'Est, le ministre d'Etat a noté qu'un report excessif pouvait comporter des dangers compte tenu du climat d'incertitude et d'instabilité qui régnait dans certains Etats. Pour ce qui est des Etats-Unis, M. Roland Dumas a fait valoir que la prise en compte des réalités européennes n'était pas perçue avec la même acuité des deux côtés de l'Atlantique ainsi qu'en témoignait la différence d'approche entre les Etats-Unis et les Etats européens sur l'urgence d'une réunion, avant la fin de l'année, des chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres de la C.S.C.E. Il a conclu sa réponse à M. Michel d'Aillières en observant qu'à l'occasion des négociations les plus

récentes sur les accords de Schengen, la question des relations interallemandes avait fortement pesé sur la position de la République fédérale.

M. Claude Estier a fait observer qu'une nouvelle accélération des processus en cours pourrait résulter de la date peu éloignée choisie pour l'organisation d'élections libres en R.D.A. L'installation d'un nouveau pouvoir en R.D.A. pourrait en effet faire apparaître de manière rapide et concrète le problème de la réunification.

M. Roland Dumas a confirmé cette analyse en notant par ailleurs qu'une victoire des forces démocratiques en R.D.A. pourrait avoir des conséquences sur les équilibres démocratiques internes à la R.F.A.

Le ministre d'Etat a alors évoqué avec M. Michel Poniatowski les difficultés des dirigeants soviétiques à promouvoir les mesures adaptées à l'actuelle désorganisation de l'économie de l'U.R.S.S. et aux problèmes de l'approvisionnement. Puis, MM. Michel Poniatowski et Roland Dumas se sont félicités que les événements de Roumanie de décembre 1989 se soient déroulés dans le respect de la souveraineté nationale roumaine.

M. Jean-Pierre Bayle a alors estimé, avec M. Roland Dumas, que le problème de la présence de troupes françaises en Allemagne fédérale pourrait, à court terme, être posé en liaison avec l'évolution de la question allemande. M. Jean-Pierre Bayle a insisté à cet égard sur la spécificité de la présence militaire française en R.F.A. par rapport à la présence américaine.

Interrogé par M. Jacques Genton sur les initiatives des collectivités locales françaises en faveur de la Roumanie, M. Roland Dumas a rappelé que ces interventions relevaient de la seule appréciation des dites collectivités territoriales, et que le Quai d'Orsay se bornait à assurer la coordination des efforts engagés. Il a précisé, par ailleurs, que l'aide d'urgence accordée par l'Etat s'était jusqu'alors élevée à vingt-cinq millions de francs. Puis, évoquant les visites en Roumanie de MM. Lionel Stoléru, Thierry de Beaucé, Alain

Decaux, Paul Quilès et Roger Fauroux, le ministre d'Etat a exposé les grandes orientations de la coopération franco-roumaine dans laquelle la francophonie était appelée à occuper désormais une place non négligeable.

Interrogé également par M. Jacques Genton sur le nécessaire renforcement des institutions européennes et sur la démocratisation de celles-ci, M. Roland Dumas a estimé que, s'il convenait d'avancer dans la voie de l'union politique, cette perspective ne devait pas néanmoins occulter le caractère primordial de la constitution de l'Union économique et monétaire, objet de la conférence intergouvernementale qui s'ouvrira à la fin de cette année. Il a fait état de l'excellente concertation prévalant entre la France et l'Italie, qui assurera la présidence de la Communauté.

Puis MM. Roland Dumas et Claude Mont sont convenus de l'importance qu'il y avait à coordonner les initiatives européennes et atlantiques en matière de désarmement, afin d'empêcher qu'une course incontrôlée au désarmement n'exerce finalement une influence déstabilisatrice sur les pays d'Europe centrale et orientale.

Interrogé par M. Michel Caldaguès à propos des conséquences d'une éventuelle réunification allemande sur le processus de libéralisation des pays de l'ancien glacis soviétique, M. Roland Dumas a estimé que l'hypothèse d'une réunification allemande ne lui paraissait pas de nature à entraver substantiellement l'émancipation des pays d'Europe de l'Est, vis-à-vis de l'U.R.S.S.

A une question de M. Michel Maurice-Bokanowski sur l'avenir de la paix mondiale à la suite des mutations en cours, le ministre d'Etat a répondu que le nouveau contexte géopolitique issu des évolutions est-européennes, rendait nécessaire, à terme, la mise en oeuvre d'un système de sécurité différent de celui qui avait assuré la paix depuis 1945.

2. M. Alexandre de MARENCHES, le 14 février 1990

Nous vivons des événements qui marquent dans l'histoire et ces événements étaient prévisibles. Cependant, jamais nous n'avions pu les prévoir dans le temps puisque nous ne pensions pas qu'ils puissent avoir lieu avant l'an 2000.

Quelles sont les raisons d'abord de ces événements ? Pour ma part, j'en vois trois.

D'abord partout les systèmes et les régimes communistes ont produit quelque chose qui est entre la misère et la pauvreté. D'autre part, il y a le côté simple et têtu de M. Reagan. Il a voulu la guerre des étoiles et l'URSS a fait l'addition et s'est aperçu qu'elle ne pouvait pas suivre financièrement.

La troisième raison est que l'on ne peut plus avoir nulle part d'obscurantisme. Les mots, les idées, les images passent aujourd'hui les frontières. Il est d'ailleurs tout à fait symptomatique de remarquer que sur la place Tien An Men au mois de juin dernier, les calicots étaient en anglais ou plus exactement en américain. Ceci bien sûr destiné à la presse étrangère.

Par ailleurs, il y a toujours deux facteurs permanents dans l'ensemble des pays de l'Est avec des proportions variables bien évidemment. Tout d'abord, la haine du Russe, y compris d'ailleurs dans l'empire soviétique. Ensuite, la haine du communisme, qui a déçu car il n'a pas apporté le confort et surtout il a menti. Il promettait un "avenir radieux" et la jeunesse d'aujourd'hui n'a que faire d'un "avenir radieux", ce qu'elle veut c'est un présent convenable.

Une partie de ces événements d'ailleurs avait été planifiée dès Andropov, secrétaire général du Parti qui était auparavant, je vous le rappelle, le chef du KGB et si le KGB est le service de

renseignements soviétiques, il veille également, entre autres, à la pureté des dogmes. Les Russes, car il va falloir oublier le terme de Soviétiques pour ne plus parler que des Russes, sont au bord de la disette. Savez-vous que dans beaucoup d'endroits on a rétabli les cartes de rationnement ? Je crois que, pendant des années, nous avons été bluffé par la propagande et la désinformation soviétiques et que nous découvrons aujourd'hui la sombre réalité.

En dehors du domaine militaire et spatial bien évidemment, et à ce propos, je voudrais simplement faire remarquer que, en URSS l'espace est à 100 % militaire, et qu'en dehors donc de ce domaine, il s'agit d'un pays qui est pratiquement un pays du tiers-monde. Il faut savoir que, dans l'empire soviétique, les trains vont toujours à 50 km/heure de moyenne et quand l'on voit les distances cela représente des durées incroyables. Par ailleurs, il n'y a pas plus de routes pavées qu'en Belgique. D'une certaine manière, je crois qu'ils sont contraints de se débarasser des pays de l'Est et, pour parler d'une manière familière, de nous "refiler le bébé". Or c'est un bébé qui est malade mais qui comprend tout de même cent millions d'habitants. Comme disait Cocteau, puisque "ces événements nous dépassent, feignons de les avoir organisés". Je crois que c'est un petit peu ce qui se passe à l'heure actuelle. Nous allons nous retrouver face à un énorme problème et c'est pour nous un challenge formidable. La difficulté va être de savoir si nous serons à même de le relever ou pas.

Vous savez, dans le fond, il y a deux rideaux de fer. L'un entre la liberté et l'Est. L'autre se trouve à Brest-Litovsk et il sépare l'Occident de la Russie.

Si vous le permettez, je voudrais faire maintenant un petit panorama par pays et par zone géographique car les problèmes ne sont pas identiques partout. D'abord, les pays baltes qui sont donc à l'intérieur de l'empire. Eh bien je crois que les Soviétiques laisseront faire à condition toutefois que ces pays soient finlandisés.

Pour ce qui est de la R.D.A. c'est fait. L'union est déjà faite et nous ne pouvons rien apporter car il s'agit évidemment d'une chasse gardée de l'Allemagne de l'ouest. Je vous rappelle que cela fait maintenant 80 millions d'habitants et que si l'on compte l'Autriche, car en fait, un anchluss économique est en train de se faire, cela

représente 90 millions de Germains sans oublier évidemment les minorités allemandes dans un certain nombre de pays.

Pour la Tchécoslovaquie, il s'agissait d'un des pays les plus staliniens et les plus durs avec la R.D.A. et je pense que ce sera demain un des plus libres, un dans lequel les élections auront lieu avec la plus grande liberté.

La Hongrie constitue le plus ancien terrain d'expérience économique et les perspectives sont assez bonnes.

Quant à la Roumanie, je crois que c'est le pays où la France aurait le plus à faire ; la France et les autres pays latins bien évidemment car c'est le pays le plus francophone de tous les pays de l'Est. J'ajouterai, ce qui n'a pas de rapport mais est tout de même intéressant à savoir, que c'est le seul pays qui ne soit pas endetté.

La Bulgarie. Il s'agit d'un cas tout à fait spécial car les Bulgares ont toujours été très proches des Russes et le tsar de Bulgarie a toujours été sous la coupe du tsar de Russie.

Dans l'ensemble, je crois que nous pouvons, si nous nous organisons, -ce qui n'est pas le cas actuellement car nous agissons toujours en ordre dispersé et donc nous ne sommes pas très efficaces-, nous pourrions donc, si nous avons un seul délégué qui puisse parler au nom de l'ensemble des Occidentaux, c'est-à-dire de l'Europe, des Etats-Unis, du Canada et du Japon, eh bien nous pourrions avoir des résultats extrêmement forts. Cela étant, je crois que certes nous pouvons être optimistes pour certains pays de l'Est mais à condition de les aider efficacement, c'est-à-dire qu'il faut aider les pays et la population, ce qui revient à aider en fait les PME et les PMI et non pas les gouvernements ou les partis. A l'inverse, je dirai qu'un des malheurs du bébé qu'on va nous refiler c'est qu'il est horriblement paresseux et qu'il faudra bien faire avec.

Un autre point important est qu'il faut bien voir que la puissance physique (mines, pétrole, matières premières, etc...) la plus grande, l'URSS, est à l'est de l'Oural alors que la puissance humaine, et je parle là des blancs slaves, se trouve elle à l'ouest de l'Oural. Ce

qui veut dire qu'il y a là le germe d'un déséquilibre pour le siècle à venir.

Comme je le disais tout à l'heure, je regrette que l'Occident ne puisse pas parler d'une seule voix et que même l'Europe en soit parfaitement incapable. Vous savez qu'à l'heure actuelle les Américains ont très envie de rentrer chez eux et je voudrais à ce propos rappeler trois chiffres que j'aime à rappeler souvent et qui me paraissent extrêmement significatifs.

On peut se demander pourquoi 245 millions d'Américains devraient défendre une Europe de 325 millions d'habitants contre 285 millions de Russes. Il faut pour cela, je crois, de notre part, avoir vraiment une mentalité de vieille dame entretenue. Il est évident que les Américains partiront et vraisemblablement plus vite qu'on ne le pense. Les Russes ont une stratégie permanente depuis la seconde guerre mondiale qui est de découpler l'Europe de l'Amérique. Je crois que nous devons, nous autres Européens, nous livrer à une réflexion approfondie sur la défense de l'an 2000. Sommes-nous outillés au niveau de la guerre ? Pour ma part, je ne le pense pas car nous pensons toujours en terme de paix ou de guerre.

En face il y a des soldats de la guerre globale, ce qui veut dire que ce sont des soldats politiques. Pour l'empire soviétique, la paix n'est que la continuation de la guerre par d'autres moyens. Nous avons besoin d'un état-major de guerre globale qui rassemble à la fois des militaires, des spécialistes des affaires financières et économiques, de la propagande, etc ... et un état-major qui soit, si possible, inter-allié. Cela est nécessaire si nous voulons garder notre liberté qui est tout de même finalement ce que nous avons de plus précieux à défendre. Mais bien sûr nous devons cependant garder une défense militaire classique car il faut savoir que l'adversaire continue à produire des armements modernes et nombreux.

*

* *

M. Alexandre de Marenches a ensuite répondu aux questions des commissaires. Il a successivement évoqué : avec M. Marc Lauriol, le problème des nationalités, de l'importance

géostratégique de la Chine vis-à-vis de l'URSS et de la poussée islamique en URSS ; avec M. Michel Poniowski, la nécessité d'un renouveau de notre pensée de défense et la situation au Proche-Orient et au Moyen-Orient ; avec M. Robert Pontillon, le rôle joué par le K.G.B. dans les évolutions actuelles et les conséquences de la crise économique en Union soviétique ; avec M. Max Lejeune, le rôle que pourraient jouer les chefs de l'armée soviétique en cas d'essoufflement de la politique conduite par M. Gorbatchev.

Après avoir répondu à des questions de M. André Bettencourt sur l'importance du "goulag" et sur l'attentat perpétré contre le pape Jean-Paul II, M. Alexandre de Marenches s'est entretenu avec M. Jacques Golliet de la question des approvisionnements pétroliers et avec M. Michel Caldaguès des conséquences du nécessaire renouveau de la pensée en matière de défense sur les moyens militaires de la France.

M. Alexandre de Marenches a ensuite souligné avec le président Jean Lecanuet que le but de la stratégie de Moscou demeurait la neutralisation de la "Mittel Europa" et le découplage entre l'Amérique et l'Europe occidentale.

M. Alexandre de Marenches a enfin évoqué avec M. Franz Dubosq le renouveau de l'orthodoxie et la résurgence du phénomène religieux, et avec M. André Jarrot le rôle de l'église russe.

3. M. Gérard WILD, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, directeur du département pays de l'Est au Centre d'études prospectives et d'informations internationales, le 22 février 1990

(...) Mon propos est aujourd'hui d'évaluer les dimensions économiques des changements intervenus récemment en Europe centrale et orientale. J'aborderai ce problème, de manière classique, en trois temps. J'essaierai, dans un premier temps, de montrer, à travers le bilan économique des pays concernés, que le renouvellement des règles du jeu économique est apparu comme un besoin absolu qui ne laissait pas d'autre alternative aux dirigeants. Puis j'analyserai les problèmes posés par la transition vers des structures et vers un fonctionnement économiques dont la logique relève essentiellement du marché. Enfin, je me pencherai avec vous sur le rôle que peuvent jouer les Occidentaux et, en particulier, la France, dans le processus en cours.

I - Considérons tout d'abord l'"état des lieux" des économies est-européennes à la fin des années 1980.

Les pays d'Europe centrale et orientale subissent les effets de la crise économique la plus grave qu'ils aient jamais traversée. Cette crise sans précédent a eu pour conséquence, dans tous ces pays, la délégitimation des dirigeants, qui ont montré leur incapacité à résoudre les problèmes suscités par la crise. Ainsi, en URSS, c'est l'essoufflement de l'économie soviétique qui a, au milieu des années 1980, suscité le désaveu de la période de "stagnation" brejnevienne et la mise en oeuvre de la perestroïka.

L'apparition de cette crise, commune aux pays de l'Est, remonte au début des années 1980.

On a alors constaté une chute importante du taux de croissance de la production : celui-ci s'est limité à 1% (1,5 à 2% selon les cas), si l'on se réfère aux estimations effectuées par un organisme d'études américain. Même les pays où le taux de croissance a été le plus rapide n'ont pas dépassé un taux de 2%.

Quant à l'investissement, qui a subi le choc de la cure d'austérité imposée à ces économies, il s'est trouvé, à la fin des années 1980, à un niveau inférieur à celui qu'il connaissait au début de la décennie. C'est pourquoi les équipements, déjà obsolètes en Europe de l'Est, ont vu leur obsolescence empirer, ce qui obère aujourd'hui la capacité de ces pays à relever leur taux de croissance.

En ce qui concerne la consommation des ménages, elle a été très fortement limitée du fait de la crise économique, la Pologne et la Roumanie constituant, à cet égard, les illustrations les plus flagrantes du sort des consommateurs est-européens à la fin des années 1980.

Les années 1986-1987 ont fait apparaître la difficulté de procéder à une relance de la croissance par l'investissement, politique qui s'est traduite soit par une aggravation du solde extérieur, due à une augmentation des importations, soit par une pression accrue sur les consommateurs.

En définitive, la décennie 1980-1989 a attesté l'échec des trois stratégies de développement mises en oeuvre, à certaines nuances près, dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale depuis les années 1960.

. La stratégie de la modernisation par l'importation de biens d'équipement a tourné court, pour des raisons liées à la pression exercée par la contrainte extérieure : les importations roumaines en provenance de France sont aujourd'hui inférieures au niveau qu'elles atteignaient au début de la dernière décennie. En effet, les pays les plus lourdement endettés -Pologne, Hongrie et, jusqu'en 1988, Roumanie- n'ont plus été en mesure de financer le remboursement de la dette par l'augmentation des exportations, étant donné la faible compétitivité des produits livrables par ces pays. Il a donc été impossible de compter sur les importations de biens d'équipement pour assurer la modernisation de l'appareil productif de ces pays.

. Quant à la stratégie de la réforme interne, mise en oeuvre au cours des années 1950 et 1960, elle est loin d'avoir abouti aux résultats escomptés, mettant ainsi clairement en évidence la difficulté de s'appuyer sur des mécanismes purement internes pour sortir de la crise économique.

. La stratégie du développement de l'intégration socialiste, par le resserrement des liens économiques entre les membres du Conseil d'aide économique mutuelle, n'a pas permis l'émergence d'un véritable marché est-européen.

Ainsi, à la fin des années 1980, il est devenu patent que, face à l'asthénie grandissante de la croissance économique en Europe de l'Est, les trois piliers (accroissement des importations de biens d'équipement, réforme interne, développement des relations entre pays de l'Est) sur lesquels pouvaient s'appuyer les économies socialistes ont montré leur très relative fiabilité. La nécessité d'introduire dans la conduite de ces économies des mécanismes radicalement différents est donc apparue comme une évidence.

Certes, cette obligation de restructuration, compliquée par la nécessité de modifier également les règles du jeu politique, ne pourra porter ses fruits qu'à une échéance relativement longue. Selon des calculs effectués par un institut de recherche britannique, le taux de croissance nécessaire au rattrapage de la R.F.A. par la R.D.A. serait, si l'on table sur trois ans, de 30% par an, et, si l'on anticipe un processus de vingt ans, de 8,1% par an, ce qui représente dans l'un et l'autre cas une véritable performance. Ces chiffres indiquent clairement que les bouleversements économiques à venir prendront un temps considérable.

II - Pour en venir maintenant aux problèmes posés par la transition des économies est-européennes vers des structures intégrant les mécanismes du marché, la principale contrainte à prendre en considération est la conciliation de deux impératifs contradictoires. Il faudra favoriser le passage d'un système de guidage des structures de production par la planification à un système capable

de satisfaire la demande sociale (logement, éducation, consommation), en tenant compte de la nécessaire croissance des productivités afin de parvenir à une compétitivité suffisante.

La conciliation de la satisfaction de la demande sociale et de la prise en compte du critère de compétitivité implique, on le comprend aisément, un changement profond des structures de production. La difficulté de cette politique apparaît clairement si l'on considère que les changements envisagés passent nécessairement par la disparition d'une partie du tissu économique (et, tout particulièrement, de l'industrie lourde, très largement hypertrophiée) et par la suppression des monopoles.

Au fur et à mesure que disparaîtra, étape par étape, une partie du tissu économique, d'autres structures émergeront, dans des secteurs caractérisés par la recherche de la compétitivité. Un tissu de petites et moyennes entreprises remplacera, à terme, les monopoles qui auront été brisés au cours de la transition.

Les économies d'Europe centrale et orientale verront croître leur sensibilité aux contraintes extérieures, du fait de l'assimilation de mécanismes libéraux.

Sur le plan monétaire, les évolutions que je décris rendront nécessaire l'acceptation de la convertibilité des monnaies. Sur le plan juridique, il faudra envisager une refonte des systèmes de propriété.

On constate aujourd'hui que ces diverses orientations sont comprises et envisagées par tous les pays est-européens, y compris par l'URSS, où les changements sont pourtant beaucoup moins avancés qu'en Pologne et en Hongrie.

En effet, des notions telles que la convertibilité de marché et la propriété privée sous-tendent la mise en oeuvre de la perestroïka soviétique tout autant que les réformes entreprises en Europe centrale et orientale.

Il est maintenant connu que le coût social des transformations en cours suscitera, en raison des déséquilibres macroéconomiques propres aux économies est-européennes, d'extraordinaires difficultés. Les redéploiements mis en oeuvre généreront nécessairement chômage, inflation, déstructuration - transitoire- du tissu économique, aggravation des inégalités sociales, et paupérisation des catégories sociales défavorisées. La situation sociale en Pologne nous donne un exemple assez limpide des tensions que ces évolutions induisent : il est probable que le nombre de chômeurs en Pologne passera de 400 000 en 1990 à 2 à 4 millions d'ici 1995. Quant à l'inflation, elle a atteint, en 1989, le taux de 840%. Ces difficultés se sont accompagnées d'une baisse très préoccupante du pouvoir d'achat des retraités.

L'URSS est très loin de se trouver à l'abri de ces tensions : 40 millions de Soviétiques vivent en-dessous du seuil de pauvreté, fixé à 40 roubles par mois -ce qui, si l'on considère le niveau de certains prix en URSS, est dérisoire-. Le sort à venir de ces catégories défavorisées risque fort d'être dramatique.

Pour en revenir au coût social des transitions en cours, il faut rappeler que les sociétés des pays concernés ne sont pas à égalité de chance pour supporter les inévitables tensions à venir. Bien que ces sociétés soient encore mal connues de nous, on peut néanmoins estimer que la société hongroise est mieux armée pour résister aux effets sociaux de la transition économique que la société roumaine : la Hongrie est, en effet, insérée depuis plus longtemps que ses voisins dans un processus de réforme et, de ce fait, elle connaît des phénomènes d'inflation minimale et de chômage qui la rendent apte à se doter de structures libérales.

A cet égard, les élections qui se dérouleront au cours des prochains mois permettront de mesurer le consensus social des pays de l'Europe centrale et orientale, et attesteront la plus ou moins réelle capacité de ces sociétés à accepter aux réformes.

Une autre inégalité de chances peut se manifester dans le développement, plus ou moins prononcé selon les cas, d'une classe d'entrepreneurs capables d'assumer la prise en charge des petites et

moyennes entreprises. En Hongrie, une classe d'entrepreneurs s'est déjà formée, semble-t-il, étant donné qu'il existe un véritable tissu d'entreprises petites et moyennes et de coopératives. A l'inverse, la société roumaine n'est prête ni à laisser apparaître une classe d'entrepreneurs, ni à assumer un surcroît de difficultés quotidiennes, imputables, pour cette fois, à l'émergence de structures économiques nouvelles.

Confrontés aux déséquilibres macroéconomiques propres à leur économie, les pays de l'Est réagiront probablement avec des succès variables au décalage entre l'existence d'une masse monétaire surdimensionnée et un volume de biens de consommation très réduit. La Pologne illustre très nettement les tensions suscitées par ce type de déséquilibre. En URSS, les 550 milliards de roubles accumulés par les épargnants doivent être rapprochés des 800 milliards de roubles du PNB, pour que devienne perceptible l'une des origines du malaise social : cette épargne colossale ne trouve pas à s'employer en raison d'une offre qualitativement et quantitativement inadaptée.

Quant aux industries lourdes, dont le développement systématique a été justifié par des arguments idéologiques, elles sont aujourd'hui remises en cause, en raison de leur caractère hypertrophié et de leur obsolescence. A titre d'exemple, je rappellerai que la R.D.A. produit aujourd'hui 300 millions de tonnes de lignite par an, que la Pologne extrait chaque année 200 millions de tonnes de charbon (70 millions de tonnes en Roumanie). Le niveau de production de l'acier par habitant est très supérieur, en Europe de l'Est, à ce qu'il est en Europe occidentale.

Les réformes doivent, évidemment, aboutir à la disparition de ces structures de production, frappées d'obsolescence, et à la suppression d'une partie de ces industries. Or, on peut anticiper, à l'heure actuelle, des difficultés et des tensions considérables, en Roumanie, en Pologne et en Tchécoslovaquie, à l'occasion de la suppression des infrastructures considérées.

Enfin, le niveau d'endettement de ces pays peut se trouver à l'origine d'une inégalité de chances causée par la difficulté du recours à l'étranger (par le biais des importations ou de l'emprunt). Assumer une contrainte extérieure accrue peut, en effet, s'avérer, pour certains pays, insupportable. La Pologne et la Hongrie se

trouvent aujourd'hui dans la situation de débiteurs pouvant très difficilement compter sur un recours accru à l'extérieur.

En conclusion de cette deuxième partie, je soulignerai l'extrême difficulté technique de la transition, ainsi que le coût social très élevé que celle-ci ne manquera pas de générer. Selon les pays, les modalités et les difficultés de la transition connaîtront toutefois, sans aucun doute, d'importantes nuances.

Dans les pays d'ores et déjà sujets aux plus graves difficultés, on peut estimer que les autorités hésiteront à mettre en oeuvre les réformes nécessaires. Le cas de l'URSS illustre ce qui précède, en raison des déséquilibres macro-économiques qui caractérisent l'économie soviétique, du poids considérable des industries lourdes, et de la faiblesse du consensus social, tous ces facteurs faisant douter de la possibilité de pratiquer la "cure" qu'implique la transition.

L'ampleur du coût social à supporter conduira peut-être, en URSS, à l'interruption des réformes (du moins, cette hypothèse n'est pas à sous-estimer).

Enfin, on ne peut exclure, à la lumière des cas polonais et roumain, que certains pays seront tentés par la création d'un consensus artificiel, suscité par l'encouragement des pulsions nationalistes ou national populistes. La manipulation des instruments nationalistes par les dirigeants risque de dominer l'évolution d'un certain nombre de pays, et constitue l'un des dangers majeurs de la période actuelle.

III - Nous en venons donc au troisième point de cet exposé : comment définir, face aux difficultés de la transition économique des pays de l'Est, l'attitude de l'Occident et, plus précisément, de la France ?

Tout d'abord, il est clair qu'une action des Occidentaux est nécessaire, que celle-ci soit motivée par le souci de conjurer le risque d'exacerbation des passions nationalistes ou, sur un plan plus pratique, par la volonté de tenir compte de l'ouverture de marchés potentiels considérables.

Il faut que les Occidentaux aient présent à l'esprit l'échec de l'aide qu'ils ont apportée, pendant les années 1970, aux pays de l'Est. Les très importants flux financiers alors dirigés vers les pays d'Europe centrale et orientale ont été plaqués sur des structures économiques inaptes à assimiler de tels moyens. Les milliards de dollars en question n'ont servi qu'à repousser indéfiniment la mise en oeuvre de véritables réformes.

A la lumière de cette expérience, il est évident que l'Occident doit orienter son intervention vers l'accompagnement des pays est-européens à la gestion de la transition, d'une part en contribuant à légitimer les pouvoirs en place et, ce faisant, en améliorant le consensus social, et, d'autre part, en aidant les sociétés est-européennes à supporter les inévitables tensions dues à la transition, notamment par des aides directes. En outre, c'est sur le plan pédagogique que l'Occident peut jouer un rôle décisif, en exportant le savoir-faire acquis en matière de gestion des problèmes sociaux (dispositif d'aide au chômage, revenu minimum...), et en matière de gestion des risques économiques (lutte contre les pressions inflationnistes, mesures d'accompagnement des transferts industriels). En consacrant notre aide à ce type d'intervention plutôt qu'en organisant des transferts financiers, il est possible que l'Occident évite une dérive menaçante et une déstabilisation de l'Europe de l'Est.

Un autre domaine dans lequel les Occidentaux peuvent apporter un certain soulagement aux difficultés nées de la transition économique relève des **rapports interétatiques**, où les Occidentaux pourraient faire l'effort d'assurer une certaine souplesse dans le remboursement des dettes, et d'adopter des réglementations moins contraignantes sur le plan commercial. A cet égard, les accords commerciaux conclus par la CEE avec la Pologne et la Hongrie sont assez exemplaires.

Quelle peut être, dans ce contexte général de soutien au processus de transition, l'influence de la France ? La France dispose d'une expérience particulière en matière de passage d'une économie "administrée" (toutes proportions gardées) vers une économie mixte, où le plan est appelé à jouer un certain rôle régulateur, où des processus de concertation sont mis en oeuvre en vue du consensus social, et où, dans le même temps, l'économie fonctionne selon les règles de la convertibilité. C'est très certainement en vertu de cette expérience originale que la France peut, ainsi que l'écrivait récemment M. Lionel Stoléru dans un article publié par *Le Monde*, aider l'Europe centrale et orientale.

Comment, d'autre part, envisager le rôle des entreprises françaises dans l'accompagnement de la période de transition ?

Tout d'abord, la demande potentielle est actuellement, dans tous les pays considérés, très forte. Cette demande concerne tout aussi bien les biens d'équipement que les biens de consommation d'usage quotidien, comme les chaussures. Le principal problème est donc, dans cette perspective, d'identifier les principales composantes de la demande, sans omettre les composantes sociales de celle-ci.

Les grandes entreprises envoient déjà des délégations en Europe de l'Est, afin d'évaluer l'état du tissu industriel et économique, de repérer ce qui pourra en être maintenu, et d'identifier les besoins particuliers de ces pays.

Les petites entreprises sont dans une situation moins favorable, car elles peuvent difficilement supporter les coûts d'information et d'accès aux marchés induits par la recherche de débouchés à l'Est. Or, les petites et moyennes entreprises sont nécessaires à la restructuration des économies est-européennes. Il faut donc favoriser la prise en charge des coûts d'information par le développement des structures intermédiaires que peuvent constituer, par exemple, les chambres de commerce régionales. Les projets de jumelage économique et commercial entre la région bretonne et certaines régions polonaises sont à cet égard exemplaires.

Voilà les quelques remarques qu'évoque aujourd'hui l'Europe de l'Est à l'économiste que je suis. Certes, la réflexion menée actuellement sur les pays d'Europe centrale et orientale doit être affinée : telle sera notre tâche pour les années à venir.

*

* *

Après avoir remercié M. Gérard Wild pour son exposé en lui indiquant que ses observations complétaient utilement les informations recueillies lors de la mission d'une délégation de la commission en URSS en juillet 1989 et qu'elles permettaient de mesurer l'ampleur des difficultés de la reconversion des économies de l'Est, le président Jean Lecanuet a questionné M. Gérard Wild sur l'impact économique de la fusion entre les deux Allemagne. Il lui a fait part de l'appel insistant de l'URSS aux entreprises et aux techniciens occidentaux qui avait été lancé lors de la mission précitée de la commission en URSS.

A l'invitation du président Jean Lecanuet, M. Gérard Wild a répondu à d'autres interrogations sur le problème allemand formulées par : M. André Rouvière, et concernant les possibilités réelles de la France en R.D.A. compte tenu des positions acquises de la R.F.A. dans le pays ; M. Robert Pontillon sur les risques de déstabilisation populiste et nationale ; M. Jacques Golliet sur l'impact possible de la réunification allemande sur l'emprise du deutsche mark en centre Europe ; M. Xavier de Villepin sur les conséquences de l'émigration est-allemande sur l'économie de la future Allemagne réunifiée.

Dans ses réponses à l'ensemble de ces questions, M. Gérard Wild a notamment fait valoir que l'union économique des deux Allemagne devrait -à moyen terme- avoir un effet économique positif. En dépit de l'importance de son coût, il a fait observer que la réunification permettrait de relancer l'économie de la R.F.A., dont la poursuite de la croissance était menacée par le manque de main-d'oeuvre. Tout en convenant du probable rôle accru du deutsche mark en centre Europe, il a évoqué les tensions inflationnistes nouvelles, qui ne manqueront pas de peser sur la monnaie allemande dans le cadre du processus économique et social de réunification. En détaillant le risque -selon lui réel- de dérives national-populistes dans certains pays de l'Est, il n'a pas jugé que ce mouvement était le plus inquiétant pour ce qui concerne l'Allemagne.

M. Gérard Wild a ensuite évoqué avec le président Jean Lecanuet, M. Jacques Golliet et M. Xavier de Villepin, le problème de l'impact possible de dérives inflationnistes et de la hausse consécutive des taux d'intérêt en Allemagne sur la situation économique de la Communauté européenne dans son ensemble.

A la demande de M. Michel Crucis, M. Gérard Wild a évoqué l'ampleur du problème du mauvais niveau des infrastructures et des équipements publics dans les pays de l'Est, notamment en R.D.A. Evaluant le coût de la remise à niveau de ces équipements - pour la seule R.D.A.-, il a cité le chiffre de 3 à 400 milliards de DM.

Avec M. Michel Poniatowski, M. Gérard Wild a abordé le problème du déficit agricole des pays de l'Est, d'une part, de l'importance des marchés parallèles dans ces pays, d'autre part, et enfin de l'ampleur de la dette. Il a insisté sur le fait que le problème de l'agriculture lui semblait capital, d'une part, parce qu'une augmentation de la production agricole pouvait constituer un élément favorable susceptible d'adoucir certaines difficultés inhérentes au processus de mutation des économies de l'Est et, d'autre part, et à l'inverse, parce qu'une trop rapide augmentation de la productivité agricole pourrait entraîner un surcroît de chômage.

Avec M. Jacques Genton, M. Gérard Wild s'est interrogé sur la motivation profonde des évolutions en cours à l'Est. Il a émis l'idée que l'état de l'économie de ces pays rendait le processus de réformes inéluctable, et que ce dernier faisait, de ce fait, l'objet d'un assez large accord initial au sein des instances dirigeantes des partis communistes de ces pays. Il s'est cependant montré interrogatif sur le degré de maîtrise de certaines des conséquences des réformes en cours par les dirigeants soviétiques.

4. M. Michel Tatu du journal Le Monde, le 4 avril 1990

C'est un honneur pour moi, Monsieur le Président, d'être là aujourd'hui et avant de commencer mon propos, je voudrais simplement indiquer que nous sommes en train de nous demander, nous spécialistes des pays communistes à quoi nous servirons bientôt. En fait, nous voyons clairement que l'on commence à avoir besoin de spécialistes du capitalisme.

Pour en venir au thème même de l'exposé, il faut commencer par souligner le fait qu'il y a une énorme différence entre les évolutions dans deux zones complètement différentes qui sont l'Europe de l'Est d'abord et l'Union soviétique ensuite.

En ce qui concerne l'Europe de l'Est, à vrai dire, on peut être optimiste car on a l'impression que le tournant est pris et que les Soviétiques ne reviendront pas quel que soit par ailleurs ce qui se passera à Moscou. Ces pays vont donc vers la maison commune européenne.

En ce qui concerne l'URSS, je dois dire que je suis beaucoup plus réservé. Même si M. Gorbatchev, qui a lancé la perestroïka, a été longtemps le plus en pointe du mouvement jusqu'à l'été dernier. A l'été de 1987, M. Gorbatchev avait déclaré au président allemand M. Von Weizäcker que l'on parlerait de l'unité allemande certes, mais dans une centaine d'années. Et il faut bien reconnaître qu'il n'était pas le seul à tenir ce genre de propos.

Ce que l'on constate néanmoins, c'est qu'il a laissé faire et qu'il est ainsi le libérateur de l'Europe de l'Est.

En ce qui concerne l'URSS elle-même, à l'intérieur donc du système, il faut dire qu'il y a des retards énormes et cela sur trois plans : politique, économique et national.

En ce qui concerne la politique, il faut bien voir que les apparatchiks de la première garniture qui ont pris pouvoir dans les pays de l'Est et qui n'ont tenu que très très peu de temps ont vite compris qu'il fallait se débarrasser de tout le fatras lénino-stalinien. Tout cela a été jeté par dessus bord en quelques semaines, voire même en quelques jours par M. Krenz en RDA. Mais ce phénomène n'a que très peu joué en Union soviétique où la démocratisation est évidente mais où les apparatchiks rechignent cependant ; et tant que le système piétine, les problèmes grandissent.

Je vous rappelle que l'article 6 de la Constitution, dont on parle tant pour un certain nombre de Républiques d'URSS, ne date que de 1976 et la primauté du parti n'avait pas besoin de cette disposition avant. Aujourd'hui, on constate qu'il y a un pluripartisme au moins dans les faits et qu'il y a une liberté d'expression qui est assez grande. Il y a actuellement des élections locales qui sont en cours et qui confirment l'émergence de forces radicales dont les succès sont d'ailleurs surtout sensibles dans les grandes villes mais il y a également un fort courant de conservatisme dans les campagnes et en province.

C'est ainsi que, en gros, on peut dire qu'il y a 10 à 15 % de réformateurs ; 10 à 15 % de conservateurs et un marais de légitimismes. Ces élections locales montrent en tout cas qu'il n'y a pas de liquidation de l'appareil en province et c'est ainsi qu'au Tadjikistan et en Bachkirie ce sont les mêmes apparatchiks qui ont été réélus.

Par ailleurs, M. Gorbatchev vient d'être réélu comme Chef de l'Etat. C'est d'ailleurs la troisième fois qu'il est élu en trois ans. Il est maintenant président de l'Union soviétique. Le régime présidentiel soviétique est, d'après les Russes, une copie du modèle français mais en un peu plus autoritaire.

Quant à la personnalité même de Gorbatchev, j'avais écrit une biographie de lui et je veux dire que je commence à avoir quelques petits doutes sur sa personnalité. En connaissant mieux les problèmes actuellement, je pourrais dire qu'il a été beaucoup plus fort pour arriver au pouvoir que pour réaliser son programme par la suite. C'est

ainsi que l'échec économique est patent et qu'il n'avait pas du tout prévu le mouvement nationaliste.

Je pense pour ma part qu'il préfère de beaucoup le pouvoir personnel à la démocratie et que, ce faisant, il est un peu mégalomane. Cela étant il y a tout de même un progrès dans la mesure où l'intégralité du pouvoir n'appartient plus au politburo.

Le deuxième point à propos duquel il y a de graves problèmes est bien sûr celui de l'économie. La situation est très mauvaise et vous savez que l'on vit plus mal actuellement en URSS que sous Brejnev. Le système était lourd, mais il avait au moins le mérite d'exister. Or, on a détruit le système économique ancien, mais rien n'est venu le remplacer. Et M. Rijkov n'arrive absolument pas à mettre en place le nouveau système, même si d'ailleurs le nombre de ministres qui dirigent chacun une partie de l'économie a été réduit de cent sous Tchernenko à une soixantaine à l'heure actuelle.

Par ailleurs, la pression de la base accentue l'inflation et cette crise économique de l'URSS est à rapprocher de la réforme économique en Chine qui a été beaucoup plus conséquente et qui s'est déroulée sur dix ans pendant lesquels le produit national brut a été multiplié par trois. C'est dans ce domaine aussi qu'il y a une très grande différence entre l'URSS et l'Europe de l'Est, différence due à la mentalité russe face au marché. Déjà avant 1917, il n'y avait pas de vrai marché. Mis à part le bref décollage économique des années 1910-1914, il faut bien reconnaître que le mouvement d'idées est très défavorable à des concepts comme l'argent, le gain, etc ... Cette situation a bien sûr été aggravée par soixante-dix ans de déresponsabilisation et d'égalitarisme ; d'égalitarisme en creux d'ailleurs, d'où l'hostilité de la population vis à vis des coopératives qui sont en fait des entreprises privées. Tant qu'elles ne représentent que un demi pour cent du marché, cela n'est pas un facteur décisif. Le système s'appelle officiellement l'économie socialiste centralisée de marché alors qu'à l'inverse l'Europe de l'Est, elle, va vers un libéralisme souvent pur et dur.

Le troisième grand problème, c'est celui des nationalités. En ce domaine il y a trois défis complètement différents.

- Un défi de type moyen-oriental qui est celui de la Transcaucasie. A mon avis, il ne s'agit pas d'un problème crucial tant que l'armée est puissante et tant qu'il y aura des pogromes. Ces exactions légitiment en effet l'intervention des militaires.

- Le deuxième défi est celui des pays baltes. C'est à mon avis un problème extrêmement important car il n'y a pas jusqu'alors de violence. Or l'absence de violence délégitime toute intervention autoritaire. J'observe par ailleurs que l'on assiste actuellement à une occupation rampante de cette région par les Russes.

- Le troisième type de défi est celui des vieux nationalismes slaves : russe, ukrainien et biélorusse. Aux élections locales, les mouvements slavophiles ont eu des résultats électoraux assez peu brillants, mais ils constituent une force avec laquelle il faut compter.

Ce à quoi on assiste à l'heure actuelle, c'est à une alliance entre les slavophiles, les conservateurs du parti et les militaires. Les militaires ont un très grave problème car l'armée est actuellement extrêmement critiquée. Elle connaît des baisses d'effectifs. Elle subit certaines des conséquences d'une réorganisation de l'industrie d'armement et elle est en outre touchée, elle aussi, par le problème des nationalités.

Bien sûr, les putschs militaires ne sont pas dans la tradition des militaires russes mais cela ne veut pas dire qu'ils soient absolument à exclure. Pour ma part, ce que je prévois c'est un retour de bâton dans les six mois à un an qui pourrait avoir lieu d'ailleurs avec Gorbatchev et non contre lui, Gorbatchev restant au pouvoir. Le système répressif existe toujours. Il est simplement en sommeil ; je pense notamment à la censure ou à la police.

Pour ce qui concerne la politique étrangère, la puissance militaire russe est certes diminuée ne serait-ce qu'à cause du Pacte de Varsovie qui a perdu son double rôle de soutien des pays socialistes et de coordination de la politique étrangère. Cependant l'URSS reste une puissance militaire et elle ne reste même que cela. Quant au Pacte de Varsovie, on peut penser qu'il ne restera une alliance

militaire qu'avec des pays qui ont besoin de cette alliance, c'est-à-dire la Pologne principalement, qui redoute l'expansionnisme allemand.

S'il y avait un sursaut conservateur en Russie, ce que je crois, il me semble que les conséquences porteraient d'abord sur les relations avec le reste de l'Europe. On observerait une attitude beaucoup moins amicale aussi bien d'ailleurs vis-à-vis de l'Europe de l'Ouest que vis-à-vis de l'Europe de l'Est. Je pense notamment à la Tchécoslovaquie ou à la Hongrie.

En ce qui concerne l'Allemagne, les troupes soviétiques y sont déjà et un conflit est en train de naître sur cette question entre l'Ouest qui demande que l'Allemagne réunifiée reste dans l'OTAN et l'URSS qui dit non ; et d'ailleurs le dit d'une manière de plus en plus ferme.

En conclusion de ce bref propos, je voudrais faire remarquer que l'Europe de l'Est a parcouru beaucoup de chemin en trois mois alors que l'URSS n'en a pas fait la moitié en cinq ans.

*

* *

M. Michel Tatu a ensuite répondu aux questions formulées par :

- M. Marc Lauriol sur les épurations de la hiérarchie militaire opérées par M. Gorbatchev ; la position de l'URSS à l'égard de l'initiative de défense stratégique ; les rapports entre M. Gorbatchev et le K.G.B. ; le rôle de l'Islam en URSS ; et enfin le poids respectif de l'attraction vers l'Europe ou vers le Pacifique pour l'URSS ;

- M. Guy Cabanel sur la possible mise en place d'une zone intermédiaire entre les pays de l'Est en voie de démocratisation. Dans cette zone, qui pourrait notamment comprendre la Pologne et la

Bulgarie, M. Guy Cabanel a fait observer que l'URSS pourrait tenter de maintenir son influence. Il s'est par ailleurs montré interrogatif sur les possibilités d'instaurer une démocratie réelle en Union soviétique compte tenu notamment de la mentalité slave ainsi que de l'absence de tradition démocratique dans ce pays ;

- M. Xavier de Villepin qui a souhaité connaître l'opinion de M. Michel Tatu sur M. Boris Eltsine et sur l'opportunité d'une aide des démocraties occidentales à l'URSS sur le plan économique et financier ;

- M. André Jarrot sur l'attitude de l'URSS à l'égard des pays baltes qui serait un test de la volonté de libéralisation des autorités soviétiques ;

- M. Michel Crucis sur les possibilités pour l'URSS de devenir une démocratie de type libéral et sur la position soviétique à l'égard de la Chine et du Pacifique ;

- M. André Bettencourt qui a souhaité savoir si les puissances occupantes auront un rôle important à jouer dans le processus de réunification allemande.

Enfin, le président Jean Lecanuet a souligné que si l'URSS s'allégeait militairement, elle se débarrassait de matériels obsolètes mais poursuivait son effort sur les armes les plus modernes. Il a par ailleurs indiqué qu'il avait pu mesurer, lors de la mission très récemment effectuée par une délégation de la commission en Chine, combien ce pays restait vigilant à l'égard de l'URSS.

Dans ses réponses à l'ensemble de ces questions, M. Michel Tatu a notamment indiqué que M. Gorbatchev considérait effectivement le K.G.B. comme un "allié" privilégié. Il a estimé qu'il ne fallait pas surestimer l'ampleur du problème musulman en URSS. Il a souligné que la zone qui attirait le plus l'URSS demeurait l'Europe de l'Ouest. Il a jugé qu'il pouvait paraître difficile et aléatoire d'aider substantiellement l'URSS dans la mesure où les structures d'accueil d'une aide financière occidentale étaient quasi

inexistantes. Il a enfin estimé que si les Soviétiques poursuivaient la modernisation de leur arsenal militaire, ils se heurtaient à de réelles limites technologiques dans ce domaine.

5. M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la Défense. le 10 avril 1990

Messieurs les sénateurs, comme vient de le dire M. le président, les choses bougent à vive allure.

Nous avons vécu pendant quarante ans dans un univers stratégique qui était à la fois stable et prévisible.

Cette situation était fort peu satisfaisante du point de vue politique puisqu'elle reposait sur la confrontation des politiques et qu'elle emprisonnait un certain nombre de peuples dans un carcan dont ils se libèrent aujourd'hui.

Elle présentait naturellement un avantage pour ceux qui étaient chargés de la défense : les choses étaient aisément prévisibles. Je ne me trouve pas dans cette situation puisque chaque jour apporte son lot de nouvelles. Cela ne me rend pas la tâche facile ; dans le domaine militaire, vous le savez, les cycles sont longs. La durée est une donnée fondamentale de la réflexion et de l'action.

La difficulté de ma fonction consiste aujourd'hui à sensibiliser l'opinion quant à cette notion de durée.

Curieusement -et heureusement- j'ai le sentiment que, d'une manière générale, dans notre pays, l'esprit de défense se maintient. Une majorité de Français considèrent encore qu'il faut poursuivre l'effort de défense -44%- voire l'accroître - 12 ou 13%- contre une forte minorité qui pense que nous pourrions le diminuer

Cet état d'esprit me paraît raisonnable, éloigné de tout excès. Cela est heureux. A mon sens, il faut conforter cette attitude de vigilance raisonnable.

Des choix auxquels nous allons procéder demain dépendra notre posture de défense dans dix ans, voire davantage. Qui peut prétendre savoir ce que sera l'an 2000 ? Lors de la réunion sur le désarmement de 1932, prévoyait-on 1933 ? En 1980, la guerre des Malouines était-elle envisagée par qui que ce soit ?

L'imprévisibilité est le lot de la situation internationale et, naturellement, nombre de points d'interrogation subsistent, y compris en Union Soviétique.

La situation nouvelle qui s'est créée en Europe de l'Est n'est pas exempte de risques de déstabilisation. Comment oublier que, en dehors de l'Europe, s'accumulent également des déséquilibres préoccupants ?

Il nous revient de tout mettre en oeuvre pour favoriser et accompagner la marche vers plus de stabilité et plus de coopération sur notre continent. Mais mon devoir est de rappeler que "accompagner" ne signifie pas compromettre prématurément les bases de la sécurité de notre pays.

Tel est le sens du message que je souhaite délivrer aujourd'hui : nous devons être capables de maintenir intacte notre aptitude à assurer l'indépendance et la liberté de notre pays, première mission de nos forces armées.

C'est dans cette optique que je m'adresserai à vous aujourd'hui, en évoquant les échéances qui nous attendent dans les mois qui viennent, l'amélioration que nous pouvons en attendre pour notre sécurité, mais aussi les éléments de permanence qui doivent continuer de guider notre action dans la période de transition, et au-delà, de manière à maintenir intacte notre capacité à assurer l'indépendance et la liberté de notre pays, première mission de nos forces armées.

Nous sommes entrés depuis 1984 dans une phase de profonde remise en cause de l'ordre européen de l'après-guerre. Pourquoi cette date ? Parce qu'elle marque l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev qui, dès le début, a voulu introduire une rupture avec la politique menée par ses prédécesseurs. Loin de moi l'idée de ramener l'histoire européenne des six dernières années à la volonté d'un seul homme. La perestroïka est le résultat de l'impasse à laquelle l'URSS s'est trouvée acculée au début des années 80. La force des aspirations populaires, enfin, a été un facteur tout aussi déterminant mais l'impulsion donnée par le Président de l'URSS a été décisive. Le mouvement, au début assez lent, a connu une accélération formidable au cours des derniers mois, précisément dès lors que les populations longtemps réduites au silence ont enfin pu s'exprimer. D'ores et déjà, les fondements de la sécurité européenne en sont affectés, les systèmes d'alliance sont remis en cause, le déploiement des forces commence à être modifié. Mais les transformations à terme risquent d'être encore plus radicales, sous la pression des évolutions politiques et des actions diplomatiques.

Je ne pense pas que nous puissions y voir clair avant trois ou quatre ans. En effet, de nombreux processus sont engagés.

Devrais-je rappeler ici que la conférence de Vienne sur la réduction des armements conventionnels a été fondée à l'origine sur la recherche d'une parité entre les deux alliances ? Or, le pacte de Varsovie se délite à grande allure. La parité conserve-t-elle une signification dès lors que le potentiel de la R.D.A., de la Hongrie et de la Tchécoslovaquie ne peut plus être compté de la même manière qu'il l'était voilà six mois encore ?

Le problème de l'unité allemande apparaît aujourd'hui sur l'avant-scène. Donc, il n'est pas anormal que, du point de vue des principaux protagonistes de la négociation -et peut-être d'abord de l'Union Soviétique- la conférence à deux plus quatre prenne le pas sur la conférence de Vienne.

Nous n'y verrons donc vraiment clair que dans trois ou quatre ans mais nous pouvons espérer la conclusion de certains accords avant la fin de l'année. Dans quelles conditions ? Je serais

bien incapable de vous le dire car, comme je l'indiquais tout à l'heure, chaque jour apporte son lot d'événements nouveaux et imprévus.

Dans les prochains mois, un certain nombre d'échéances seront tout à fait cruciales.

La première concerne notre voisin et principal partenaire : l'Allemagne. Il est possible désormais de dire "l'Allemagne", or l'unité est acquise et c'est un élément positif pour l'avenir d'une Europe des peuples.

Un bouleversement d'une telle ampleur ne pouvait pas ne pas provoquer certaines inquiétudes en Europe. Le Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne a su les prendre en compte. Il a manifesté clairement sa volonté de prendre pleinement ses responsabilités pour contribuer à la paix et la stabilité en Europe, en affirmant solennellement sa volonté que l'Allemagne unie respecte l'intangibilité des frontières héritées de la guerre, reste résolument fidèle à l'engagement de renoncer aux armes atomiques, biologiques et chimiques, soit partie au Traité de non-prolifération des armes nucléaires et se soumette à tous les contrôles correspondants.

Comme vous le savez, l'unification allemande pose également le problème de la place de la future Allemagne dans les relations de sécurité qui organisent et organiseront les rapports entre pays européens. Le Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne a marqué clairement qu'il considérait que le destin de l'Allemagne unie devrait être lié à celui de l'Alliance atlantique, de l'Europe occidentale, et notamment à celui de la France. Il a également souligné l'importance qu'il attachait au lien de sécurité avec les Etats-Unis.

Ces questions font actuellement l'objet d'une discussion dite à quatre plus deux, puisqu'elle associe les deux Gouvernements allemands et les quatre pays ayant, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, des responsabilités particulières en Allemagne. Le principe d'une telle discussion a été acquis lors de la réunion "ciel ouvert" d'Ottawa. Une première rencontre a eu lieu à la mi-mars. Il ne m'appartient pas de définir devant vous notre conception politique

d'ensemble de cet exercice. Mais je voudrais souligner ce qui, de mon point de vue, devrait être un de nos objectifs principaux, à savoir préserver intactes toutes les possibilités d'une future coopération franco-allemande dans le domaine de la sécurité.

Il a souvent été dit que la réconciliation puis l'amitié franco-allemande avait été l'un des acquis les plus précieux de ces dernières années. C'est vrai pour nos deux pays, mais aussi pour toute l'Europe. Il nous faut donc, non seulement préserver avec le plus grand soin cette relation, mais aussi la développer et l'approfondir sans relâche.

La deuxième échéance est celle des négociations de Vienne sur les armements conventionnels. Les pays participants se sont fixé comme but d'aboutir à un accord d'ici l'automne prochain afin de pouvoir signer un traité à l'occasion du prochain sommet de la CSCE -Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe-, dont le principe est acquis et que le Président de la République a offert de tenir à Paris. Nous sommes, bien sûr, pleinement en accord avec cet objectif. Je voudrais dire toutefois mon souhait que les impératifs politiques dans cette affaire ne prévalent pas sur les exigences militaires. Rien ne serait plus mauvais qu'un accord au rabais, ou pire encore un accord de façade. Cinq catégories d'équipements sont actuellement discutées à Vienne. Je vous les rappelle pour mémoire : les chars, les véhicules blindés, l'artillerie, les hélicoptères, les avions. Chacun de ces types d'armes est essentiel pour la conduite des attaques surprise dont la prévention est l'objet de la négociation de Vienne.

Pour chacune de ces catégories, des réductions significatives ont été proposées. Il est essentiel que l'intégrité de l'accord soit préservé, qu'aucune arme n'échappe au Traité pour être renvoyée à une phase ultérieure, et enfin que les réductions qui résulteront du Traité soient substantielles et non symboliques à l'échelle du continent. Tout autre résultat ne ferait que donner l'apparence d'une sécurité accrue. Le maintien de hauts niveaux d'armements serait d'autant plus dangereux qu'il coïnciderait avec une instabilité politique que l'euphorie ambiante fait parfois oublier à certains.

Ce haut degré d'exigences pour un accord à Vienne ne doit pas nous conduire à rechercher à tout prix la perfection. Je ne sous-estime pas les difficultés qu'il reste à surmonter aux négociateurs. Je suis aussi conscient que les bouleversements politiques introduisent un facteur de complication supplémentaire dans la négociation, qui s'est ouverte dans un autre contexte et sur d'autres bases. Il faut donc être ambitieux et réaliste : l'ambition, c'est d'obtenir des réductions importantes pour les cinq catégories ; le réalisme, c'est de s'en tenir, pour l'instant, au concept de parité entre deux ensembles, même si le contenu de ces ensembles a évolué et va continuer de le faire. Des adaptations peuvent être nécessitées, dont l'objet devra être de tenir compte des nouvelles réalités européennes. A l'avenir, il ne s'agira pas seulement d'ajuster en tant que de besoin les dispositions d'un premier Traité, mais de jeter les bases d'un nouvel exercice, associant tous les Etats européens, sans exclusive, et visant à progresser vers l'établissement d'une sécurité collective. La réunion de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe à Helsinki, en 1992, pourrait décider de s'engager résolument dans cette voie.

Placées sous un tel éclairage, les perspectives d'évolution de la sécurité européenne sont incontestablement encourageantes. Quatre tendances s'esquissent qui, si elles se confirmaient, seraient de nature à fonder un équilibre durable en Europe, équilibre reposant sur la coopération et non sur la confrontation. Ces tendances sont la définition d'une parité conventionnelle sur un théâtre renouvelé, le maintien d'une dissuasion sinon "minimale", du moins située à des niveaux réduits d'armements, l'affirmation d'une solidarité forte entre les pays de l'ouest européen, l'établissement de la transparence et de la confiance entre tous les Etats du Continent.

Je voudrais brièvement évoquer ces quatre points devant vous.

Les bouleversements au sein du Pacte de Varsovie et les progrès des négociations à Vienne font entrevoir la possibilité d'une diminution considérable de la menace militaire telle qu'elle est perçue depuis quarante ans par les pays occidentaux. La présence de forces soviétiques considérables et maintenues à un très haut niveau de préparation, a dicté les politiques de défense et les différentes doctrines des occidentaux : celle de l'OTAN et la nôtre.

Force est de constater que le repli est engagé. Les négociations avec la Hongrie et la Tchécoslovaquie ont abouti à un accord sur un calendrier de retrait complet. Américains et Soviétiques se sont entendus pour limiter à 195.000 hommes le niveau de leurs effectifs respectifs en Allemagne. L'idée d'une Europe sans troupes soviétiques stationnées en dehors de l'URSS devient une hypothèse de travail réaliste. S'ajoute à ce mouvement la possibilité de voir une réduction quantitativement importante des matériels dont dispose l'Armée rouge. Certes, un accord à Vienne ne couvrirait que le territoire européen de l'URSS. Certes encore, il lui serait possible de n'effectuer ces réductions que sur des matériels anciens, voire obsolètes, et de toute manière condamnés à être retirés du service. Il n'en reste pas moins vrai que la destruction d'un peu plus de la moitié des armes soviétiques représenterait, de notre point de vue, un progrès important. Certainement le premier pas concret vers la mise en oeuvre de la suffisance raisonnable que M. Gorbatchev a évoquée lui-même.

Dans le même temps, un mouvement parallèle se dessine au sujet des armes nucléaires. La négociation START progresse régulièrement. Même si s'éloigne l'éventualité d'une signature du Traité lors du prochain sommet de Washington entre MM. Bush et Gorbatchev, en mai prochain, même si le résultat n'en sera pas vraiment la diminution de 50% des armements stratégiques surabondants des deux super-puissances, il est clair que ces efforts vont dans le bon sens puisqu'ils constituent la première réduction dans cette catégorie d'armes. Plus encourageante encore me paraît être la détermination maintenant affichée par les deux pays de poursuivre rapidement ces négociations pour obtenir, à l'issue d'un START II, de nouvelles réductions.

Tout cela nous laisserait sans doute très au-dessus du niveau de nos propres forces nucléaires. Mais, là encore, comme pour le conventionnel, ces évolutions quantitative pourraient se traduire par une certaine convergence doctrinale, je veux dire par l'acceptation de la notion de dissuasion minimale qui va vers notre propre concept. Diminution du niveau des armements, acceptation partagée de la suffisance et dissuasion minimale contribueraient puissamment à l'amélioration de notre propre sécurité.

Mais les armements ne sont pas tout. Les équilibres politico-militaires sont tout aussi essentiels. Dans ce domaine, les évolutions peuvent être positives.

Tout d'abord, parce que la nouvelle situation offre aux Européens l'opportunité de reprendre vraiment en main leurs propres affaires. L'engagement des Etats-Unis dans la sécurité de l'Europe reste indispensable. L'histoire nous a enseigné deux fois au cours de ce siècle la contribution qu'ils peuvent y apporter. L'existence d'une super-puissance en Europe, l'URSS, rendra souhaitable que les Etats-Unis contribuent durablement à la stabilité du continent. Mais contribuer ne veut pas dire assurer. Il n'était, au fond, pas concevable que les Etats-Unis prennent à jamais une part prépondérante dans la défense de l'Europe occidentale. Les événements que nous vivons ne font qu'accélérer ce mouvement de retrait, encore qu'il soit trop tôt pour prédire quels seront son rythme et ses modalités.

Cela place les Européens en face de leurs responsabilités. Il leur revient aujourd'hui de renforcer leur solidarité et de constituer un rôle de défense, lié aux Etats-Unis et équilibrant la puissance de l'URSS qui, en tout état de cause, reste une grande puissance militaire. Nombre de nos partenaires en sont conscients et commencent à s'y préparer. Cette réalité nouvelle prendra sans doute du temps à s'affirmer. Cela ne doit pas nous décourager de réfléchir dès maintenant aux instances les plus appropriées pour développer cette identité commune, aux formes de coopération concrète et aux doctrines les mieux adaptées. Tel est le sens des efforts que nous déployons au sein de l'UEO qui me paraît être l'enceinte la plus prometteuse.

Enfin, un intérêt croissant s'exprime pour la "sécurité collective". Il me semble qu'il s'agit certainement d'un dispositif important de la sécurité future à condition qu'elle soit, bien sûr, comprise comme un élément additionnel et non un substitut. La stabilité de l'Europe ne sera pas assurée par la seule sécurité collective. L'équilibre restera indispensable, et donc des efforts de défense, à titre national ou multilatéral. Mais, cela étant dit, toutes les idées évoquées dans le domaine de la sécurité collective me paraissent devoir être utilement explorées : systèmes d'inspections, transparence des budgets, discussions sur les doctrines d'emploi des forces. Je voudrais aussi indiquer que les idées, avancées par le

Gouvernement allemand, de centre de gestion de crises me semblent tout à fait intéressantes.

L'Europe voit s'ouvrir devant elle la possibilité nouvelle d'être enfin un continent réconcilié. Cependant, malgré ces évolutions favorables, notre continent n'est pas à l'abri de toute menace.

L'évolution du contexte de sécurité dans laquelle nous nous sommes engagés doit d'abord être maîtrisée. Rien ne serait plus dangereux, en effet, qu'impressionnés par le climat de détente nous nous précipitions dans des actions unilatérales qui, en nous affaiblissant de manière prématurée, affaibliraient également les chances de parvenir à un équilibre stable. L'évolution vers une nouvelle donne en matière de sécurité en Europe doit être menée de manière négociée et en préservant à chaque étape les intérêts de sécurité de chacun. Cela implique de gérer avec prudence les évolutions militaires et politiques, même si certaines d'entre elles peuvent apparaître d'ores et déjà inéluctables.

Souvenons-nous, en effet, de quelques faits simples et qui sont fondamentaux pour la sécurité future de l'Europe dans son ensemble : l'Union Soviétique, malgré ses difficultés, reste une superpuissance militaire dotée notamment d'un arsenal nucléaire qui crée un climat de déséquilibre en Europe ; les accords de désarmement conventionnel ne portent que sur la partie européenne de son territoire et ne l'empêcheraient pas, le cas échéant, de masser des moyens militaires au-delà de l'Oural où d'ores et déjà se situe l'essentiel de ses capacités industrielles de fabrication d'armements ; l'immensité de ses ressources, de son territoire et l'importance de sa population peuvent, même en cas d'accord de désarmement, lui permettre de reconstituer, si elle le décidait, un dispositif militaire encore plus important que celui dont elle disposera en tout état de cause. Enfin, je voudrais ajouter que notre horizon de sécurité s'étend au-delà de l'Europe. A l'âge des missiles intercontinentaux et de l'interdépendance économique, notre analyse du contexte de sécurité doit de plus en plus revêtir une dimension globale. Or, nous constatons que, hors d'Europe, se dessinent des évolutions inquiétantes sur fond de déséquilibres démographiques, de difficultés économiques et de montée des extrémismes et des tensions régionales. Le fait que certains pays cherchent à se doter de capacités en matière de missiles balistiques, qui s'accompagnent de signes inquiétants en matière de prolifération chimique et même nucléaire dans des

environnements régionaux instables, constitue une menace qui risque de s'affirmer de plus en plus dans le futur.

Notre approche de la sécurité doit prendre en compte l'ensemble de ces menaces et des risques, de manière à préserver en toute circonstance notre capacité de défendre notre indépendance. Pour cela, il nous faut adopter une démarche à la fois vigilante et exigeante.

Le premier objectif que nous devons nous assigner est de conserver, en l'adaptant à la nouvelle situation en Europe, un équilibre entre l'Union Soviétique et l'Europe de l'Ouest, garant de la sécurité collective. Pour cela, les deux conditions nécessaires sont la solidarité politique et militaire entre les pays d'Europe de l'Ouest qu'il s'agit de renforcer, et l'alliance avec les Etats-Unis qu'il s'agit de préserver.

L'évolution en Europe ne doit pas conduire à un affaiblissement des liens de solidarité politique et militaire entre Européens. Il faut, en effet, préserver l'équilibre entre l'Union Soviétique et l'Europe Occidentale et éviter des déséquilibres militaires dangereux pour tous en cas de retour à une période de tension en Europe.

Au coeur de cet objectif figure le maintien d'une dissuasion nucléaire minimale crédible qui permettra de prévenir toute tentative d'agression et qui, rendant toute éventualité de conflit absurde, exercera par son existence même un effet stabilisateur. Tout conflit en Europe serait dévastateur et c'est pourquoi une stratégie de sécurité qui serait fondée sur la disparition des armes nucléaires est une solution à la fois fautive et dangereuse pour la sécurité européenne. Il ne s'agit pas, en effet, de chercher à réduire les effets d'un éventuel conflit en Europe car, en tout état de cause, étant donné l'Europe d'aujourd'hui, ses centres industriels, ses centrales nucléaires et le pouvoir de destruction des armes conventionnelles, un tel conflit, même limité au domaine conventionnel, serait mortel ; il s'agit de l'interdire, et c'est précisément le rôle de la dissuasion nucléaire minimale.

C'est la préservation d'un équilibre de sécurité stable qui permettra de réaliser, grâce à la dissuasion minimale, l'objectif d'une organisation coopérative de sécurité fondée sur la parité à un bas niveau des capacités conventionnelles, la réduction des capacités offensives et le développement de la transparence. La signature d'un accord de désarmement conventionnel nous fera accomplir un grand pas dans cette direction, mais il faudra aller au-delà de manière à parvenir à des relations militaires fondées sur la confiance entre pays ou alliances de pays qui auront les capacités militaires de se défendre sans pour cela que ces capacités constituent une menace pour les autres. Dans cet esprit, les réductions devront être accompagnées et prolongées par des dispositifs de vérification des mesures de transparence et des mécanismes de concertation.

Il nous faut commencer à réfléchir à l'adaptation de notre outil militaire à ce nouveau contexte dans lequel les capacités d'observation et d'information sont appelées à jouer un rôle capital. Cela rendra nécessaire le développement par les Européens de capacités autonomes en matière d'observation par satellites qui pourront contribuer à la vérification des accords et qui auront un rôle essentiel dans la gestion des crises. Nous devons également encourager l'adoption pour le continent européen, et au-delà, d'un régime de "Ciel ouvert" qui permettrait de survoler l'ensemble des territoires des pays participants. De telles mesures peuvent contribuer à la fois à l'établissement de nouvelles relations militaires en Europe et au renforcement de notre sécurité.

Un dernier objectif, enfin, doit être de prévenir les éventuelles menaces qui peuvent venir de l'extérieur de l'Europe. Il existe pour cela et ce point est prioritaire, des moyens économiques, par l'aide au développement des pays du sud, et des moyens diplomatiques, par la participation à la résolution des crises régionales et les actions que nous pouvons mener et qui doivent être renforcées contre la prolifération balistique, chimique et nucléaire. Sur le plan militaire, nous devons également veiller à préserver ou à renforcer nos capacités de surveillance et de projection de nos forces de manière à être en mesure de faire face à d'éventuelles menaces.

Le traitement de ces problèmes doit d'abord se concevoir en termes économiques, culturels et politiques. Ils portent en eux le germe d'une instabilité croissante pour l'avenir.

Nous devons garder présent à l'esprit que notre défense vise à garantir l'indépendance nationale face à toute menace, quelle que soit son origine.

Si une de nos préoccupations majeures consiste évidemment à maintenir la stabilité géopolitique sur notre continent, il nous faut éviter de nous trouver ultérieurement désarmés devant de nouvelles menaces sur le théâtre extra-européen.

Il importe donc de sauvegarder l'effort de défense selon un concept à la fois civique et républicain : un pays comme le nôtre se doit d'être capable d'assurer sa défense en toute hypothèse et contre toute menace, d'où qu'elle vienne.

*

* *

Dans le débat qui a suivi cette intervention, le ministre de la défense a évoqué avec le président Jean Lecanuet le rôle futur de l'Allemagne réunifiée dans la sécurité européenne. Aux interrogations formulées par le président Jean Lecanuet, le ministre a opposé le fait que l'opinion semblait prévaloir en R.F.A. que la sécurité serait mieux préservée dans le cadre de l'OTAN. Il a convenu que l'incertitude demeurerait sur le statut militaire de la partie orientale de l'Allemagne ainsi que sur la doctrine nucléaire qui assurerait la défense de l'Allemagne. Il a insisté sur le fait que la question allemande tendait désormais à prendre le pas sur les négociations de Vienne et qu'il convenait de renforcer l'identité ouest-européenne de défense, la sécurité de l'Allemagne devant être assurée par l'Alliance Atlantique et notamment par les puissances nucléaires de l'Alliance.

M. Jean-Pierre Chevènement a par ailleurs précisé au président Jean Lecanuet, d'une part, que le contrat de refonte des cabines de pilotage des chasseurs bombardiers A5 chinois était gelé et, d'autre part, qu'il n'y avait pas eu à proprement parler de contrat pour la vente de corvettes à Taiwan, mais un simple accord préalable au seul niveau technique. Cet accord technique n'avait pas été

confirmé compte tenu de considérations politiques liées à une certaine continuité de principes dans les relations avec la Chine populaire.

A M. Jacques Golliet, le ministre de la défense a indiqué que l'esprit de défense lui paraissait mieux préservé en France et que le service national continuait de faire l'objet d'un consensus majoritaire. Il a évoqué les perspectives de diversification des formes civiles du service national, "qui pourraient porter sur 20 à 30.000 postes", ainsi que les efforts qui tendront à assurer au service militaire "un contenu plus formateur", et enfin la "possible modulation de la durée de certaines formes du service national en fonction de leur degré de pénibilité".

Avec M. Xavier de Villepin, le ministre a évoqué l'avenir des Forces françaises en Allemagne, qui faisait l'objet de concertation avec les autorités allemandes, mais au sujet duquel il ne prévoyait pas de "changement significatif dans l'immédiat". Il a également traité du programme Rafale, en précisant qu'une flotille de la version ACM devrait être livrée en priorité à la Marine nationale pour être opérationnelle en 1998 et que les premiers ACT de l'armée de l'air devraient être livrés en décembre 1996. Enfin, le ministre a précisé à l'attention de M. Xavier de Villepin qu'il était vraisemblable que la France donnerait son accord à la charte constitutive de l'Air Command Control System (ACCS) de l'Alliance Atlantique dont le contenu, dans son état actuel, respecte les exigences exprimées par notre pays au début de la négociation. Dans ce cas les industriels français pourraient concourir à ce projet à égalité de chances avec leurs partenaires.

A M. Jean Garcia qui l'interrogeait sur d'éventuelles impulsions nouvelles d'origine française en matière de désarmement, le ministre a rappelé le discours de septembre 1988 du Président de la République ainsi que les initiatives françaises concernant le désarmement chimique formulé à la conférence de Paris. Il a précisé que l'objectif devait être d'aboutir à un accord "raisonnable, mais non bâclé" et fait état de certaines exigences soviétiques notamment dans le domaine de l'aviation.

Avec M. Robert Pontillon, le ministre a tout d'abord passé en revue les principaux programmes en cours pour souligner les difficultés inhérentes à toute réduction ou ajournement. Il a

notamment fait valoir que les armes préstratégiques étaient des armes de dissuasion globale et non d'emploi. Le ministre a également évoqué, à la demande de M. Robert Pontillon, les perspectives de coopérations internationales nouvelles dans le cadre des programmes de satellite d'observation Helios.

Avec M. Michel d'Aillières, le ministre de la défense a envisagé la menace militaire soviétique en convenant des progrès en cours dans le domaine qualitatif. Il a également fait état des consultations atlantiques en matière de doctrine de défense.

Avec M. André Bettencourt, M. Jean-Pierre Chevènement a évoqué les concertations soviéto-américaines sur la R.F.A. ainsi que l'harmonisation des points de vue de la France et de la Grande-Bretagne sur le sujet. Il s'est félicité du fait que le gouvernement allemand se soit prononcé avec clarté sur ce que la France considère comme les garanties essentielles et notamment sur le problème de frontières.

6. M. Thierry de Montbrial, directeur de l'Institut français de relations internationales, le 11 avril 1990.



Si vous me le permettez, Monsieur le Président, je vous donnerai une interprétation des événements depuis un an, c'est-à-dire d'un processus qui est toujours en cours. Bien évidemment, l'URSS est le point central, car tout le reste dépend de ce qui se passera à Moscou. J'essaierai de vous donner quelques probabilités sur ce qui pourrait se passer, étant bien entendu qu'il ne s'agit évidemment pas de certitude en ce domaine.

Quant à l'interprétation des développements en cours depuis un an, si je me place un instant du point de vue de l'URSS et non pas du nôtre, je ne partage pas l'admiration universelle que l'on porte à M. Gorbatchev. En Russie d'ailleurs, l'opinion est très sévère en ce qui le concerne. Il faut tout de même bien se rendre compte qu'en cinq ans, il a achevé de détruire une économie qui n'était certes pas brillante mais qui avait au moins le mérite de fonctionner tout de même. A cet égard, il n'est pas inutile de rappeler que la production par tête a baissé d'au moins un tiers depuis qu'il est au pouvoir, et que d'autre part, l'insécurité a fait des progrès énormes dans un pays qui était un des plus policiers du monde. Par ailleurs, il a "perdu" l'Europe de l'Est, et cela sans aucune contrepartie. Quand on voit la réunification allemande se faire sous nos yeux, on constate que ce processus lui échappe totalement. Il a aussi tout de même été à l'origine du début de démantèlement de l'empire interne, mais il est vrai qu'en ce domaine il se montre assez habile en Lituanie. En ce qui concerne les institutions, il les a très sensiblement transformées. L'on peut avoir à ce sujet deux interprétations : ou bien cela permettra la transformation du système politique vers la démocratie, ou alors, et c'était l'opinion de Sakharov, cela donne au président de l'URSS des pouvoirs légaux quasi-dictatoriaux.

Surtout, Monsieur Gorbatchev a commis une erreur de diagnostic extrêmement grave quand il a cru, en 1985, que la pérestroïka pouvait transformer complètement l'économie politique en quatre ans. L'on perçoit, à ce propos, de quelle sous-information pâtissent les dirigeants des pays de l'Est. Pensons que dans un pays comme la France, il nous faut dix ans pour transformer un secteur. Il était donc évident qu'en quatre ans il ne pouvait transformer l'URSS.

Cette erreur de diagnostic a provoqué une fuite en avant et un dérapage de moins en moins contrôlé, pour aboutir finalement à une accélération très forte du mouvement, de mai à décembre 1989, cette accélération n'est d'ailleurs pas sans rappeler celle qui a eu lieu lors des événements de 1848. Quant à l'avenir, il y a évidemment des scénarios favorables, et ils ne doivent pas être écartés. Cependant, j'ai du mal à leur donner des probabilités élevées. Il faut bien reconnaître en effet que la situation dans l'Empire est catastrophique. Cela d'autant plus que le centre est plus pauvre que la périphérie, sans parler d'une certaine apathie de la population. On constate effectivement à l'heure actuelle que les Russes s'enfoncent dans le désespoir, et cela n'est pas sans lien avec l'émigration assez forte actuellement, notamment celle des Juifs. On peut craindre, et c'est mon opinion, que le seul exutoire soit finalement l'extrême-droite, nationaliste et xénophobe.

Le communisme, au sens où on l'a connu auparavant, est mort, mais les hommes sont toujours là, et les apparatchiks d'aujourd'hui sont les mêmes qu'avant. Simplement ils sont devenus plus intelligents, et je pense notamment à deux personnages que je connais, MM. Yakovlev et Primakov. Quand on écoute par exemple M. Ligatchev, que l'on présente comme un conservateur extrêmement dur, on constate en fait que c'est un homme à la fois intelligent, mesuré et raisonnable, ce qui nous paraît assez paradoxal à nous autres Occidentaux. Je disais que l'extrême-droite était un vrai problème : effectivement, on constate que le langage nationaliste fait recette, et je ne parlerai que pour mémoire du mouvement Pamiat bien connu, qui est peut-être, d'ailleurs, en relation avec l'extrême-droite occidentale. D'une certaine manière on peut estimer que le nationalisme russe à l'heure actuelle est un petit peu l'équivalent de l'intégrisme musulman. En effet, là où tout a échoué, on se tourne vers les racines premières. En tout état de cause, il est bien évident qu'un fasciste dans le fauteuil de Gorbatchev serait quelque chose de gravissime. Or, dans le conseil présidentiel qui a remplacé l'ancien politburo, qui existe toujours mais qui n'a plus le même rôle, deux des douze membres représentent les partis nationalistes.

Après l'URSS, j'en viens, si vous me le permettez, à l'Europe de l'Est. Là aussi, il y a un nationalisme évident, et cela était notamment très clair lors des élections hongroises ; mais le rôle des nationalistes est moins dramatique qu'en URSS, ne serait-ce que parce que l'espoir est encore présent parmi la population. Ce qui est tout à fait frappant, c'est que tout se passe comme si tout avait été gelé pendant cinquante ans. Cela a toujours été vrai pour l'appareil

industriel - tous ceux qui ont pu visiter des usines dans les pays de l'Est ou en Chine s'en sont aperçus - mais c'était également vrai dans le domaine politique, et c'est pourquoi l'on voit réapparaître aujourd'hui les problèmes des minorités. J'ai parlé de la Hongrie tout à l'heure, où l'on en est toujours à regretter le Traité de Trianon et où subsiste une certaine nostalgie, notamment, de l'Autriche-Hongrie. Si vous me permettez cette formule, je dirais qu'en Europe centrale et orientale, la guerre de 1914 n'est toujours pas terminée, car les traités de paix n'ont jamais été tenus pour légitimes par aucune des parties, et l'on peut effectivement considérer que les vainqueurs de 1918 ont commis certaines erreurs en les rédigeant. Le problème de la ligne Oder-Neisse, qui est dû aux minorités allemandes qui sont de l'autre côté, mais pas uniquement bien sûr, puisqu'il s'agit de territoires qui étaient allemands depuis le Moyen-Age, en est aussi une conséquence.

Je crois cependant que l'on peut considérer que le problème des frontières est définitivement réglé, du moins à l'échelle historique. Mais celui des minorités ne l'est pas, et ceci nourrit évidemment le nationalisme et l'exacerbe même parfois. Ce nationalisme sera d'autant plus exacerbé que les populations de ces pays d'Europe de l'Est auront été déçus par l'Ouest. En effet, que se passe-t-il ? Eh bien l'on constate qu'à l'Est, tout le monde regarde vers l'Ouest, principalement, bien sûr, il ne faut pas se leurrer, à cause de l'aspect économique et matériel. Le danger viendrait de ce que les habitants des pays de l'Est pourraient être déçus parce que l'aide que nous pouvons leur fournir n'irait pas assez vite, ou bien ne serait pas efficace. Évidemment j'exclus dans cette hypothèse l'Allemagne de l'Est, qui est un problème complètement différent. Il faut bien se rendre à l'évidence que nous autres Européens de l'Ouest n'avons pas les moyens de nous occuper de tous les pays de l'Est. De plus, force est de constater que seule l'Allemagne a des excédents structurels qui lui permettent de financer le développement des pays de l'Est et le rattrapage de ces pays. Si on pouvait risquer quelques pronostics, je dirais volontiers que ceux qui peuvent réussir, c'est la Tchécoslovaquie d'abord, la Hongrie dans une moindre mesure ; quant à la Pologne on ne sait pas vraiment, et la Roumanie, la Bulgarie et la Yougoslavie sont des cas encore plus difficiles. De toute façon, comme je le disais tout à l'heure, tout dépendra de ce qui se passera en URSS, et cela est vrai même en dehors des problèmes militaires. Il est clair que si les nationalistes l'emportaient en URSS, cela aurait des répercussions sur toute l'Europe, aussi bien orientale qu'occidentale, d'autant que nous assisterions aussi à une contamination du nationalisme qui gagnerait de proche en proche.

Par ailleurs, il me paraît tout à fait clair que nous allons être soumis à des mouvements migratoires importants venus de l'Est, mouvements migratoires d'autant plus importants que l'aide occidentale sera moins efficace, et j'en viens ainsi au problème de l'Europe occidentale.

Je crois que l'on peut actuellement diviser l'Europe en quatre sous-ensembles : il y a d'abord l'Europe de l'Ouest, c'est-à-dire en gros les pays de la communauté européenne, moins peut-être la Grèce, qui a été peut-être un petit peu trop vite intégrée dans le marché commun sans avoir vraiment les caractéristiques des pays occidentaux. Il y a l'Europe centrale, qui est en gros constituée par l'ancienne Autriche-Hongrie ainsi que la Pologne. Il y a l'Europe nordique c'est-à-dire la Scandinavie. Puis l'Europe orientale, c'est-à-dire les Balkans. Nous avons construit à l'Ouest une Europe occidentale avec un succès certain. Le grand danger à l'heure actuelle est que nous soyons victimes de notre succès, et cela de deux manières. D'abord par des élargissements prématurés : il n'y a qu'à voir le problème que pose l'Autriche à l'heure actuelle (problème déjà posé avant 89). Aujourd'hui nous ne savons plus très bien comment lui répondre. Or, le fait que l'Autriche soit neutre pose une véritable question. En effet, son adhésion empêcherait la communauté européenne de s'occuper de défense. Comment en effet concilier les pays appartenant à une Alliance et d'autres qui seraient perpétuellement neutres ? Le deuxième aspect de ce danger serait que nous perdions le sens d'une identité commune de l'Europe de l'Ouest. Par ailleurs, on ne peut passer le problème allemand sous silence. Je crois qu'en ce domaine, deux attitudes extrêmes sont à bannir. D'une part, considérer que la réunification allemande comporte forcément une menace, et penser à des bruits de bottes dès que l'on parle d'Allemagne réunifiée. L'autre danger, qui est le contraire, ce serait de nier que l'émergence d'un pays pesant un poids aussi considérable pose problème, d'autant que le poids démographique de l'Allemagne ne fera que s'amplifier dans la mesure où elle est tout à fait capable d'attirer les meilleurs immigrants. Bien sûr il ne faut pas dramatiser, mais il ne faut pas non plus, à l'inverse, occulter complètement les problèmes.

Je crois qu'un des problèmes fondamentaux qui se posent à la communauté européenne est celui de la coopération militaire. Le renforcement politique est effectivement une bonne chose, à condition qu'on y parle également de défense, car sinon cela est incohérent. Le problème c'est tout simplement que l'Alliance risque de se vider de son contenu. Il faut bien considérer à ce titre que la réunification

allemande au sein de l'OTAN pourrait se faire dans des conditions extrêmement bizarres, car une partie de l'Allemagne risque de rester occupée par les Soviétiques, et ce sont vraisemblablement les Allemands qui prendront en charge les frais d'occupation. La question est en effet de savoir pourquoi nous avons besoin d'une Alliance, et cela même si la menace soviétique tend à diminuer. C'est tout simplement parce que l'Union soviétique reste une puissance militaire colossale, et également parce que le degré d'incertitude dans toute la région orientale de l'Europe est très grand. Nous avons donc besoin d'une défense qui ne soit évidemment pas surdimensionnée, mais qui soit adaptée à des menaces potentielles. Or si l'Alliance atlantique se dissout, il me paraît tout à fait clair que la Communauté ne sera pas capable de prendre le relais et qu'elle risque au contraire, à ce moment là, de se dissoudre également. On ne peut donc que souhaiter un renforcement de l'Europe occidentale, mais cela n'empêche évidemment pas de faire quelque chose pour l'Europe tout entière. La stabilité de l'ensemble européen suppose un minimum d'organisation : je crois que les structures existantes peuvent utilement être employées dans ce domaine, et je pense notamment à la CSCE ou bien au Conseil de l'Europe.

*

* *

A l'issue de cet exposé, M. Claude Estier a fait remarquer que la démocratisation du système politique soviétique, la libération de l'Europe de l'Est et l'amélioration des relations Est-Ouest, constituaient des acquis incontestablement positifs des réformes mises en œuvre en URSS sous la direction de M. Gorbatchev. Souscrivant à cette analyse, M. Thierry de Montbrial est revenu avec M. Claude Estier sur les risques de déstabilisation qui pourraient résulter d'un échec de M. Gorbatchev, et a souligné la nécessité de l'aide occidentale à l'Union soviétique.

M. Thierry de Montbrial a alors évoqué avec MM. Marc Lauriol et Yvon Bourges certaines propositions américaines tendant à transformer l'Alliance Atlantique en un forum politique et économique auquel pourraient être associés les pays de l'Est. Il a estimé qu'une telle évolution présenterait l'inconvénient d'aboutir à une dilution de l'Alliance et de l'identité occidentale.

A une interrogation de M. Marc Lauriol sur les modalités de l'aide occidentale à l'Europe de l'Est et à l'URSS, le directeur de l'IFRI a indiqué que l'efficacité de cette assistance serait obérée par l'altération du tissu économique de ces pays. Egalement interrogé par M. Marc Lauriol sur les conséquences de l'ouverture des pays est-européens sur le plan migratoire, M. Thierry de Montbrial a estimé que les flux d'émigration originaires d'Europe de l'Est seraient certainement considérables, et qu'ils pouvaient constituer une chance pour des pays où le déficit démographique se pose de manière aiguë.

S'agissant d'un éventuel élargissement de la C.E.E. à des pays est-européens, MM. Marc Lauriol et Thierry de Montbrial sont convenus de l'impossibilité de faire participer l'URSS aux institutions communautaires.

Revenant sur la nécessité d'intégrer la sécurité à la construction européenne, M. Yvon Bourges a déploré que l'une des conséquences des réformes entreprises par la nouvelle direction soviétique depuis l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev fût l'affaiblissement de l'esprit de défense, évolution dont témoignait, selon lui, la remise en cause de l'effort de défense français. S'agissant de l'aide occidentale à l'Europe de l'Est, M. Yvon Bourges a regretté que la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, dont le capital associait quelques 42 pays, ne pût apparaître comme l'instrument financier d'une action européenne spécifique à l'égard de l'Europe de l'Est.

M. Thierry de Montbrial, confirmant en partie cette analyse, a néanmoins rappelé que les pays de la Communauté détenaient à eux-seuls 51 % du capital de la B.E.R.D., ce qui permettrait, selon lui, à l'Europe occidentale d'exercer, sur les actions de cet organisme, l'influence qui lui revenait.

Abordant ensuite les conséquences du désarmement de l'URSS et de la conversion des industries militaires soviétiques sur la situation de l'armée, MM. Xavier de Villepin et Thierry de Montbrial ont estimé que l'hypothèse d'un coup d'Etat militaire ne pouvait pas être exclue a priori, en dépit de l'absence de précédent dans l'histoire russe et soviétique.

M. Jean Lecanuet, président, a alors estimé que les changements constatés en Europe de l'Est à la fin de l'année 1989 ne devaient pas occulter le fait que la priorité demeurerait l'intensification de la construction européenne et l'émergence d'un pilier européen de l'Alliance Atlantique. MM. Jean Lecanuet et Xavier de Villepin ont exprimé l'inquiétude que leur inspirait la perspective de la réunification allemande. A cet égard, MM. Jean Lecanuet et Thierry de Montbrial ont évoqué l'éventualité d'une dérive neutraliste et pacifiste de l'Allemagne réunifiée, dont l'impact sur l'Alliance Atlantique et sur l'Europe occidentale est toutefois encore difficile à estimer.

Un autre risque -apparemment contradictoire- pourrait résulter, selon MM. Jean Lecanuet et Thierry de Montbrial, de l'éventualité d'une Allemagne nationaliste, tentée par la détention de l'arme atomique. La réalisation de cette hypothèse supposerait, de leur avis, l'échec préalable de l'Alliance Atlantique et de la construction communautaire, et ne servirait ni les intérêts de l'Union soviétique, ni ceux des autres États occidentaux.

Interrogé par M. Gérard Gaud sur l'éventualité d'un remplacement de M. Gorbatchev par une personnalité rivale, M. Thierry de Montbrial n'a pas exclu qu'une telle hypothèse puisse se réaliser.

7. M. Roland DUMAS, le 12 avril 1990

(...) J'en viens au deuxième sujet de réflexion : comment réagir devant les évolutions à l'Est, en Europe centrale et en Europe orientale ? Je ne reviens pas sur le détail des choses. Le bouleversement est immense. Cela va du changement de personnels politiques à la disparition d'un régime qui a fait faillite, à l'apparition de forces politiques nouvelles, de visages nouveaux, de conceptions économiques et révolutionnaires. Des élections ont eu lieu et vont avoir lieu. Bref, ici et là, intervient une remise en question de tout un ordre politique, économique et militaire.

A mes yeux, l'événement le plus important est la volonté politique des dirigeants de ces pays -la Tchécoslovaquie, la Hongrie et peut-être demain la République démocratique allemande- de sortir des pactes qui les liaient à l'Union des républiques socialistes soviétiques, qu'il s'agisse des pactes économiques ou des pactes militaires. Des négociations sont déjà en cours, vous le savez, avec l'URSS, en vue d'obtenir le retrait de ses troupes de Hongrie et de Tchécoslovaquie.

Ces pays font leur propre révolution et ils la font en se fondant sur les valeurs qui ont été confirmées par la Communauté économique européenne et l'Europe occidentale : valeurs de liberté, de démocratie, recherche de marchés libres, indépendance nationale. Ils se tournent vers nous, vers la Communauté. Cette dernière n'est pas en mesure de les accueillir en son sein, d'abord parce qu'elle n'a pas achevé sa propre transformation et aussi parce que ces pays ne seraient pas aptes à supporter le choc de l'entrée dans la Communauté, avec ses contraintes dans tous les domaines, notamment dans le domaine économique.

Nous devons répondre à l'appel qui nous est adressé pour ne pas décevoir ces pays. Cependant, nous devons en même temps leur faire comprendre que, s'ils ne peuvent pas entrer dans la Communauté, nous pouvons trouver des formules originales. C'est ce que nous sommes en train de faire de diverses façons. D'abord, nous avons demandé à la Commission d'étudier un type de rapports privilégiés avec chacun de ces pays. Un grand nombre de contrats

d'association ont été signés avec quelques-uns de ces pays. D'autres vont l'être. Je pense que, d'ici quelques mois, un lien particulier existera entre la Communauté et chacun de ces pays.

Le 31 décembre de l'année dernière, en présentant ses vœux, le Président de la République a suggéré de mettre en place une confédération. Cette idée a entraîné certaines critiques en France, mais elle a été bien reçue dans les pays directement concernés. En effet, les pays de l'Est sont favorables à l'idée d'avoir une organisation de type confédéral. Celle-ci permettra à une trentaine de pays géographiquement situés dans le vieux continent et qui ont accédé à un gouvernement démocratique de se retrouver, de travailler ensemble et de gérer peut-être ensemble des programmes d'intérêt commun.

Je prends un exemple. Les problèmes relatifs à l'environnement dans le vieux continent, face aux dégâts causés par nos sociétés industrielles modernes, relèvent non pas d'un petit espace géographique, fût-il l'espace des Douze, mais de toute l'Europe. Les agressions contre la nature -je pense en particulier à Tchernobyl- seront évitées grâce à l'Europe tout entière et non pas seulement grâce à quelques pays.

La confédération peut donc se fixer des tâches particulières. Elle n'a pas besoin pour cela d'un grand dispositif. Une confédération ne s'appuie pas sur la même formule et la même démarche que la Communauté, avec ses contraintes et ses délégations de souveraineté. C'est autre chose.

En résumé, des liens particuliers doivent exister entre la Communauté et les pays de l'Est. Une structure confédérale doit être créée afin qu'existe un forum, un lieu de rencontre. En outre, nous devons posséder des moyens économiques pour aider ces pays. C'est pourquoi a été mise en place en quatre mois et demi -j'attire votre attention sur ce point, Messieurs les sénateurs- la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la BERD. Elle comprend 42 participants, des statuts rédigés et signés par les 42 participants, c'est-à-dire 40 pays membres plus deux institutions, la Communauté et la Banque européenne d'investissement. Elle détient un capital de 10 milliards d'ECU. Les 40 pays membres vont du Japon aux Etats-

Unis. Ils comprennent tous les pays de l'Est, Israël, l'Égypte et les douze pays de la Communauté.

La BERD est la première institution de cette nature. Elle va prêter de l'argent aux pays qui en ressentent le besoin, qui rempliront un certain nombre de conditions, notamment des conditions de vie démocratiques, et qui reconstruiront leur pays en l'adaptant à l'économie de marché. Quatre mois et demi seulement ont été nécessaires à la création de cette banque. Avouez que cette performance méritait d'être signalée !

J'en viens à mon troisième sujet de réflexion : la sécurité. Je voudrais faire une remarque préalable et dégager le discours de ses faux-semblants. On mélange les problèmes de sécurité et tout ce qui touche à la défense. On ne peut en faire le reproche à personne. J'ai dû moi-même conduire ma propre réflexion sur ce point pour avoir les idées un peu plus claires. Les données relatives à la sécurité en Europe sont suffisamment nouvelles, me semble-t-il, pour que nous considérions que le moment est venu de repenser les règles qui ont présidé à notre sécurité. Mais ceci doit partir d'un raisonnement. Quel est le raisonnement que tient le Gouvernement français et que je tiens personnellement ?

Premièrement, nous sommes pour le moment dans une période de désarmement. L'année 1990 devrait voir la conclusion à Vienne d'accords sur le désarmement conventionnel en Europe. C'est un fait. L'année 1990 verra peut-être l'ouverture d'une phase de Vienne I qui permettra de franchir une nouvelle étape du désarmement, toujours en Europe.

Les accords en perspective entre les deux super-grands sur l'équilibre des forces atomiques et le désarmement sont une chose, mais l'Europe est directement concernée par une phase de désarmement. C'est la première considération.

Il est une deuxième considération. Quel que soit le niveau auquel s'arrêtera ce désarmement -il faut qu'il soit au plus bas niveau, nous l'avons toujours dit, avec parallèlement un respect de l'équilibre des forces- quel que soit l'éloignement de la menace et

quelles que soient les dispositions prises en ce qui concerne le retrait des troupes étrangères, l'URSS sera, sur le continent européen, la grande puissance militaire. Elle se doublera d'une grande puissance économique et d'une grande puissance politique, si M. Gorbatchev reste au pouvoir.

Une troisième considération doit être prise en compte. Quelles que soient les dispositions militaires prises par les gouvernements français qui se sont succédé et quels que soient les intentions et le potentiel militaire de la Grande-Bretagne - puisque ce sont les deux grandes puissances militaires atomiques du continent- il serait insensé d'imaginer que ces deux forces-là, dans la mesure où elles s'entendraient, puissent compenser ce que représentera la force de l'URSS. Par conséquent, si nous voulons conjuguer ces trois données -respect de l'équilibre, compensation de la suprématie soviétique, insuffisance du côté des Occidentaux- nous allons en arriver à la conclusion que l'équilibre ne sera trouvé qu'en englobant dans un système de sécurité nouveau nos alliés traditionnels, à savoir que les États-Unis d'Amérique et le Canada, avec bien évidemment la participation effective sur le sol européen de ces deux pays. C'est la condition sine qua non du respect des équilibres.

Il faut maintenant trouver la manière dont on pourrait organiser ce système de sécurité. A mes yeux, l'instrument qui a précisément servi à la réflexion dans ce domaine depuis 1974 est la C.S.C.E., puisque les 35 pays qui y sont regroupés ont géré les questions de désarmement. Peut-être pourrait-on, au cours de la prochaine réunion qui devrait avoir lieu dans le courant de l'année 1990 à Paris, commencer à définir les règles principales touchant à la sécurité de l'Europe. Ces règles sont essentiellement de trois ordres : règles de comportement, règles de confiance et règles de contrôle.

J'ai dit qu'il ne fallait pas confondre sécurité et défense. Un ordre de sécurité idéal dans l'absolu permettrait de concevoir que l'on vive sans pacte de défense. Mais nous n'en sommes pas là. Tant qu'existera une menace -fût-elle réduite- tant qu'existera un pacte dont on ne sait pas ce qu'il va devenir mais dont on est sûr qu'il existera encore longtemps, il est bien évident qu'il faut avoir aussi de l'autre côté une alliance. Je pense que cette alliance, quelle que soit son évolution -car elle doit évoluer- réside dans l'Alliance atlantique. Nous nous sommes engagés avec nos partenaires américains dans une grande réflexion sur ce que doit être l'Alliance atlantique dans le

contexte nouveau découlant des événements que nous venons de décrire.

Une autre question se pose et je l'ai posée à l'Assemblée nationale. Qu'en est-il alors du travail des Douze ? Des tentatives ont été faites. Je ne veux pas remuer le couteau dans la plaie, mon cher président... La CED est un souvenir, mais c'était une tentative. Elle a échoué. L'Histoire expliquera les raisons de cet échec.

Toutefois, cela interdit-il pour toujours de réfléchir, au travers des pactes de défense, à ce que pourrait être la défense organisée des Douze ? Bien évidemment non, parce que les conditions ne sont pas les mêmes. Nous ne sommes pas dans le contexte des années cinquante, ni dans celui de la guerre froide. Nous sommes dans un contexte que je viens de décrire comme un contexte de désarmement, un contexte qui se veut plus sécuritaire et dans lequel, normalement, les pactes des alliances et les pactes de défense trouveront leur place. N'est-ce pas précisément à un moment comme celui que nous vivons actuellement, où la fièvre tombe, et où les tensions diminuent, qu'il nous faut réfléchir à ce problème ?

Aujourd'hui, je me contente de poser les questions, mais la façon dont je les pose doit vous donner une indication sur ma disposition d'esprit.

Telles sont les perspectives de la Communauté. Au milieu de tout cela, nous avons l'unification allemande qui est une des pièces maîtresses du puzzle, non pas seulement sur le plan géographique. En effet, c'est une pièce maîtresse qui nous conduit aussi à une réflexion particulière parce que les données s'entremêlent et se compliquent.

L'unification allemande est l'affaire des Allemands, c'est vrai. Le rythme, la cadence et les méthodes de cette unification relèvent de la compétence des Allemands. Cependant, les retombées extérieures de cette unification concernent aussi les Européens, d'abord parce que la République fédérale d'Allemagne, même le jour où elle aura récupéré ses provinces orientales, restera dans le dispositif de la Communauté. Un rapport doit donc s'établir entre elle

et les onze autres partenaires. Ensuite, parce que certaines puissances ont des responsabilités héritées de 1945.

C'est pourquoi, sur proposition de la France, a été mis en place le groupe dit d'Ottawa, groupe des six, qui comprend les quatre puissances alliées et les deux Etats allemands, pour précisément discuter des retombées extérieures générées par l'unification allemande. La première réunion a eu lieu entre les directeurs des affaires politiques. La deuxième réunion est prévue dans quelques jours. La réunion entre les ministres aura lieu dès que le gouvernement de la République démocratique allemande aura été constitué, ce qui est une question d'heures.

Nous avons donc là un processus qui suit son cours et qui a déjà permis de faire baisser la tension, de clarifier des questions inquiétantes comme celle des frontières. Je crois que le groupe des six continuera de travailler dans une bonne atmosphère. Au début, les Allemands étaient un peu irrités de voir que, par ce biais, les alliés de la dernière guerre se mêlaient de leurs affaires. Puis ils ont compris que c'était aussi l'intérêt de l'Allemagne unifiée de rassurer ses voisins. Le moment d'irritation passé, la bonne entente revient et les échanges deviennent salutaires.

L'unification allemande se fait vite. C'est une des raisons pour lesquelles je souhaite que la Communauté s'achève vite. En effet, il ne serait sain pour personne de voir une Allemagne qui avance au galop, qui réalise sa propre union économique et monétaire en trois mois, sans manifester le même élan pour réaliser l'union économique et monétaire de la Communauté. Il est donc indispensable que, face au mouvement d'unification allemande, la Communauté trouve son rythme.

En conclusion, je dirai qu'un certain nombre d'événements peuvent dépendre de nous mais que d'autres, il faut avoir la modestie de le dire, ne dépendent pas de nous. Qui pouvait s'opposer à l'unification allemande ? Personne. C'est un phénomène naturel dont il faut tenir compte. Cependant, des initiatives importantes peuvent être prises. Par exemple, ce qui sera proposé à Dublin sera très important. Ce sera, croyez-le bien, un moment de vérité. Le Conseil européen de Strasbourg a déjà été un moment de vérité. C'est là où j'ai pris conscience de la nécessité de poser les problèmes à nos

partenaires, en particulier nos partenaires allemands, de façon qu'il ne subsiste aucun doute sur leurs intentions et sur leur volonté.

Poser les questions comme nous le faisons s'avère très utile. Chacun prend ses responsabilités. Le débat à l'Assemblée nationale l'a clairement montré. En tout cas, le Gouvernement et la majorité qui le soutient sont décidés à aller de l'avant dans la construction européenne, car ils considèrent que le moment historique que nous vivons s'y prête, bien plus, l'exige.

*

* *

Le ministre d'Etat a alors abordé quatre points à la demande de M. Marc Lauriol.

Sur l'avenir de l'Alliance Atlantique, M. Roland Dumas a précisé que cette question, qu'il considérait comme très importante, serait évoquée lors de la prochaine rencontre entre les présidents Bush et Mitterrand le 19 avril en Floride. Il s'est prononcé en faveur du maintien de forces américaines en Europe et s'est montré perplexe sur une excessive extension des Etats participants à l'Alliance Atlantique.

Sur le projet de confédération européenne et son articulation avec la Communauté, M. Roland Dumas a insisté sur le fait que la Communauté européenne avait une vocation spécifique à l'unité et qu'elle aurait, de ce fait, une place toute particulière au sein de l'ensemble juridique et politique plus souple que pourrait constituer une future confédération européenne élargie aux Etats de l'Europe de l'Est.

Le ministre d'Etat a enfin évoqué avec M. Marc Lauriol la part de réalisme, mais aussi de résolution, qui était nécessaire en matière de construction européenne au regard notamment des

réticences de la Grande-Bretagne concernant certains aspects de la construction communautaire.

Interrogé par **M. Xavier de Villepin** sur les accords de Schengen et le problème de la libre circulation des personnes en Europe, **M. Roland Dumas** a indiqué que les négociations sur ce sujet -interrompues en raison de l'évolution des pays d'Europe de l'Est et en particulier de la République démocratique allemande (R.D.A.)- avaient repris et que la France avait la ferme volonté de les voir aboutir.

Puis **MM. Roland Dumas, Xavier de Villepin et Michel Crucis** sont convenus de la nécessité qu'il y avait à relancer et revoir la politique de coopération en direction du continent africain, aujourd'hui confronté à des difficultés économiques et politiques croissantes.

Interrogé par **M. Robert Pontillon** sur l'avenir de l'Union de l'Europe occidentale, **M. Roland Dumas** a rappelé que la France, qui prendrait la présidence de l'U.E.O. en juillet prochain, considérait cette organisation comme l'enceinte privilégiée de réflexions sur la sécurité européenne. Il a indiqué que son rôle pourrait se développer notamment grâce à la création de l'"institut de l'U.E.O.", ainsi qu'en matière de contrôle et de vérification des armements en Europe.

A **M. Michel Crucis** qui lui demandait son sentiment sur la candidature de l'Autriche à la Communauté européenne, **M. Roland Dumas** a fait valoir qu'une adhésion ne semblait pas envisageable avant 1993. Il a précisé que les autorités autrichiennes en étaient conscientes et avaient surtout voulu marquer leur volonté de faire acte de candidature.

M. Jean-Pierre Bayle s'est alors félicité de la fermeté du gouvernement français au sujet de la frontière germano-polonaise. Il a par ailleurs estimé que la création d'un Sénat européen, rassemblant des délégations des Parlements de chaque Etat membre, n'était pas la meilleure solution pour combler le "déficit démocratique" actuel de l'Europe.

Il a enfin considéré qu'il fallait être très attentif à l'évolution politique de la Côte d'Ivoire.

Enfin, M. Jean Lecanuet, président, s'est félicité de la position du Gouvernement sur le maintien des troupes américaines en Europe et sur le renforcement d'un axe européen de défense au sein de l'Alliance Atlantique.

8. M. François Heisbourg, directeur de l'Institut international d'études stratégiques, le 18 avril 1990

J'aborderai tout d'abord les faits acquis et les évolutions en cours, puis les incertitudes, enfin, les questions qui, en fonction de ces acquis et de ces incertitudes, se posent actuellement.

Tout d'abord donc, les faits acquis et les évolutions en cours. Je pense qu'il convient de distinguer ce qui relève de mesures délibérées des Etats ou des bouleversements dus aux révolutions, il faut bien les appeler ainsi, qui ont eu lieu en Europe de l'Est.

Les mesures délibérées. J'en citerai quelques unes : en décembre 1988, M. Michaël Gorbatchev a annoncé à la tribune des Nations-Unies des mesures de désarmement unilatérales : le retrait de 50 000 hommes des pays de l'Est, la diminution des effectifs de l'Armée rouge à hauteur de 500 000 hommes, le retrait de 10 000 chars de combat, de 6 divisions blindées des pays de l'Est.

Actuellement, il semble que nous soyons à mi-chemin de la réalisation effective de ces mesures. Les divisions blindées sont en cours de retrait et environ 5 000 chars ont été retirés des pays dans lesquels ils stationnaient. Il faut toutefois noter que ces chars n'ont pas été détruits, ils sont la plupart du temps soit en attente de destruction, soit en cours de "reconversion".

En admettant que toutes les mesures, annoncées par Michaël Gorbatchev, aillent jusqu'au bout, il faut constater que cela permettra une augmentation considérable des délais d'alerte en cas d'affrontement.

Au début des années 1980, les militaires, les états-major travaillaient sur des délais d'alerte d'environ une semaine, on estime qu'ils sont maintenant passés à plus d'un mois, entre 30 et 45 jours. Ceci est un fait stratégique de la plus haute importance. En effet, cela

signifie qu'il n'existe plus guère de possibilité pour les Soviétiques de lancer une offensive par surprise.

En dehors des mesures unilatérales annoncées par Moscou, des décisions bilatérales ont été prises récemment, soviéto-tchèques ou soviéto-hongroises. Il a en particulier été décidé que les troupes soviétiques se retireraient de ces pays totalement d'ici le milieu de l'année 1990. L'application de ces décisions en est actuellement à ces débuts. Il est bien évident que la défense occidentale ne saurait être que confortée par cette évolution.

Autres mesures délibérées, les négociations de Vienne dites CFE (Conventional Forces in Europe) débutées en mars 1989 et qui devraient être conclues d'ici l'automne. Selon le calendrier initial, on obtiendrait une réduction des chars, de l'artillerie, des véhicules blindés de l'ordre de 60 à 65 % de l'Elbe à l'Oural pour ce qui concerne le Pacte de Varsovie et de 10 à 15 % pour l'OTAN. Il faut toutefois noter qu'il existe encore certains problèmes au cours de cette négociation, en particulier celui des hélicoptères et des avions de combat.

En définitive, l'ensemble de ces mesures aboutira à une diminution du niveau des forces stationnées, tant américaines que soviétiques en Europe. On estime que les forces soviétiques passeraient ainsi de 500 000 à 195 000 hommes quand celles des Etats-Unis n'atteindraient plus que 225 000 hommes. Il convient de remarquer que si ces négociations débouchent effectivement, l'Occident, pour la première fois, sera en situation d'équilibre numérique par rapport au Pacte de Varsovie. Le délai pour y parvenir est estimé à environ 3-4 ans, le Pacte devant supprimer 40 000 chars et on s'est aperçu qu'il n'était pas si facile de détruire des blindés.

Il convient encore de préciser que l'ensemble de ces négociations aboutira à bien plus qu'un simple équilibrage approximatif des forces car aujourd'hui, le fait nouveau, c'est qu'il n'existe plus d'alliance réelle et effective entre l'Union soviétique et les pays de l'Est pour pouvoir mener à bien des opérations militaires conjointes. A l'inverse, l'Alliance atlantique pourrait certes avoir désormais une capacité militaire supérieure à celle de l'URSS mais l'ensemble des négociations fixe des plafonds de force et non des

planchers. Il est donc tout à fait possible que certains Etats de l'Alliance souhaitent diminuer encore plus nettement leurs forces.

Voyons maintenant ce qui relève des différentes révolutions qui sont intervenues dans les pays de l'Est en 1989 et au début de 1990.

On peut relever quatre grandes conséquences stratégiques de ces révolutions.

La première c'est qu'il n'existe plus désormais de politique de sécurité coordonnée entre les pays de l'Est et l'Union soviétique. D'ores et déjà le Pacte de Varsovie a cessé d'opérer comme mécanique militaire et politique.

La deuxième conséquence est que les Soviétiques ne peuvent plus compter sur la mise à disposition des territoires des pays de l'Europe de l'Est. Pour des opérations militaires, les Soviétiques ne peuvent même plus tabler sur un passage facile de leurs troupes sur ces territoires. L'Occident est en train d'acquérir ainsi une profondeur stratégique. Pour la première fois, il retrouve les deux biens stratégiques les plus importants : le temps, dont j'ai parlé, et l'espace.

Troisième conséquence. Dans les pays de l'Est, les évolutions que nous avons pu tous observer sont en fait irréversibles alors qu'en URSS existent des événements que l'on pourrait qualifier de prérévolutionnaires mais sans que l'on puisse parler de renversement des bases marxistes et léninistes du Gouvernement avec ses trois piliers : le parti communiste, la police secrète et l'armée.

En Europe de l'Est en revanche, la révolution est d'ores et déjà accomplie. Le retour d'un gouvernement de type léniniste paraît impensable sauf si on devait envisager une invasion par l'Union soviétique avec tous les risques de troisième guerre mondiale que cela impliquerait car il faut en effet noter que si, à une certaine époque, c'est-à-dire jusqu'en 1989, la règle du jeu entre les pays de l'Est et de l'Occident était simple et consistait à la formule suivante : l'Est s'occupe de l'Est et l'Ouest s'occupe de l'Ouest, désormais cette règle

du jeu a perdu de sa simplicité. Il apparaît en effet évident, en ce qui concerne, par exemple, l'Allemagne, qu'un retour offensif des Soviétiques en R.D.A. ne pourrait avoir lieu sans que la République fédérale d'Allemagne et ses alliés, dont la France, ne se sentent concernés.

Quatrième conséquence. Elle concerne la réunification de l'Allemagne. On peut estimer qu'elle aura véritablement lieu dans les 12 à 18 mois. Ce rythme dépendra un petit peu des Soviétiques mais surtout de la politique intérieure de l'Allemagne fédérale et orientale. En tout état de cause, il s'agit là d'une évolution inévitable.

*

* *

Considérons maintenant les incertitudes qui pèsent sur l'Europe de l'Est et l'URSS.

Première incertitude. Elle concerne l'Union soviétique. Je ne jouerai pas devant vous à "Madame Soleil". Je constate simplement que Michaël Gorbatchev est là depuis 5 ans, ce qui est en soi une performance. S'il a pu se maintenir et conforter son pouvoir, sans nul doute, sa politique économique, en revanche, n'a guère avancée. L'économie soviétique est dans un délabrement complet. L'URSS n'a pas encore décidé réellement de sortir du système économique léniniste et les diverses réformes en cours s'apparentent plutôt au bricolage qu'à une action d'envergure, si bien, qu'actuellement, le système économique soviétique, qui fonctionnait mal, ne fonctionne plus comme un ensemble cohérent.

Nous approchons, à mon avis, de crises très aiguës ; on parle souvent de la crise des nationalités et de l'effondrement économique mais il y a aussi une crise institutionnelle. En effet, parmi les trois piliers du système léniniste dont j'ai parlé, au moins l'un d'entre eux, à savoir le parti communiste, est en train de s'effondrer. On peut dire aujourd'hui que la perspective de désintégration de l'URSS est bien réelle et il faut constater que cela peut avoir des conséquences pour l'Occident.

Il y a un danger à souligner, c'est celui de la "Weimarisation" de l'URSS. Il faut bien voir que nous négocions actuellement en position de force. Il existe une possibilité de résurgence du nationalisme grand-russe qui pourrait représenter un risque : c'est pourquoi il faut éviter toute tentation d'humiliation ou de destabilisation délibérée de l'URSS.

La deuxième incertitude concerne cette fois l'Europe de l'Est. J'ai parlé à son sujet tout à l'heure d'irréversibilité des évolutions. Certes, il est inenvisageable de retourner au système léniniste, mais si en ce domaine on peut donc bien parler d'irréversibilité, il faut en revanche parler d'imprévisibilité en ce qui concerne la capacité de ces pays à réussir les réformes politiques et économiques qu'ils ont engagées. On voit déjà dans plusieurs de ces pays des troubles, par exemple, en Transylvanie ou au Kosovo, avec le retour d'antagonismes anciens et des risques d'instabilité qu'il faudra gérer.

Troisième incertitude : l'avenir stratégique de l'Allemagne unie. C'est, il faut le noter, une incertitude qui diminue. Les Soviétiques disaient traditionnellement que si l'Allemagne était unie, elle devait être neutre. Depuis deux semaines, il semble que l'on assiste à une modification de l'attitude des Soviétiques, la neutralisation n'est plus considérée, semble-t-il, par eux comme une solution obligée.

Deux événements peuvent expliquer ce renversement de situation. La première, c'est que l'on ne peut pas contraindre les Allemands à être neutres s'ils ne le veulent pas. La seconde explication est que les Soviétiques commencent à comprendre qu'une Allemagne neutre pourrait bien ne pas être commode pour l'URSS. Avec une politique de sécurité spécifique, cette Allemagne pourrait être tentée par exemple de construire sa propre garantie nucléaire. C'est un raisonnement qui est désormais compris dans les milieux stratégiques soviétiques et dans les divers instituts de recherches en la matière, mais il est encore mal compris dans les milieux politiques.

Le risque principal qui concerne encore l'Allemagne, c'est celui d'une neutralité fonctionnelle. L'Allemagne unie réintégrerait

l'OTAN, mais ne pourrait disposer de l'appui des forces conventionnelles et nucléaires de l'organisation. Je pense cependant que nous éviterons ce risque. Les élections qui ont eu lieu en R.D.A. récemment ont été très claires sur le mandat donné aux gouvernements allemands pour la réunification.

En conclusion, je pense que l'on peut dire que l'Allemagne unie intégrera l'OTAN avec un niveau de forces réduit. Les troupes soviétiques demeureront quelques temps sur le territoire est-allemand, mais aucun stationnement de force ne demeurera, à terme, entre l'Elbe et l'Oder.

*** ***

Les questions qui se posent maintenant.

Première question : comment allons-nous, Européens et Français, intégrer l'Europe de l'Est dans notre propre stratégie, aussi bien en termes de politique de sécurité, qu'en terme de politique de défense ?

Deuxième question : comment la France va-t-elle gérer ses relations de sécurité et de défense avec une Allemagne unie qui ne subira plus de contraintes imposées de l'extérieur ? L'Allemagne va redevenir un Etat ordinaire. Acceptera-t-elle d'être maintenue dans un statut "extra-ordinaire", notamment, avec un stationnement de forces étrangères sur son territoire sans qu'elle-même puisse faire stationner ses propres forces sur le territoire de ses alliés ?

Troisième question : si l'Allemagne devient un Etat ordinaire, la France pourra-t-elle elle-même demeurer un Etat "extra-ordinaire" avec une certaine autonomie au sein de l'OTAN ? Ce statut français sera-t-il acceptable pour nos partenaires ? D'ores et déjà, les Allemands, les Britanniques, les Américains parlent de plus en plus d'un retour de la France vers l'OTAN ; l'on tente d'appâter

notre pays en parlant d'un commandant en chef français ou européen de l'OTAN intégré.

Quatrième question : compte tenu des évolutions stratégiques, quel niveau de dépenses militaires, quel niveau de réductions, la France pourra-t-elle consentir pour obtenir une sécurité égale ? Comment répartir les dépenses restantes entre le personnel, la recherche-développement, les dépenses en capital ?

Cinquième question : elle concerne l'avenir de notre doctrine nucléaire préstratégique. Il faut bien voir en effet que nombre des Etats qui étaient la cible de ses armes préstratégiques distendent leurs liens avec l'URSS et deviennent ou sont en passe de devenir des démocraties. Cette situation ne paraît pas tenable et il me semble d'ores et déjà qu'il faudra envisager de faire une croix sur le programme Hadès : il faut certes se donner le temps de la réflexion mais je crois qu'un aggiornamento de notre doctrine nucléaire préstratégique est absolument nécessaire.

*

* *

La présente intervention a été suivie d'un débat, résumé ci-dessous, avec les membres de votre commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées.

Au cours de l'échange de vues qui a suivi, M. François Heisbourg a répondu à M. Guy Cabanel qui l'interrogeait sur la place que doit tenir la France en Méditerranée, que quels que soient les événements qui pourraient affecter des pays comme le Maroc, l'Algérie ou la Tunisie, il ne percevait pas, à court terme, de menace proprement militaire. Il a cependant jugé inquiétante la prolifération des missiles ainsi que des armes de destruction massive que l'on observe au Proche-Orient. Il a cependant jugé que les armements stratégiques actuels de la France, la force d'action rapide et la marine nationale sont aptes à faire face aux menaces actuellement prévisibles sans accroissement massif des dépenses militaires.

A M. Claude Estier qui demandait si l'URSS accepterait de ne plus avoir autour d'elle de pacte de sécurité collective et quelles seraient les conséquences de ces événements pour l'OTAN, M. François Heisbourg a indiqué que l'URSS tendrait à admettre la disparition progressive du Pacte de Varsovie, mais qu'elle plaiderait désormais sans doute de plus en plus en faveur d'un régime de sécurité collective préservant ses intérêts vitaux. S'agissant de l'avenir de l'OTAN, M. François Heisbourg a estimé que le contenu politique que certains souhaitaient renforcer existait déjà dans de bonnes conditions et que sa composante militaire pourrait toutefois prendre un caractère plus résiduel.

Enfin, en réponse à M. Albert Voilquin qui s'interrogeait sur les risques d'un désarmement trop rapide dans l'hypothèse d'un changement à la tête de l'URSS et sur le risque d'une Allemagne trop puissante, M. François Heisbourg a indiqué que, selon lui, l'Allemagne ne deviendrait pas le "Japon de l'Europe", mais qu'il convenait d'avoir à l'égard de l'Allemagne des relations désormais dépourvues de tout caractère discriminatoire. Quant à un éventuel réarmement soviétique en cas de changement politique brutal en URSS, M. François Heisbourg a estimé utile un changement dans la politique de programmation d'armement, mettant davantage l'accent sur la recherche et sur le développement.

9. Une délégation de députés soviétiques membres du Comité des affaires étrangères du Soviet Suprême, le 19 avril 1990

Présidée par M. Alexandre Dzassokhov, président du comité des affaires étrangères du Soviet Suprême et membre du presidium du Soviet Suprême, cette délégation était composée de MM. Guenrik Borovik, président du comité soviétique pour la paix et écrivain, Eugueni Maltsev, président de l'Union des artistes de Léninegrad, Fikhriat Tabeev, premier vice-président du Conseil des ministres de la République de Russie, membre du Comité central du Parti communiste soviétique et président du sous-comité économique du comité des affaires étrangères du Soviet Suprême, et du général d'armée Vladimir Lobor, chef d'Etat-major du Pacte de Varsovie, premier adjoint au chef d'Etat-major des forces armées de l'URSS et membre du Comité central du Parti communiste de l'URSS.

M. Jean-Pierre Bayle a tout d'abord insisté sur la spécificité du champ de compétence de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat par rapport à la répartition retenue à l'Assemblée nationale. Il a ensuite fait état des principaux domaines de compétence de la commission et dressé un tableau de ses principales activités et travaux.

A l'issue de cet exposé, un échange de vue s'est instauré entre les députés soviétiques et les membres de la commission sénatoriale des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. M. Jean-Pierre Bayle a inscrit ces débats dans le cadre d'une actualité est-européenne en évolution constante qu'il a présentée comme constituant actuellement un centre d'intérêt privilégié des membres de la commission.

M. Alexandre Dzassokhov a tout d'abord rappelé l'importance attachée par les députés soviétiques aux relations parlementaires franco-soviétiques. A cet égard, il a déploré que l'actualité politique en URSS -et, notamment, l'installation d'un Soviet Suprême entièrement rénové- eût été à l'origine d'une interruption de contact, selon lui extrêmement précieux, entre commissions parlementaires françaises et soviétiques.

Il a indiqué que le Parlement soviétique -et, notamment, le comité des affaires étrangères- prenait une part active à l'élaboration de la politique extérieure de l'URSS. M. Alexandre Dzassokhov a affirmé que celui-ci allait prochainement examiner la "loi sur la démocratisation maximale" conforme aux engagements pris par l'URSS en matière d'émigration et de délivrance des visas.

M. Alexandre Dzassokhov a également rappelé que les pouvoirs du comité des affaires étrangères s'étendaient à la désignation des ambassadeurs, ce qui constituait, ainsi que l'a souligné le président de la délégation soviétique, un moyen appréciable d'influencer l'orientation de la diplomatie soviétique.

Il a indiqué que les chefs des délégations soviétiques aux négociations sur la réduction des armements conventionnels et des armements stratégiques, auditionnés dans le cadre d'une séance commune aux comités des affaires étrangères et de la défense, avaient permis aux députés soviétiques de s'informer sur l'évolution des pourparlers de Vienne et de Genève.

Revenant ensuite sur la question des relations interparlementaires, M. Alexandre Dzassokhov a estimé que le suivi et l'approfondissement des relations extérieures du Soviet Suprême s'intégraient dans les domaines d'intervention du comité des affaires étrangères du Soviet Suprême, au même titre que l'activité législative ou que le contrôle de la politique extérieure mise en oeuvre par les organes du pouvoir exécutif.

Evoquant ensuite le problème de la réunification allemande, M. Alexandre Dzassokhov a estimé que le processus de réunification, selon lui déjà bien engagé, avait pour conséquence de supprimer un héritage de la deuxième guerre mondiale. Il a jugé nécessaire que se mette en oeuvre une collaboration des puissances victorieuses de la seconde guerre mondiale en vue de la résolution de la question allemande.

Interrogé par M. André Bettencourt sur le processus de réforme économique en URSS, M. Fikhriat Tabeev a insisté sur l'importance de la prise de conscience récente en URSS du rôle de ce qu'il a qualifié de "stimulants de la production" (prix, marché, propriété, etc ...). Il a fait état du rapprochement et des convergences en cours entre le système économique capitaliste, d'une part, et le système économique socialiste, d'autre part.

En réponse aux questions transmises par M. François Abadie sur les relations inter-entreprises entre l'URSS et la France, M. Fikhriat Tabeev a dénombré quelque 40 entreprises à capitaux mixtes et souligné l'importance de la coopération technologique entre l'Europe et l'URSS. Il a cité à cet égard le rôle du COCOM qui limite l'importance des transferts technologiques avec l'Est. Il a souligné l'importance des accords franco-soviétiques signés en juillet 1989.

A l'intention de M. André Bettencourt qui évoquait le problème de la Lituanie, M. Euguéni Maltsev a fait état de la protection qu'il incombait au président de l'URSS d'assurer aux importantes minorités non lithuaniennes ainsi que du caractère inconstitutionnel des mesures prises de manière unilatérale par les nouvelles autorités locales en Lituanie. Il a fait un parallèle entre la situation en Lituanie, en Estonie et en Lettonie et souligné l'importance du problème des minorités dans ces Etats. Il a évoqué le risque de contagion pouvant concerner notamment la Moldavie et l'Ukraine et souhaité la recherche de solutions pacifiques raisonnables et négociées à ces difficiles questions.

Quant au problème de l'islam évoqué par M. André Bettencourt, M. Guenrik Borovik l'a considéré comme quelque peu dramatisé en Occident. Il a insisté sur l'aspect économique et social de cette question ainsi que son utilisation, par certains, à des fins partisans.

Evoquant l'avenir du Pacte de Varsovie au sujet duquel s'interrogeait M. Marc Lauriol, le général Vladimir Lobov a fait un parallèle avec l'OTAN en souhaitant la disparition de ces deux organismes de sécurité collective. Il a à cet égard répondu à M. Albert Voilquin que les forces armées en Allemagne devraient être réduites à un niveau de suffisance minimale, et les industries de défense largement reconverties. Il a insisté sur l'importance des mesures de

confiance à mettre en oeuvre concernant l'Allemagne. M. Alexandre Dzassokhov a complété ces réponses en marquant sa réticence à l'égard d'une construction de la "grande Europe" qui se ferait dans le cadre des structures de l'OTAN.

En réponse à une question posée par M. André Jarrot, M. Alexandre Dzassokhov a refusé d'établir un lien entre la situation en Lituanie et la situation en R.D.A. qui, contrairement à la Lituanie, est un état indépendant.

MM. Jean-Pierre Bayle, André Bettencourt et Albert Voilquin ont conciu en insistant sur l'intérêt de cette rencontre ainsi que sur celui que l'opinion française attachait aux changements en cours en URSS. Ils ont fait valoir les intérêts communs existant notamment dans le domaine de la paix et de la sécurité ainsi que la nécessité de poursuivre ce type de relation de travail.

10. M. André GIRAUD, ancien ministre de la défense, le 16 mai 1990.

Je commencerai ces réflexions par un rapide retour sur l'histoire.

C'est par un traité militaire qu'a commencé la construction de l'Europe : le traité de Bruxelles signé le 17 Mars 1948, créant l'Union Occidentale entre la Grande-Bretagne, la France et le Bénélux, pour compenser le danger allemand. C'est en Avril 1949 que fut signé le traité de Washington, sans l'Allemagne, mais avec la plupart des autres européens. En 1949 intervenait la création du Conseil de l'Europe, cependant qu'en 1950 R. Schumann proposait une fédération fondée sur l'Union économique.

Quittant le terrain économique et politique, l'Europe accomplissait seulement en 1951 son premier geste, en signant le traité de Paris qui instituait entre l'Allemagne Fédérale, le Bénélux, la France et l'Italie (les 6) la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier.

1954 est de nouveau, une année de discussion politique centrée autour du réarmement de l'Allemagne, souhaité par les Américains dans le cadre de la guerre froide -, et de la nécessité de trouver un statut pour les soldats allemands. Finalement la création de la Communauté Européenne de Défense (CED), un système qui envisageait de mélanger les soldats européens de toutes nationalités, était refusée par l'Assemblée Nationale française et la RFA comme l'Italie adhérait au traité de Paris, constituant ainsi l'Union de l'Europe Occidentale, une organisation de défense purement européenne. Alors seulement intervenait le protocole d'accession de la RFA à l'OTAN.

C'est seulement en 1957 qu'était signé le traité de Rome instituant la CEE et Euratom, entre les Etats de l'UEO, à l'exception de la Grande-Bretagne.

Ainsi, pendant les années 50, force est de constater que c'est surtout l'inspiration politique et le désir de remplacer les antagonismes fauteurs de guerre entre les Européens, qui ont conduit au rapprochement entre eux. La coopération économique n'en a été qu'une conséquence et une traduction.

La période qui a suivi, jusqu'à nos jours, a été marquée par l'élargissement et l'approfondissement de la coopération économique et par le progrès indiscutable de l'idée européenne au sein des opinions publiques. Dans cette marche vers l'Europe, on relève quelques jalons essentiels.

- Tout d'abord en 1962 l'échec du plan "Fouchet" d'Union politique européenne un plan qui ressemblait singulièrement aux idées autour desquelles on tourne aujourd'hui.

- Ensuite, le rôle moteur déterminant dans la construction européenne du couple franco-allemand. Il s'agit à nouveau d'un facteur politique illustré avec panache par le rapprochement de Gaulle-Audenauer, et par la signature du traité de l'Elysée en Janvier 1963, un traité de coopération politique et militaire. L'histoire a montré depuis que l'accord franco-allemand était nécessaire chaque fois qu'une avancée européenne se produisait.

Il en a été ainsi notamment pour la création du Conseil Européen (non prévu par les traités) celle du SME et l'élection du Parlement Européen par suffrage direct.

- En 1973, la Grande-Bretagne entrait dans la CEE au terme d'un processus mouvementé, et continue à y marquer des positions très nationalistes.
- Au cours des années récentes, la Communauté s'est rééquilibrée vers le Sud (Grèce, Espagne, Portugal).

Enfin le 17 février 1981 a été signé l'"Acte Unique Européen" modifiant le traité de Rome et élargissant les compétences de la CEE pour réaliser d'ici à 1992 un véritable marché européen. Une mesure principale est sans doute de supprimer la nécessité d'obtenir l'unanimité des Etats pour réaliser l'harmonisation des règles économiques. Mais cette règle subsiste par exemple pour l'harmonisation fiscale, et tout réel transfert de souveraineté, à commencer par la matière financière, mais aussi en matière de diplomatie, de police, de justice ou de défense, nécessitera de nouveaux traités.

Ce rappel cursif des 40 dernières années de l'Europe permet de tirer deux conclusions intéressantes pour nos réflexions actuelles :

- la première surprendra peut être : c'est la politique et le souci de la sécurité qui ont fait avancer l'Europe et la coopération économique qui a suivi. Ce n'est pas l'inverse.
- l'entente entre la France et l'Allemagne a été la clé de toutes les avancées européennes.

Examinons maintenant l'histoire des équilibres de défense qui nous donne aussi matière à réflexion.

Il n'a pas fallu longtemps, après la guerre, pour que la paix fût menacée par les retombées de la guerre froide "la possession de l'arme atomique, sans même aucune menace d'utilisation écrit Bernard Goldschmidt, ne fut sûrement pas étrangère au dénouement des premières étapes de la guerre froide, comme le coup d'arrêt donné en 1946 par Washington aux visées russes sur la province iranienne de l'Azerbaïdjan et sur la défense des détroits turcs des Dardanelles (1)". L'accession de

(1) "Le complexe atomique" p. 79

L'URSS à la capacité nucléaire, dès 1949, fut une surprise totale pour les Américains. Depuis cette date, les deux super-puissances ne cessent à la fois d'augmenter et de diversifier leurs arsenaux nucléaires sous prétexte de rétablir un équilibre nucléaire toujours menacé par l'autre et de discuter parallèlement, de la limitation ou de la réduction de ces mêmes armements. Dès 1957, l'équilibre de la terreur ayant été largement atteint, les protagonistes s'inquiétaient des possibilités de contournement de la dissuasion. C'est alors, avec la doctrine de la riposte graduée, de Mac Namara que les armes nucléaires américaines firent leur apparition en Europe, où par définition, se trouvaient déjà les armes nucléaires soviétiques. Le renforcement ainsi obtenu devint cependant illusoire lorsque le progrès technique, en améliorant la précision des missiles à longue portée, donna aux Russes la possibilité d'une frappe préventive, avant même l'ouverture des hostilités, sur les seules installations militaires occidentales. A celles-ci, il n'y avait d'autre réponse que la frappe stratégique, trop dangereuse pour être vraiment crédible. C'est pourquoi furent déployés les Pershings qui donnaient une réponse dissasive appropriée à cette menace (Fig. 3).

Il est clair qu'en proposant, puis en obtenant le retour à la situation antérieure, M. Gorbatschev a enregistré une victoire diplomatique et militaire majeure. Il avait le choix entre trois domaines de discussion, s'agissant de désarmement. Celui de la réduction des armes stratégiques (SALT III), le chapitre où se traite réellement la réduction des armes de destruction massive ; celui des armées conventionnelles - le chapitre où l'on peut trouver les grosses économies budgétaires ; celui des armes de portée intermédiaire, peu générateur d'économies d'argent et de mégatonnes. C'est celui-là pourtant où il a choisi d'aboutir vite. Force est de constater qu'il y a trouvé une victoire militaire puisqu'il ne reste plus sur le sol européen du NATO d'arme susceptible de frapper l'Union Soviétique, alors que la réciprocité n'est pas vraie. Il y a trouvé aussi une double victoire diplomatique : cette réduction qui ne coûte rien militairement lui a donné ses galons de pacifiste ; elle a aussi placé les gouvernants Allemands (et les autres membres de l'OTAN) dans une situation impossible, puisque les forces européennes de l'OTAN ne possèdent plus que des armes susceptibles de tomber sur le sol allemand (Fig. 4).

Avant même que se pose le problème du devenir de l'Allemagne réunifiée dans l'OTAN, celui-ci n'avait plus de doctrine de défense réellement valable en Europe.

*
* * *

Les événements survenus en Union Soviétique depuis 1986, et plus précisément les bouleversements enregistrés en Europe de l'Est sont venus changer profondément les relations entre les deux parties de l'Europe, et posent en termes nouveaux le problème de la sécurité de l'Europe Occidentale.

On ne saurait négliger les bouffées d'espoir que suscitent ces événements. Une Union Soviétique dont les efforts paraissent désormais tournés moins vers l'hégémonie que vers la recherche du progrès à l'intérieur. Des pays de l'Est qui rejoignent la grande famille de la démocratie. Des conversations sur le désarmement chimique et conventionnel qui portent sur des mesures concrètes. Il serait impardonnable de s'abandonner à la méfiance, car la méfiance engendre la méfiance.

Le devoir de tout citoyen responsable est donc de rester seulement lucide, en s'en tenant aux faits, et de proposer si possible, des solutions concrètes. Les faits concernent la situation économique et le domaine de la sécurité.

En matière économique à l'Ouest l'Allemagne réunifiée dominera ses partenaires européens par la taille de sa population, la puissance de son économie et la dynamique de sa nationalité retrouvée. Nul ne sait si le processus de construction européenne pourra se poursuivre. De l'autre côté de l'Europe, l'Union Soviétique et les pays de l'Est s'enfonceront dans des difficultés sans doute énormes entraînées par le changement de régime et de système économique dont les bienfaits n'apparaîtront pas tout de suite.

En matière de sécurité, le déséquilibre économique recèle de grands risques. Pourra-t-on faire coexister harmonieusement pendant longtemps 350 millions de riches à l'Ouest et 250 millions de pauvres à l'Est dotés, de surcroît, des attributs d'une super-puissance ? Ces pays de l'Est et l'Union Soviétique elle-même sont en train de redécouvrir, après la dictature communiste, les poisons et les délices des nationalismes. Il en résultera pour l'URSS elle-même des problèmes sérieux au Sud comme à l'Ouest qui l'obligeront à maintenir une armée importante (carte). En ce qui concerne l'Europe de l'Est et l'Allemagne elle-même, des controverses verbales ou même de véritables troubles révèlent des problèmes issus de l'histoire dont il n'est pas possible de mesurer la profondeur (carte de la figure 5) et qui sont autant de détonateurs potentiels.

La réunification de l'Allemagne va poser inéluctablement le problème de la sécurité européenne. Le statu quo va être remis en question. Que deviendront les troupes du pacte de Varsovie stationnées en RDA ? Que deviendront les soldats allemands de l'Est ? Et leurs matériels qui sont d'origine soviétique ? Et au moment où il faudra bien changer quelque chose, sera-t-il possible de négliger, et même de ne pas anticiper les réductions de troupes et la recherche des mesures de confiance qui se discutent aujourd'hui à Vienne ?

Or ce qui sera décidé à ce propos sera déterminant pour le maintien d'une possibilité de construire l'Europe. Une nouvelle fois, au moment où l'attention se porte presque exclusivement vers l'Union monétaire et financière, ce sont des considérations politiques et militaires qui vont décider du sort de l'Europe.

La réunification allemande, en effet, ne peut conduire qu'à l'une des deux situations suivantes :

- ou bien l'Allemagne réunifiée s'intègre sans tarder dans une union politique et économique européenne qui, ensuite pourra s'étendre, s'ils le souhaitent, à des pays comme l'Autriche, les pays Nordiques puis, s'associer plus ou moins étroitement avec la Turquie et d'autres pays de l'Est, voire même la Russie.

Ce sera alors la marche vers la stabilité croissante.

- ou bien l'Allemagne réunifiée se construira seule et gagnera du temps. Ayant digéré sa réunification, elle apparaîtra de plus en plus puissante, de moins en moins tentée de fondre son économie dans l'Europe. Son espace de sécurité sera de plus en plus distinct. Elle regardera égoïstement vers l'Est.

Le risque est alors sérieux d'un avenir divergent, voire même inquiétant.

C'est le Chancelier Kohl qui disait récemment : "Je peux tout à fait concevoir.. qu'il vaut mieux à présent former les institutions politiques plus rapidement dans une unité européenne parce que, je le dis très clairement, c'est sans doute une très bonne chose de pourvoir les Allemands d'un toit européen plus solide."

Mais alors, ayons le courage de regarder le problème en face : s'il est urgent de construire l'Europe politique, cela veut dire qu'il n'est pas suffisant de penser à construire en deux ou trois ans l'union monétaire. C'est aujourd'hui qu'il faut aborder les actes décisifs qui, quitte à prendre son temps pour le parcourir nous mettront sur le chemin d'une autorité politique européenne capable de prendre en charge les éléments de souveraineté que les douze accepteront progressivement de mettre en commun.

Le devenir de l'Allemagne dans l'OTAN, la place de l'Allemagne dans le système de sécurité européen vont devoir être étudiés : traitons le problème de la défense européenne, afin de disposer au moins d'une vision du cadre vers lequel il faudrait se diriger.

On sait, dans ses grandes lignes quels problèmes de sécurité devra traiter la défense européenne.

A - LES RISQUES

1°) A l'Est.

- Les risques d'instabilité liés aux déséquilibres économiques et aux problèmes de nationalité et de frontières rappelés plus haut,
- Une Union Soviétique qui demeurera une considérable puissance nucléaire, capable de foudroyer tout point de l'Europe ; qui réduira sans doute ses forces conventionnelles, probablement avec lenteur,

et jusqu'à un niveau commandé par ses autres problèmes de sécurité (internes ou sur ses frontières).

- Sur le sol européen, un dispositif militaire deserré ; la menace actuelle d'une attaque frontale massive déclenchée par surprise aura disparu, laissant la place à des possibilités de manoeuvres dans la profondeur.

2°) Au Sud.

Les risques qui peuvent découler en Méditerranée notamment d'une explosion démographique dans une situation économique préoccupante (Fig. 6).

3°) Dans le Monde.

Des ressortissants, des intérêts ou des amis à protéger. On peut s'attendre par exemple, à ce que le Moyen-Orient redevienne la source d'un pétrole nécessaire, redevenu rare dont les Etats-Unis, l'Europe, le Japon et l'Union Soviétique se disputeront la production.

B - L'ALLIANCE

On peut également compter sur le maintien de l'Alliance avec les Etats-Unis. Elle est indispensable pour assurer l'équilibre nucléaire avec l'autre puissance, et réciproquement, deux guerres ont appris à l'Amérique que le maintien de la paix en Europe était vital pour elle. Mais tant du côté américain que du côté européen, chacun comprend qu'il est nécessaire de rééquilibrer les charges et les responsabilités de la défense en Europe. Personne, sauf les communistes, ne souhaite l'isolement de l'Europe. Certains parlent de construire le pilier européen de l'Alliance. M. Giscard d'Estaing vient de lancer une expression heureuse : il vient de proposer de transformer le pacte atlantique en pacte euro-atlantique. et M. Alfred Dregger, N° 1 chrétien-démocrate au Bundestag disait tout récemment : "... Ce dont nous avons besoin, c'est d'une stratégie européenne et d'une stratégie américaine de façon que les Européens soient sur un pied d'égalité avec les Américains en particulier dans les structures de commandement. Et c'est là que la France a un rôle à jouer...". C'est bien l'émergence d'une défense propre à l'Europe, dans le cadre de l'Alliance, qui est ainsi évoquée sous diverses formes.

C - LA DEFENSE EUROPEENNE

Cela n'est pas impossible, si on le veut. La construction d'une défense européenne implique l'examen des quatre points suivants : une autorité politique, un commandement européen, une doctrine de défense, une construction progressive.

- UNE AUTORITE POLITIQUE -

Dans un système démocratique, une défense ne peut être qu'au service du peuple, ou de ses représentants démocratiquement désignés. Ce serait sans doute le moment de reprendre la proposition du Président Giscard d'Estaing qu'avait appuyée Helmut Schmidt, que l'Europe élise un Président, selon un processus à débattre. En revoyant le mode de désignation des Commissaires, leur responsabilité devant le Parlement, et en retouchant quelque peu le mode d'élection de ce dernier, l'Europe serait dotée d'un exécutif reprenant les attributions de la Commission et certaines autres qui pourraient lui être progressivement ajoutées.

Cet exécutif, dont la légitimité lui permettra de parler avec autorité au nom de l'Europe, n'aura cependant en pratique que les pouvoirs qui lui seront transférés par les Etats. La surveillance de ce transfert, qui préoccupe les nationalistes pourra être aussi sourcilleuse que l'on voudra.

Pour ce qui est de l'exercice des problèmes de défense, cet exécutif pourrait être appuyé sur un conseil de Défense où les différents pays seraient représentés.

- UN COMMANDEMENT EUROPEEN -

Cela signifie un Etat-major et des attributions. Dans la situation actuelle, il existe d'une part l'OTAN avec ses organes de planifications et ses commandements (Centre-Europe par exemple) rattachés au Commandant en Chef ; celui-ci dispose automatiquement des forces allemandes ou belges par exemple. D'autre part certains membres de l'OTAN, tels la France et l'Espagne, participent plus ou moins à la planification commune, leurs troupes ayant besoin d'une décision du gouvernement pour entrer effectivement en opération.

Supposons alors que les pays européens s'entendent pour désigner un Commandement européen placé sous la responsabilité de l'autorité politique européenne.

On peut très bien imaginer que les pays européens et l'Alliance remettent à ce Commandant européen des tâches qui sont actuellement soit assumées par l'OTAN, soit par les forces nationales. Ainsi par exemple de la surveillance par satellite ou même de la surveillance aérienne du théâtre européen.

On peut aussi imaginer, autre exemple, que cet Etat-major européen prépare certains plans de défense, par exemple en Méditerranée, pour lequel les forces resteraient des forces nationales opérant de concert sous son commandement en cas de besoin.

- UNE DOCTRINE DE DEFENSE -

C'est surtout bien sûr pour la sécurité en Europe que le problème se pose. Il est clair que face à une puissance nucléaire, aucun concept de défense conventionnelle n'est imaginable. De même les pays nucléaires ne mettront pas en jeu leur dissuasion stratégique, et celle-ci n'est donc pas crédible, tant que leurs intérêts vitaux ne sont pas concernés. Pour dissuader tout agresseur de commencer un conflit conventionnel, il convient de disposer d'un échelon nucléaire plus faible - disons pré-stratégique - dont l'emploi puisse être considéré comme plausible par l'agresseur.

C'est ainsi que la défense de l'Europe, c'est-à-dire celle de l'Allemagne d'abord exige qu'il y ait de telles armes sur le sol allemand, afin de la sanctuariser. C'est d'ailleurs encore plus ou moins le cas. Mais il est clair que ce problème concerne d'abord les allemands eux-mêmes. Et comme il est exclu que l'Allemagne dispose en propre d'armes nucléaires, il faut bien que les têtes nucléaires soient américaines, britanniques ou françaises. Mais il paraîtrait normal qu'il soit sous double clé afin que le Gouvernement allemand puisse apprécier si les intérêts vitaux de l'Allemagne sont en cause. Car si les Allemands eux-mêmes ne sont pas disposés à partager les risques de leur défense, personne ne pourra les défendre à leur place. Il conviendrait que les Allemands ne se fassent pas d'illusion sur ce point.

Cet échelon préstratégique serait lui-même appuyé sur les dissuasions stratégiques britannique et française et américaine.

On remarquera que cette doctrine prolonge la "plateforme européenne de sécurité" adoptée en Novembre 1987 par l'UEO sur proposition du Gouvernement français de l'époque .

- UNE CONSTRUCTION PROGRESSIVE -

Une des grandes difficultés de cette construction de la défense européenne est qu'on s'imagine en général qu'elle implique des décisions massives irréversibles. Or il ne s'agit ni de mettre les forces nationales sous commandement étranger en réintégrant l'OTAN, ni de renvoyer le Général Commandant l'OTAN de l'autre côté de l'Atlantique. Il s'agit en effet d'imaginer une structure militaire différente de l'Alliance avec une branche sous commandement européen, responsable devant l'autorité politique européenne, et non pas subordonnée au Commandant américain, mais coordonnée avec lui.

Il appartiendrait à l'autorité européenne de définir avec les autres gouvernements de l'Alliance, et notamment le gouvernement des Etats-Unis, à quelle autorité revient le commandement suprême, selon les zones géographiques et selon les stades d'un conflit éventuel. Tout ceci s'inscrit dans la transformation du Pacte atlantique en pacte "euro-atlantique" et s'inscrit en continuité avec la rénovation de l'UEO qui s'est produite en 87.

Partant de la situation actuelle, cette branche européenne pourrait prendre ses responsabilités progressivement et, de même, par rapport à elles, les forces nationales pourraient très bien rester, pour une part plus ou moins grande, dans la situation où se trouvent les forces françaises par rapport à l'OTAN.

On peut naturellement aussi, songer à constituer des unités mixtes telles que la brigade franco-allemande.

Ne perdons pas de vue le problème d'unification de l'Allemagne que nous analysons plus haut. Il serait désastreux que l'Allemagne, à l'occasion des conversations à 4 + 2, reçoive un statut spécial qui l'empêcherait ensuite d'être un membre à part entière de l'Europe. Réciproquement, une solution européenne, à mi-chemin de l'intégration dans l'OTAN et du statut spécial pourrait apparaître comme acceptable, l'Europe n'ayant visiblement pas les moyens d'attaquer l'Union Soviétique. M. Chevardnaze n'a-t-il pas récemment laissé entendre que l'URSS était à la recherche de solutions nouvelles, ajoutant qu'il était "temps pour les Européens de former des structures européennes de sécurité", tout en précisant que, dans son esprit et sous ce rapport les Etats-Unis et le Canada faisaient partie de l'Europe ?

*

* *

En remerciant M. André Giraud pour son exposé M. Jean Lecanuet, président, a également souligné le fait que l'Europe devait rechercher les moyens d'une politique de défense concertée en approuvant la voie d'une démarche tout à la fois volontariste, empirique et progressive.

M. Jean Lecanuet a noté qu'il ne pensait pas, pour sa part, que l'enclenchement des intérêts économiques des nations impliquait inéluctablement l'avènement d'une autorité politique européenne, et

conclu en insistant sur l'exigence d'un acte politique volontariste indispensable à l'initiation d'une politique européenne de défense.

M. André Giraud a évoqué avec M. Michel Caldaguès le rôle des opinions publiques, à la suite de la constatation de M. Michel Caldaguès selon laquelle une politique de défense commune impliquait le double préalable d'une volonté commune de défense partagée, d'une part, par les opinions publiques nationales et, d'autre part, par les Etats participants. MM. André Giraud, Jean Lecanuet, Michel Caldaguès ont évoqué à cet égard le problème de l'information de l'opinion sur l'existence maintenue de risques réels. Ils ont analysé la notion de "dividendes de la paix" en observant les coûts inhérents à toute politique de réduction des armements. A la demande de M. Michel Caldaguès, M. André Giraud a précisé la portée et les limites du concept de "double clef", en insistant sur le caractère global de la dissuasion dont les forces préstratégiques ne constituaient qu'un élément.

Avec M. Michel Crucis, M. André Giraud a évoqué l'avenir du statut militaire de l'Allemagne en notant que, selon lui, tout en refusant la possession d'armes nucléaires, les Allemands resteraient hostiles à une démilitarisation de leur pays. M. André Giraud a insisté sur l'opportunité et l'urgence d'initiatives européennes en matière de défense commune dans le contexte du processus d'unification allemande.

Avec M. Marc Lauriol, M. André Giraud a évoqué le problème de la portée accrue et de la puissance diminuée des armes nucléaires les plus récentes, ainsi que les éléments qualifiés par M. Marc Lauriol "d'auto-dissuasion", résultant des risques éventuels de retombées sur les utilisateurs potentiels des armements nucléaires. M. Marc Lauriol a également insisté sur l'importance accrue des théâtres maritimes. Il a évoqué l'opportunité d'accroître les crédits budgétaires de la marine nationale, compte tenu de la diminution relative des risques sur le théâtre continental européen.

M. Xavier de Villepin a abordé avec M. André Giraud et le président Jean Lecanuet le problème du missile S4 en insistant sur sa valeur politique et militaire accrue dans le concept stratégique actuel. M. André Giraud a qualifié ce système d'arme comme ayant une

vocation très appropriée à la défense de l'Europe, notamment dans sa version mobile.

M. Xavier de Villepin a également recensé avec M. André Giraud les menaces qui pèsent sur le théâtre méditerranéen. Il a souligné, dans ce contexte, l'importance des porte-avions comme instruments privilégiés de gestion des crises.

Avec M. Roger Poudonson, M. André Giraud a évoqué la nécessité des progrès à accomplir dans le domaine de l'unification des armements conventionnels. M. André Giraud a noté à cet égard que le difficile aspect industriel du problème ne devait pas occulter les perspectives que pourrait ouvrir une politique de commandes d'Etat, compensées et équilibrées entre les différentes nations susceptibles de produire des matériels adaptés aux exigences opérationnelles communes.

Avec M. Jacques Golliet, M. André Giraud a rappelé la complémentarité entre les systèmes Hadès et A.S.M.P. (air-sol moyenne portée), ainsi que les perspectives ouvertes par l'arme à rayonnement renforcé.

Avec M. Guy Cabanel, M. André Giraud a abordé le problème de la composante embarquée d'interception. MM. Guy Cabanel et André Giraud ont envisagé les solutions qui auraient pu - à un coût acceptable - assurer une protection efficace du groupe aéronaval dans les années à venir, compte tenu de l'obsolescence, de la très faible efficacité opérationnelle et du coût d'emploi des intercepteurs Crusader.

ANNEXES

Figures illustrant l'exposé de M. André Giraud, le 16 mai 1990

- 1 - Calendrier construction européenne**
- 2 - Carte de l'UEO**
- 3 - Carte de l'Alliance Atlantique (distances)**
- 4 - Carte des accords FNI (Forces nucléaires à portée intermédiaire)**
- 5 - Carte de l'URSS**
- 6 - Tableau explosion démographique**

FIGURE I

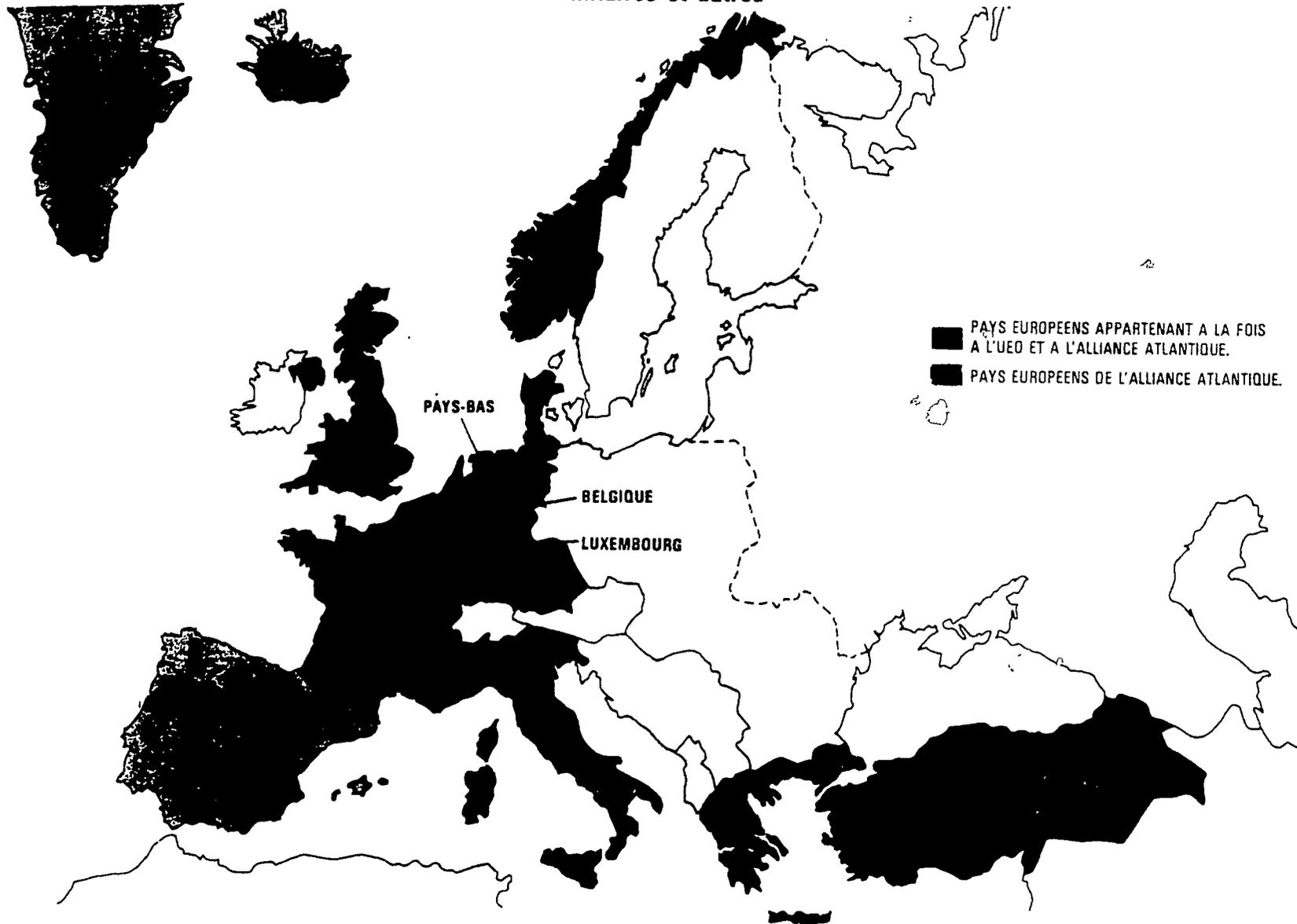
CONSTRUCTION EUROPEENNE

DATE	EVENEMENT	MILITAIRE & POLITIQUE	ECONOMIQUE	PAYS CONCERNE(S)
3/48	TRAITE DE BRUXELLES	X		G.B. - FRANCE - BENELUX
4/49	PACTE ATLANTIQUE (<u>OTAN</u>)	X		SANS LA RFA.
1/51	TRAITE DE PARIS (<u>CECA</u>)		X	FRANCE-BENELUX-RFA-ITALIE(LES 6)
3/54	REFUS DE LA <u>CED</u>	X		
3/54	EXTENSION DU TRAITE DE BRUXELLES (<u>UEO</u>)	X		+ RFA + ITALIE (LES 7)
	EXTENSION DE L'OTAN	X		ENTREE DE LA RFA
3/57	TRAITE <u>EURATOM</u>	X		
	TRAITE DE ROME (<u>CEE</u>)		X	
01/63	TRAITE FRANCO-ALLEMAND	X		
10/70	CREATION DU <u>CONSEIL EUROPEEN</u>	X		
1/73	EXTENSION CEE		X	+ UK.
1/79	<u>PARLEMENT EUROPEEN</u>	X		
1/81	EXTENSION CEE		X	+ GRECE
1/86	EXTENSION CEE		X	+ ESPAGNE + PORTUGAL
2/86	<u>ACTE UNIQUE EUROPEEN</u>		X	
4/89	EXTENSION UEO	X		+ ESPAGNE + PORTUGAL

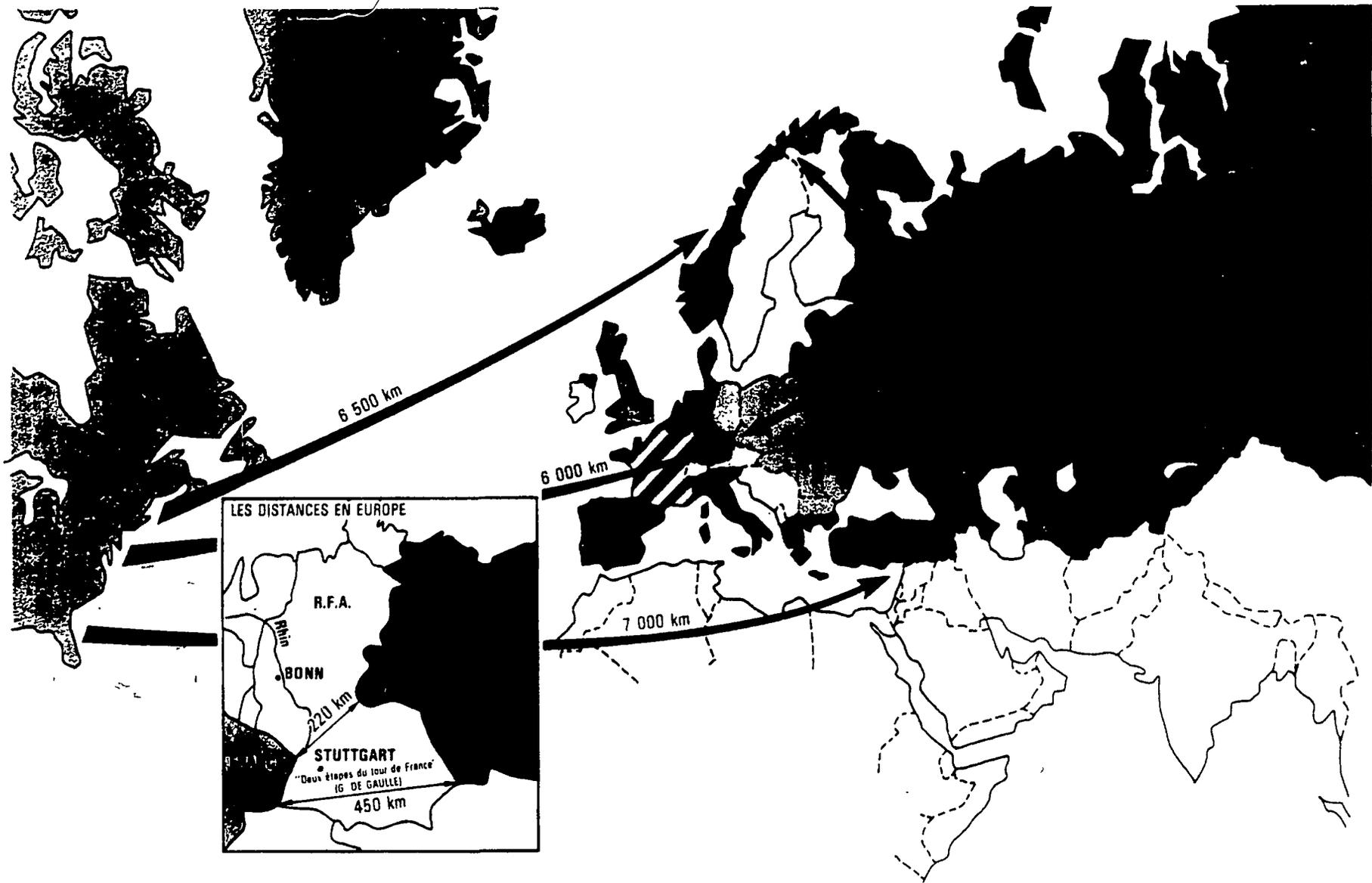
FIGURE 2

L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE

Les pays membres s'engagent en cas d'agression armée en Europe
à se porter "aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir,
militaires et autres"



LA GEOGRAPHIE DEFAVORISE L'EUROPE DE L'OUEST AU SEIN DE L'ALLIANCE ATLANTIQUE



L'ACCORD FNI

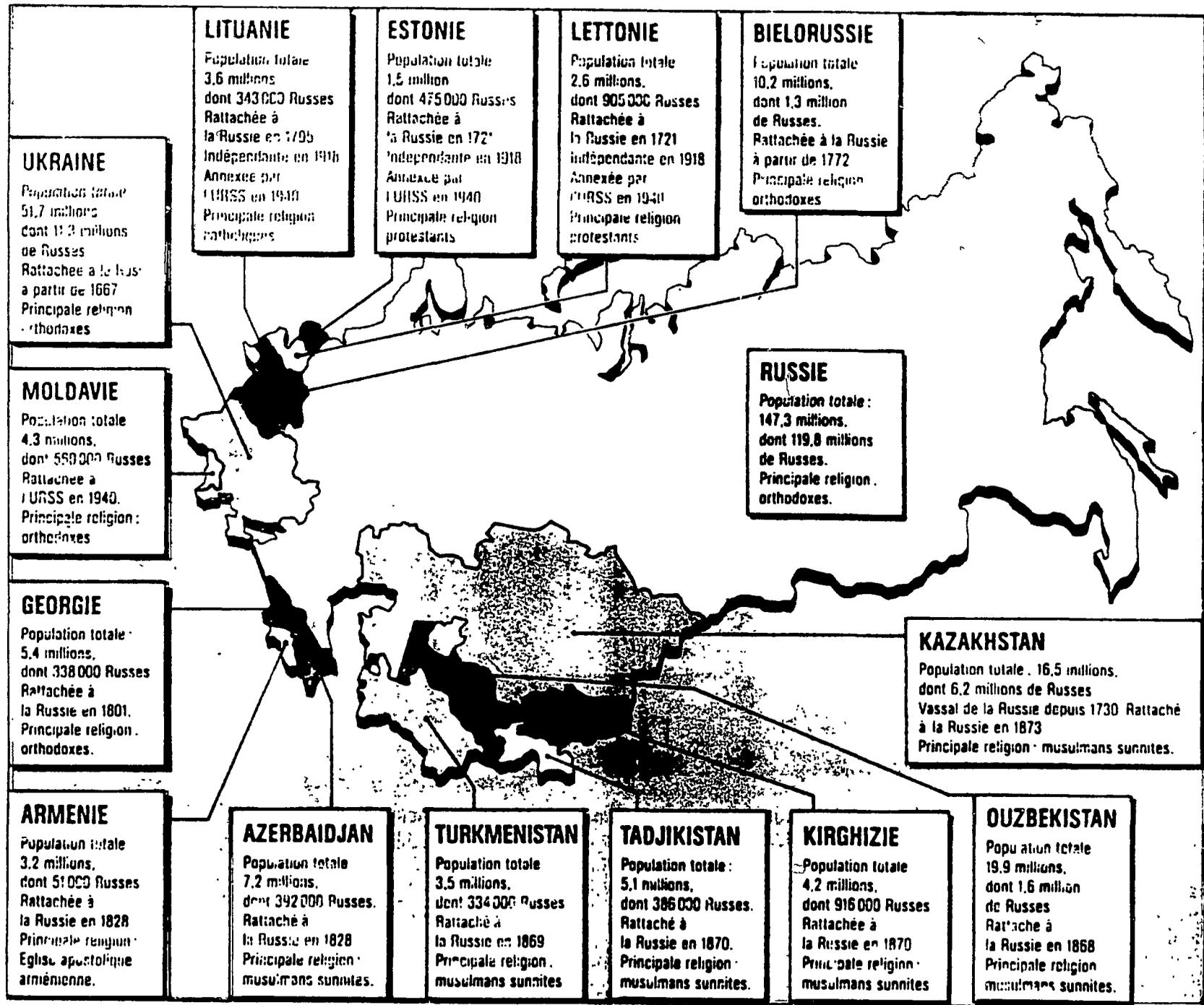


AVANT L'ACCORD SUR LES FNI



APRES L'ACCORD SUR LES FNI

-  Zone couverte par les missiles sol-sol soviétiques
-  Zone couverte par les missiles sol-sol de l'OTAN basés en Europe
-  Zone additionnelle après modernisation OTAN



EVOLUTION DES POPULATIONS

Année	Pays Latins (Italie, France, Espagne Portugal)	Afrique du Nord (Maroc, Algérie, Tunisie Lybie, Egypte, Soudan)
1800	65	15
1900	103	28
2000	170	186
2025	174	295